



Ethique de conservation dans trois bibliothèques nationales - Origine et nécessité de renforcement

André Eugène Page

► To cite this version:

André Eugène Page. Ethique de conservation dans trois bibliothèques nationales - Origine et nécessité de renforcement. domain_shs.info.autr. 2008. mem_00348063

HAL Id: mem_00348063

https://memsic.ccsd.cnrs.fr/mem_00348063

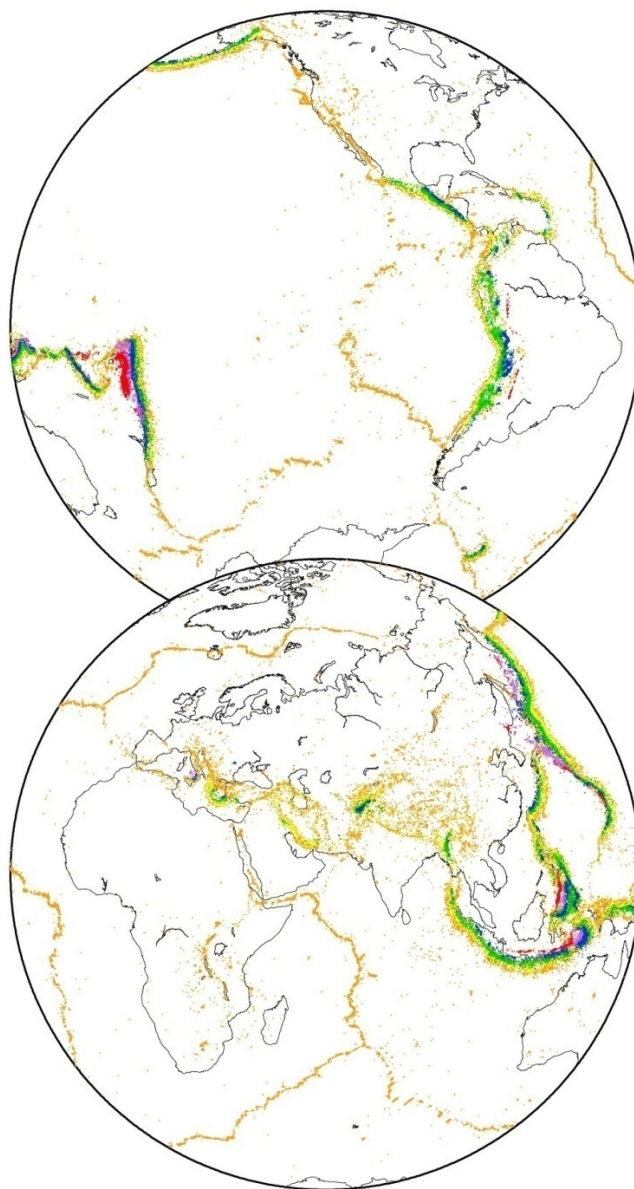
Submitted on 17 Dec 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ethique de conservation dans trois bibliothèques nationales - Origine et nécessité de renforcement

André Eugène Page ©



MÉMOIRE DE MASTER, CENTRE POUR LA GESTION CULTURELLE
HAUTE ÉCOLE ZURICHOISE DE SCIENCES APPLIQUÉES

ZURICH, 1^{ER} MARS 2008

AVANT-PROPOS

Entre 1994 et 2008, trois périodes d'activité professionnelle dans trois pays différents (Allemagne, Nouvelle-Zélande et Suisse) m'ont permis d'observer de façon empirique une différence d'appréhension de l'éthique de conservation au niveau général. L'idée est née d'en rechercher les causes. Comprendre le mécanisme d'acquisition des notions d'éthique de conservation pourrait en faciliter l'enseignement et l'application au sein d'institutions collectionnant des biens culturels.

Mes remerciements vont aux directrices et directeur des trois bibliothèques nationales qui ont accepté qu'un sondage en ligne soit lancé dans leurs institutions ainsi qu'à l'ensemble des employé(e)s de ces institutions qui ont accepté de répondre à ce sondage. En particulier :

Madame Penny Carnaby, CEO de la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande,
Madame Marie-Christine Doffey, Directrice de la Bibliothèque nationale suisse,
Monsieur Albert Poirot, Directeur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Mes remerciements vont également aux deux personnes qui m'ont encadré dans la réalisation de ce travail :

Madame Sabine Sille Maienfisch
Madame Diana Betzler

Un grand merci également à Madame Béatrice Mettraux pour la transcription du questionnaire en sondage en ligne, à Messieurs Jean-Philippe Accart et Christian Derivaz pour la relecture du texte ainsi qu'à toutes les autres personnes qui m'ont soutenu durant la préparation de ce travail.

RÉSUMÉ

Ce travail analyse l'origine des notions d'éthique de conservation parmi les employé(e)s de trois bibliothèques nationales (Nouvelle-Zélande, Wellington ; France, Strasbourg ; Suisse, Berne). Dans chacun de ces pays on dénote que, dans ce domaine, les notions d'éthique de conservation les plus vivantes sont liées à des contextes spécifiques à chaque pays. Partant du principe que les connaissances basées sur une expérience empirique ou collective sont fortement ancrées dans chaque individu, on peut en déduire qu'un apprentissage de l'éthique de conservation utilisant ce type d'expérience a plus de chance de porter ses fruits. Dans le cas présent cela conduirait à améliorer la réponse des bibliothèques nationales aux engagements légaux auxquels elles sont liées. Ces mandats leur demandent de conserver leurs collections pour la postérité. Un questionnaire en ligne a permis de récolter des informations auprès des employé(e)s de ces trois institutions. Les contextes spécifiques de chaque pays ont ainsi pu être localisés. En utilisant ces spécificités, il est proposé d'adapter l'enseignement de l'éthique de conservation au niveau de la formation professionnelle, de responsabiliser les employé(e)s aux problèmes de conservation dès leur entrée en fonction et d'assurer le maintien à jour des connaissances dans les institutions.

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	5
2	RECHERCHE	6
2.1	Acquisition des connaissances en éthique de conservation des employé(e)s de trois bibliothèques nationales, trois approches	7
2.2	Compréhension / acceptation de l'éthique de conservation et son impact sur l'activité professionnelle au sein d'une bibliothèque	8
3	HYPOTHÈSE	11
3.1	La place de l'action de conserver dans les législations régissant les trois bibliothèques nationales	11
3.2	Collectionner, répertorier, conserver, rendre accessible : actions et concepts	12
3.3	Le rôle du personnel dans l'action de conserver les collections.....	13
3.4	Les contextes retenus pour l'étude	15
3.4.1	Bref contexte historique des pays et régions.	15
3.4.2	Contexte politique des pays et régions	16
3.4.3	Contexte géographique des pays et des bibliothèques	17
3.4.4	Contexte climatique des régions	21
3.4.5	Contexte culturel des pays et régions	22
3.4.6	Contexte religieux des pays et régions	25
4	BASES THÉORIQUES	27
4.1	Définitions	27
4.2	Choix des bibliothèques et justification	28
4.3	Textes légaux.....	30
4.4	Diversité culturelle	32
5	LE SONDAGE AUPRÈS DES EMPLOYÉ(E)S DES BIBLIOTHÈQUES CHOISIES	34
5.1	Sondage en ligne.....	34
6	ANALYSE.....	38
6.1	La conservation actuellement.....	38

6.2 Comparaisons entre les bibliothèques nationales	41
6.2.1 Ethique de conservation dans la formation professionnelle selon le niveau hiérarchique. Acquisition active de notions.	41
6.2.2 Ethique de conservation influencée par le contexte historico-politique. Acquisition passive de notions.	44
6.2.3 Ethique de conservation influencée par le contexte culturel-religieux. Acquisition passive de notions.	47
6.2.4 Ethique de conservation influencée par l'ancienneté des objets. Acquisition passive de notions.	49
6.2.5 Ethique de conservation influencée par le contexte géographique-climatique. Acquisition passive de notions.	51
6.2.6 Ethique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle. Acquisition secondaire de notions.	53
 7 LIGNES DIRECTRICES POUR LA PROMOTION DE L'ÉTHIQUE DE CONSERVATION AU SEIN D'UNE BIBLIOTHÈQUE	55
7.1 Situation optimale	55
7.2 Vers une situation souhaitable au sein de la bibliothèque	56
 8 CONCLUSION	60
 BIBLIOGRAPHIE	61
 TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	63
 ANNEXES	65
Diagrammes des réponses aux questions 1 à 14	66
Tableau synoptique utilisé pour la préparation des questions.....	94
Questionnaire en version web	95

1 Introduction

Les bibliothèques nationales sont soumises à des mandats légaux exprimés par leurs gouvernements respectifs. Chaque loi régissant les activités de ces institutions met en évidence le besoin de conserver les collections. L'acception du terme d'éthique de conservation par les employé(e)s d'institutions collectionnant des biens culturels est souvent vague et multiple. Pourtant, ce terme désigne l'action indispensable pour assurer la transmission des biens patrimoniaux aux générations futures en partant du principe que nous n'en sommes que les dépositaires momentanés.

Les bibliothèques présentent un cas de figure étant donné que leurs collections augmentent rapidement et constamment.

Chaque individu travaillant au service d'une bibliothèque participe de la conservation de ses collections et doit s'en sentir responsable. Il paraît intéressant d'analyser les bases naturelles de l'éthique de conservation pour mieux en comprendre le mécanisme. Chaque individu est sensibilisé par son origine, son éducation et son expérience, à des aspects d'éthique de conservation. Différents contextes dans lesquels se situent trois bibliothèques nationales sont ici observés et comparés afin de déterminer quelles sont les expériences communes présentes dans chacune de ces bibliothèques. Un sondage adressé à tous les employés de ces institutions en est le vecteur.

La consolidation de l'éthique de conservation d'une bibliothèque renforce et responsabilise la réponse de cette institution au mandat légal de conservation des collections qui lui est assigné.

2 Recherche

Trois bibliothèques nationales sont retenues pour cette étude. Les raisons de ces choix seront expliquées plus en détail dans le chapitre 4.2.:

Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande¹ (National Library of New Zealand Te Puna Mātauranga o Aotearoa), Wellington, Nouvelle-Zélande
et
Bibliothèque Alexander Turnbull (incluse dans la précédente), Wellington, Nouvelle-Zélande.

Les noms de ces deux institutions seront abrégés dans le texte par :

NLNZ	pour la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande.
ATL	pour la Bibliothèque Alexander Turnbull.
NLNZ & ATL	pour l'ensemble des deux bibliothèques.

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg², Strasbourg, France.

Le nom de cette institution sera abrégé dans le texte par :
BNUS

Bibliothèque nationale suisse³, Berne, Suisse.

Le nom de cette institution sera abrégé dans le texte par :

BNS

¹ www.natlib.govt.nz [consulté le 06 février 2008]

² www.bnu.fr [consulté le 06 février 2008]

³ www.nb.admin.ch [consulté le 06 février 2008]

2.1 Acquisition des connaissances en éthique de conservation des employé(e)s de trois bibliothèques nationales, trois approches

Les notions d'éthique de conservation sont le fruit d'un apprentissage et surtout d'une compréhension empirique. Chacun de nous possède un stock d'expériences vécues dans divers contextes. Par association, il est possible d'utiliser cet acquis pour intégrer des notions d'éthique de conservation dans le domaine de la bibliothéconomie.

Apprentissage actif

Il s'agit d'un choix délibéré par intérêt personnel ou conduit par la présence d'un cours sur l'éthique de conservation dans un programme d'études.

Exemple :

Les études en conservation/restauration de documents ou d'objets, de par leur nature, offrent une place importante aux questions d'éthique de conservation. Dans l'activité quotidienne de conservation / restauration, l'éthique de conservation permet de poser la question primordiale du « pourquoi », voire de l'utilité même d'un traitement de conservation / restauration. Cette analyse précède la question du « comment », soit de la technique qui sera utilisée pour réaliser le traitement préconisé. L'éthique est donc déterminante par rapport à toute action concrète appliquée à l'objet et visant à en modifier l'aspect, l'état ou l'environnement dans un but de conservation / restauration.

Ce type d'acquisition de connaissances en éthique de conservation nécessite une mise en pratique afin d'asseoir le savoir. Tant qu'une expérience n'est pas liée à la théorie, la compréhension n'est pas globale.

Apprentissage passif

Il s'agit de l'acquisition inconsciente de connaissances en éthique de conservation par l'exposition à un contexte donné (p.ex. culturel, historique, géographique, ...). Cette acquisition passive concerne aussi la conservation des matériaux. Chacun de nous connaît la fragilité du verre au contact de la pierre ou l'éphémère résistance de la neige au contact de la chaleur.

Exemple :

Dans une société habituée à la présence et à l'utilisation du livre, l'apprentissage par un individu de l'usage d'un tel objet s'acquiert très tôt dans sa vie. Cet apprentissage, suite à de malheureuses manipulations, peut même s'étendre à l'expérience de la fragilité du matériel papier ou du mécanisme d'un livre. Au cours de sa vie, l'individu reçoit en permanence de nouvelles informations quant à la place, la signification, la valeur des livres. Il peut aussi prendre conscience de destructions massives, voulues ou non, de proscriptions (mise à l'index), de valeur matérielle, ... la liste pourrait être très longue. Ces informations participent de l'éthique de conservation acquise de façon passive.

On peut penser que ce type d'acquisition inconsciente de notions de conservation est des plus efficaces. Les notions sont intégrées à un niveau quasiment instinctif. Il n'est pas aisé d'organiser ce type d'acquisition de connaissance en éthique de conservation. Par contre ce

type d'acquisition crée une sensibilisation de l'individu qui prépare le terrain aux acquisitions de connaissances futures.

Acquisition secondaire

Il s'agit d'acquisition de connaissances par des procédures conservatrices imposées. Une institution vouée à la conservation de collections de documents offre un contexte propice à ce type d'acquisition.

Exemple :

Un certain nombre de fonctions au sein d'une bibliothèque ne nécessitent pas de formation spécifique en éthique de conservation. Sur le terrain, l'individu est confronté à des objets, du mobilier, des machines, des instruments et des procédures. Si ces dernières existent, sont adéquates, appliquées et contrôlées, elles permettent à l'individu d'accomplir les tâches qui lui sont confiées. L'adéquation de ces procédures à des règles de conservation permet à l'individu de pratiquer, même s'il n'en est pas totalement conscient, une éthique de conservation.

Ces trois types d'acquisition de connaissances (actif, passif et secondaire) en éthique de conservation ne doivent pas être automatiques et n'ont pas la même intensité. L'acquisition passive semble être une base profonde et fertile à la construction de solides connaissances actives. Qu'il s'agisse de rétention de données apprises, de perméabilité à l'environnement ou de conviction du bien fondé de procédures, l'individu agit selon ses propres convictions.

2.2 Compréhension / acceptation de l'éthique de conservation et son impact sur l'activité professionnelle au sein d'une bibliothèque

L'acquisition des notions de conservation rend possible leur application. L'application de notions d'éthique de conservation au sein d'une bibliothèque est le seul moyen de répondre de façon responsable au mandat assigné à l'institution. Leur utilisation par un individu dépend de divers facteurs tels que motivation, conviction, compréhension. La bibliothèque doit s'assurer que tous ses employé(e)s soient formés de façon adéquate, soient convaincus du rôle qu'ils jouent au sein de l'institution et surtout se sentent responsabilisés.

L'individu comprend, accepte et met en pratique

Cette situation est idéale. L'individu a acquis des connaissances approfondies en éthique de conservation. Celles-ci lui permettent non seulement d'appliquer une procédure, mais surtout d'évaluer et d'adapter sa manière d'agir en fonction des besoins requis par chaque objet qu'il doit manipuler. Dans le pire des cas, il reconnaît le besoin de s'adresser à une personne plus compétente pour éliminer un doute ou confirmer l'adéquation d'une solution. Chaque objet est différent de par les matériaux qui le composent, de par sa construction ou son mécanisme. Il importe d'évaluer pour chaque objet la procédure correcte à appliquer. Pour des considérations de rationalité, certaines procédures peuvent être standardisées. Il n'en reste pas moins important pour chaque individu de reconnaître sans faille l'appartenance d'un objet à telle ou telle catégorie afin de lui appliquer la procédure qui lui convient. Même à

ce niveau, la vigilance reste de mise, mais on peut affirmer que l'individu répond de façon adéquate au mandat légal de conservation et développe la responsabilité qui y est liée.

L'individu comprend, accepte mais ne met pas en pratique

Cette situation est malheureuse. L'individu a acquis et intégré des connaissances approfondies en éthique de conservation mais ne les met pas en pratique pour un certain nombre de raisons. L'une d'entre elles peut être le manque de sentiment de responsabilité ou de message clair de responsabilisation par l'institution et le système dans lequel celle-ci est intégrée. Cette hypothèse est clairement formulée dans le texte suivant :

« L'éthique procède d'une réflexion inspirant une pratique de ce que, dans telle ou telle circonstance, il est bon ou mauvais, juste ou injuste, de décider ou de faire. Elle induit donc des choix et met en jeu une responsabilité. Cette responsabilité, considérée aussi bien du point de vue pratique: avoir la responsabilité de, que du point de vue éthique: répondre de, reste encore trop souvent diluée dans le système dépersonnalisant et déresponsabilisant de l'administration publique qui, à partir des seuls dispositifs réglementaires et déontologiques, n'épuise pas les problématiques d'action dans ce domaine. » (Collinet/Metzger, 2005: p. 17)

Le sentiment de responsabilité vis-à-vis des collections avec lesquelles travaille l'individu est un point crucial dans l'acquisition et la mise en pratique de l'éthique de conservation. Le sentiment de responsabilité n'est pas à confondre avec le sentiment d'identification à l'institution.

L'individu ne comprend pas, n'accepte pas, sa pratique est aléatoire

Cette situation est dangereuse. L'individu applique de façon aléatoire des mesures glanées au hasard de son parcours personnel et professionnel. L'adéquation avec l'éthique de conservation des actions de cet individu sur les objets restera peu précise et peut être contre productive. Le manque de connaissances ne lui permet pas de développer une responsabilité vis-à-vis de l'objet. Il est important que l'institution en soit consciente et agisse pour corriger cette situation.

Cette situation peut être intitulée « situation papier collant ». L'utilisation passée du papier collant, pour rapidement réparer la déchirure d'une page ou la fissure d'un dos de livre, part d'un bon sentiment, et cette pratique a souvent sauvé l'intégrité de certains documents. C'est une action de sauvetage, mais qui n'entre pas dans l'éthique de conservation pratiquée actuellement.

L'individu ne sait pas, ne peut ni accepter ni mettre en pratique

Cette situation est claire. L'individu doit absolument recevoir les informations nécessaires à la bonne pratique de son métier. L'institution se doit de détecter ce type de situations ou mieux, de pratiquer une prévention active. L'organisation d'une introduction approfondie du sujet de l'éthique de conservation ainsi que des ateliers de récapitulation réguliers sont un moyen d'y parvenir. Comme on l'a vu plus haut, il est important de dépasser le stade de la théorie pour offrir une expérience d'éthique de conservation à l'individu.

L'institution joue un rôle crucial dans la promotion, l'enseignement et l'application de l'éthique de conservation. Dans le domaine de l'éthique de conservation, son rôle consiste à faire partager à ses employé(e)s la responsabilité de conservation qui relève de son mandat.

3 Hypothèse

De par un contact direct avec les objets collectionnés par la bibliothèque, le personnel joue un rôle primordial : il joue un rôle actif dans l'accomplissement du mandat de conservation des documents défini à l'institution.

Chaque collaborateur(trice) de la bibliothèque possède une éthique de conservation à des degrés différents. Le niveau de ces connaissances est à évaluer pour s'assurer qu'il atteigne chez tous les employé(e)s un niveau donné. Les divers contextes à l'origine de l'apprentissage passif de ces connaissances seront étudiés ici. Ce sont des bases d'étude fertiles.

La comparaison de trois bibliothèques nationales mettra en évidence similitudes et divergences quant aux connaissances passives servant de base à l'éthique de conservation.

3.1 La place de l'action de conserver dans les législations régissant les trois bibliothèques nationales

Les actions de base attribuées aux bibliothèques par leurs mandats légaux sont similaires dans les trois bibliothèques. De façon générale, il s'agit, entre autres, de collectionner, répertorier, conserver et mettre à disposition une production imprimée sur papier ou autre support. Cette production doit être en rapport avec un pays, une région, une culture, un intérêt défini, etc.

Les mandats légaux respectifs (voir les textes au chapitre 4.2) énumèrent ces actions dans des ordres différents. Si l'on admet que l'ordre dans lequel elles sont mentionnées leur donne une hiérarchie, on remarque, entre les trois pays étudiés, des différences marquantes dans l'appréhension de la conservation des collections.

Nouvelle-Zélande

Le texte de loi néo-zélandais dédouble le terme de conservation en « *preservation* » (conservation) et « *protection* » (protection). La Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande mentionne ces deux termes en seconde et troisième position derrière l'activité de collectionner. La Bibliothèque Alexander Turnbull les place, elle, en première et seconde position avant l'activité de collectionner⁴. Cette formulation double précise le terme de conservation, l'intensifie même. Ces deux termes sont placés à la suite de l'acquisition pour la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande. En ce qui concerne la Bibliothèque Alexander Turnbull, la conservation et la protection des objets constituent le premier mandat cité par le texte légal.

⁴ Collectionner dans le cas de la ATL est remplacé par le terme de développer.

France / Strasbourg

Le texte de loi français accorde également la seconde position au terme unique de « conservation » après l'action de collectionner. Cette formulation met en évidence l'action de collectionner. La conservation intervient dans son sillage, avant les actions de communiquer et mettre en valeur.

Suisse

Le texte de loi helvétique accorde la troisième position au terme unique de « conservation », derrière l'action de collectionner et celle de répertorier. Cette formulation suit le chemin classique et chronologique des opérations de la bibliothèque lors de l'entrée des objets dans les collections. La conservation intervient ici après l'acquisition et les diverses opérations servant à répertorier l'objet.

Pour les trois textes légaux, l'action de collectionner est placée en première position⁵, en toute logique : une collection ne peut exister que si elle est constituée, développée et complétée. Par contre, l'action de conserver les collections, pour ce qui relève des textes légaux, semble être perçue et valorisée de façon différente dans les trois pays étudiés.

3.2 Collectionner, répertorier, conserver, rendre accessible : actions et concepts

Parmi les actions liées à l'entrée et au traitement d'un livre dans une bibliothèque, certaines sont plus concrètes que d'autres. Certaines actions prennent place dans un laps de temps bien déterminé, d'autres ne sont pas limitées dans le temps.

Collectionner

Collectionner un objet implique d'en connaître l'existence grâce à des outils spécifiques et d'en réaliser l'acquisition. Le but final étant de constituer une collection cohérente. L'acquisition est la dernière étape de l'action de collectionner. Collectionner représente une activité concrète, précise, définie et qui débouche sur une issue finale : l'objet est physiquement intégré aux fonds de l'institution. Il y trouve une place justifiée par des critères prédéfinis auxquels il correspond, dans la ligne de la politique de collection de l'institution. L'ensemble des actions qui composent le processus de collection est mesurable et quantifiable ; chaque rapport annuel de bibliothèque fait état de la liste exhaustive ou tout au moins du nombre d'objets entrés dans les collections.

Répertorier

⁵ Ce n'est pas le cas pour les collections de la ATL, elles bénéficient en premier lieu de conservation et de protection. On peut comprendre la primauté de ces deux actions par le fait que ces collections, à l'origine, ont été constituées suite au legs d'Alexander Horsburgh Turnbull à la Couronne en 1918. Bien que ces collections aient été depuis en constante évolution, leur origine historique se compose d'une entité bien définie.

Répertorier un objet est également une action précise, fortement réglementée et qui laisse peu de place à l'interprétation. L'objet répertorié l'est de façon quasiment définitive, à moins qu'un catalogage rétrospectif ne soit estimé nécessaire. Cette action débouche également sur une issue finale. L'objet est répertorié, classé, il doit être conservé et accessible.

Conserv

Conserv un objet, contrairement aux deux actions précédentes n'est pas une action définie avec un début et une fin. La conservation d'un objet s'étend sur toute la durée de sa présence dans les collections. Chaque étape de la « vie » d'un objet est soumise à des procédures précises aptes à répondre au mieux et dans la mesure des connaissances actuelles, au mandat de conservation attribué légalement à cet objet. Conserv un objet, ce n'est pas uniquement lui assurer des conditions environnementales idéales lors de ses longues périodes de dépôt en magasin. La conservation d'un objet commence au premier contact physique de l'institution avec l'objet, pour ne jamais se terminer. Un objet n'intègre pas toujours les collections dans un état neuf. Suivant les mandats, cet état peut être déterminant pour la conservation future de l'objet. La conservation se poursuit lors de chaque manipulation et lors de chaque utilisation autant externe qu'interne à l'institution. Chaque contact avec l'objet influence sa conservation. La conservation d'une collection est une activité constante, évolutive et n'est pas réglée de manière définitive⁶.

Rendre accessible

Rendre accessible un objet découle des deux premières actions, collectionner et répertorier. C'est une action qui va se répéter tout au long de la vie de l'objet, tant que celui-ci intéressera des utilisateurs. Cette action entraîne toute une série de manipulations qui mettent à contribution la conservation de l'objet. L'exposition, la photographie, le micro filmage sont également des mises à dispositions.

Parmi les verbes qui désignent les actions liées aux objets d'une bibliothèque, le terme de conservation désigne plus un concept qu'une action précise. Parler de la conservation d'un objet s'apparente aux discours tentant de mesurer et quantifier la qualité ou la beauté. Conserv un objet signifie que le maximum est fait selon les connaissances actuelles. Savoir si on s'approche de cette situation implique de connaître les principes de base de la conservation. Selon (Collinet/Metzger, 2005), la connaissance de ces principes permettrait de responsabiliser les personnes en charge des collections. Comme on le verra dans le chapitre 3.3, dans une institution telle qu'une bibliothèque nationale, chaque employé(e), quel que soit son niveau hiérarchique, est en charge de la conservation des collections et devrait être responsabilisé et s'engager en conséquence.

3.3 Le rôle du personnel dans l'action de conserver les collections

⁶ La BNS a la chance d'avoir mis sur pied la désacidification de masse d'une grande partie de ses collections touchées par une forte acidification du papier. Il est clair qu'il s'agit ici d'une mesure importante multipliant l'espérance de vie d'un grand nombre de volumes. Même si elle est imposante, cette mesure s'inscrit dans un ensemble et ne représente pas une solution définitive à tous les problèmes de conservation de ces objets.

La bibliothèque est vivante, le personnel change, les objets restent. Le personnel est logiquement à l'origine de la majorité des contacts physiques avec les objets. Dans son article « Gefährdung des Archivguts durch die Benutzung »⁷, Anton Gössi explique à quel point les employé(e)s des institutions sont impliqués dans la conservation des collections :

« ... Bei der Benutzung eines Archivals durch einen Benutzer resp. eine Benutzerin sind vielfach mehrere Personen beteiligt, die alle mit dem betreffenden Archive hantieren. Es müssen deshalb im zeitlichen Ablauf der Benutzung verschiedene Phasen unterschieden werden:

*das Ausheben aus dem Magazingestell,
der Transport vom Magazin in den Lesesaal resp. ins Büro,
die Benutzung im Lesesaal resp. im Büro,
unter Umständen eine Reservation über mehrere Tage,
allfällige Kopier- und Fotoaufträge,
den Rücktransport ins Magazin und
die Reponierung ins Gestell. ... ».* (Gössi, 2000)

L'implication des cadres moyens et supérieurs

Même s'ils ne sont pas ou peu en contact direct avec les objets, les cadres moyens et supérieurs ont un rôle indéniable de modèle à jouer. Ce rôle est visible dans les contacts sporadiques qu'ils peuvent avoir avec les objets, dans leur attitude vis-à-vis de la conservation et/ou surtout dans les décisions qui la concerne et qu'ils vont avaliser. L'éthique de conservation, sans appui déterminé au niveau directorial, peut facilement rester un concept vague et négligé au sein de l'institution. Collinet et Metzger l'ont souligné :

*« ... Actuellement l'absence de toute disposition légale définissant les conditions de conservation, de protection, de préservation des collections patrimoniales des bibliothèques constitue une des principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre d'une conservation adéquate en ce domaine. ... »*⁸ (Collinet/Metzger, 2005)

L'implication des employé(e)s

Il existe peu de situations au sein d'une bibliothèque où les individus ne soient pas du tout en contact avec les objets collectionnés (voir Figure 17 NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 1, pourcentages d'individus en contact avec les objets.). Quasiment chaque individu employé par la bibliothèque est donc potentiellement confronté, à un moment ou un autre de son activité, à des décisions faisant appel à des notions d'éthique de conservation quant à la manipulation, le transport, le stockage, l'exposition etc. d'objets des collections. Selon (Hähner, 2006), la dégradation des collections d'une bibliothèque est causée par des

⁷ « Mise en danger des documents d'archive par leur utilisation » (traduction de l'auteur).

⁸ « ... L'utilisation d'un document d'archive par un utilisateur, une utilisatrice, implique que plusieurs personnes manipulent l'objet. Diverses phases sont reconnaissables durant l'utilisation. – l'enlèvement de l'objet de l'étagère dans laquelle il est déposé – le transport des magasins à la salle de lecture ou au bureau de consultation – l'utilisation en salle de lecture ou dans le bureau de consultation – selon les cas un entreposage secondaire pour plusieurs jours – les éventuelles commandes de photocopies ou photos – le transport de retour vers les magasins – le placement dans l'étagère de dépôt. ... » (Traduction de l'auteur)

facteurs endogènes et exogènes. Parmi les facteurs exogènes, elle estime que le personnel joue un rôle important :

«... Die sorgsame Handhabung des Bibliotheksgutes wird von den Mitarbeitern der Bibliothek in der Regel vorausgesetzt bzw. Gilt als selbstverständlich. Aus dieser Auffassung der Selbstverständlichkeit heraus gibt es kaum verbindliche, hausinterne Vorgaben zum Umgang mit Büchern und anderen Materialien während ihrer Bereitstellung zur Benutzung. Das Ergebnis sind Umgangsformen, die keineswegs auf einem einheitlichen Qualitätsniveau erfolgen, da jeder Mitarbeiter seinen persönlichen Vorstellungen und Gewohnheiten in der Handhabung mit Bibliotheksgut folgt. Falsche Handgriffe und Unachtsamkeit führen zu den charakteristischen Beschädigungen. ...»⁹ (Hähner, 2006: p. 42)

Comme il a été décrit dans le chapitre 2.1, l'individu employé par la bibliothèque bénéficie d'une acquisition passive de notions d'éthique de conservation par le milieu dans lequel il se développe et évolue. Il paraît donc intéressant d'analyser ces différents milieux ou contextes dans différents pays, afin d'analyser s'il existe effectivement et à quel niveau une acquisition passive de notions de conservation.

L'idée même de cette étude est le résultat d'une comparaison entre des pratiques professionnelles différentes, au niveau de l'éthique de conservation, expérimentées par l'auteur lors d'engagements au sein de la NLNZ à Wellington, de la BNS à Berne et du Musée historique d'Allemagne (DHM) à Berlin. Pour des raisons de comparabilité, ce dernier n'a pas été approché pour cette étude : une troisième bibliothèque nationale a permis une évaluation plus proche (voir chapitre 4.2 sur la justification des choix).

3.4 Les contextes retenus pour l'étude

Toujours dans un souci de comparabilité, seuls des contextes généraux ont été retenus pour cette étude. Ils offrent une large palette d'appréciations possibles.

3.4.1 Bref contexte historique des pays et régions.

Nouvelle-Zélande

Le pays a été découvert et peuplé depuis environ l'an 1000 par les Moriori puis par les Maori. Aperçu brièvement par Abel Tasman (1603-1659) en 1642-3, le pays est redécouvert par James Cook (1728-1779) en 1769, la colonisation débute, principalement britannique. En 1840 le traité de Waitangi est signé par des chefs maori et des représentants de la Couronne

⁹ « ... Une manipulation soignée des collections de la bibliothèque par ses employé(e)s est une attente considérée comme légitime, voire même évidente par cette bibliothèque. Cette conception *évidente* annule tout besoin de procédures internes obligatoires quant à la manipulation des livres et autres objets lors de leur préparation au prêt. Il résulte de cette situation des formes de manipulation qui n'atteignent de loin pas un niveau de qualité standard étant donné que chaque employé(e) suit ses propres habitudes et conceptions d'une manipulation adéquate des collections de la bibliothèque. De mauvaises manipulations et des manques de soins conduisent à des dégâts caractéristiques. ... » (Traduction par l'auteur)

britannique. Ce traité assied l'autorité anglaise sur la Nouvelle-Zélande et déclenche une forte colonisation britannique. Dès les années 1970, le traité, dont les versions anglaise et maori ne coïncident pas, est « réhabilité » et conduit à une profonde reconnaissance de la culture maorie en tant que culture native de la Nouvelle-Zélande.¹⁰

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :

Pays jeune

Pas de conflits armés sur sol néo-zélandais

France / Alsace

En 1681, la ville libre impériale de Strasbourg est assiégée par les troupes du roi de France et doit se rendre. Quelques années plus tard, l'Alsace est partagée entre les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. En 1798, la République libre de Mulhouse, alliée à la Confédération Suisse doit capituler devant un blocus économique mené par la France. La ville devient à son tour française.

1871 : par le traité de Francfort, l'Empire allemand annexe l'Alsace, sauf les environs de Belfort, ainsi qu'une partie de la Lorraine. 1919 : L'Alsace redevient française, suite à la ratification du traité de Versailles. 1940-1944 : pendant l'occupation nazie, l'Alsace est annexée de fait au Reich. 1944, libération de Strasbourg et de Mulhouse.¹¹

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :

Pays ancien

Plusieurs conflits armés (récents et anciens)

Suisse

On assiste dès le 13^{ème} siècle à une lente évolution et organisation pour déboucher, au 19^{ème} siècle sur la confédération d'états souverains actuelle. Quelques conflits prennent place durant cette période. La Suisse n'est pas impliquée directement dans les grands conflits européens des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :

Pays ancien

Peu de conflits armés (de surcroît anciens)

3.4.2 Contexte politique des pays et régions

Nouvelle-Zélande

Le pays est gouverné par une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire. Il n'existe qu'une seule chambre, celle des représentants. Cette situation débouche sur des gouvernements fortement positionnés politiquement aux réactions rapides.

¹⁰ cf. King (2003)

¹¹ cf. Wikipédia, L'encyclopédie libre, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Alsace> , [consulté le 27. janvier 2008]

L'honorable Judith Tizard (parti travailliste) est en ce moment la Ministre responsable pour la NLNZ.

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
Gouvernements fortement positionnés politiquement et changeants. Décisions rapides.
Changements internes mais très stable vis-à-vis de l'extérieur.

France / Alsace

La France est une république au gouvernement quinquennal. Ce régime débouche sur des gouvernements fortement positionnés politiquement aux réactions relativement rapides.
La BNUS est un établissement public à caractère administratif sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, en ce moment Monsieur le Ministre Xavier Darcos.

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
Gouvernements fortement positionnés politiquement et changeants. Décisions relativement rapides.
Forts changements politiques au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

Suisse

Démocratie directe, fortement attachée à un gouvernement de coalition, débouche sur des gouvernements très stables aux réactions quelque peu lentes.
La BNS fait partie du Département fédéral de l'intérieur, conduit en ce moment par Monsieur le Conseiller fédéral Pascal Couchepin.

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
Gouvernements de coalition très stables et lents. Décisions relativement lentes.
Peu et lents changements politiques au cours des derniers siècles.

3.4.3 Contexte géographique des pays et des bibliothèques

Nouvelle-Zélande

La NLNZ à Wellington se trouve à quelques dizaines de mètres de la mer, dans une région volcanique, placée exactement sur la jonction des plaques tectoniques pacifique et australienne. Les tremblements de terre sont très fréquents dans l'ensemble de la Nouvelle-Zélande. Ils peuvent atteindre de fortes intensités (Wellington 1855 : 8 sur l'échelle de Richter).

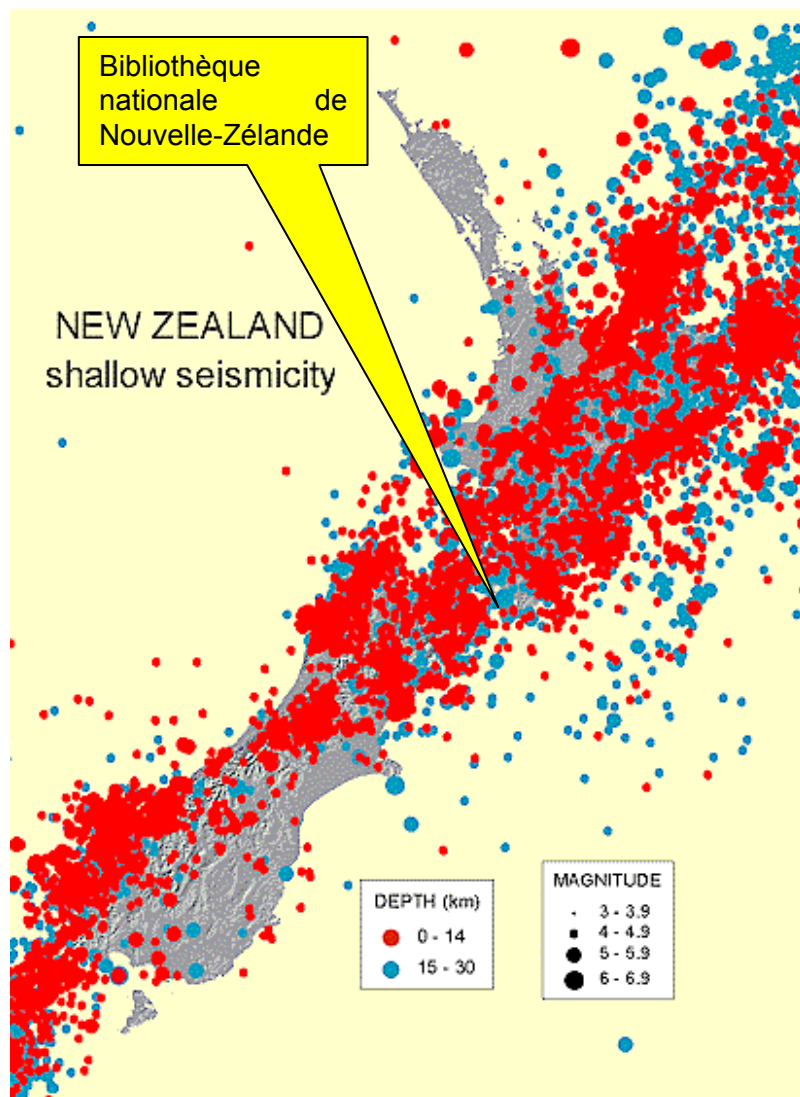


Figure 1 Activité sismique proche de la surface en Nouvelle-Zélande entre 1990 et 1994.¹²

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :

Danger constant de tremblement de terre, éventuellement de tsunami.

Préparation intense du personnel à ce genre de dangers et aux dangers corrélatifs.

France / Alsace

La BNUS se trouve dans une région dont l'activité sismique est considérée comme modérée.

¹² Sources : <http://mtaspiring.school.nz/Tephra/ThewhereandwhenofNZearthquakes.html> [consulté le 15 février 2008].

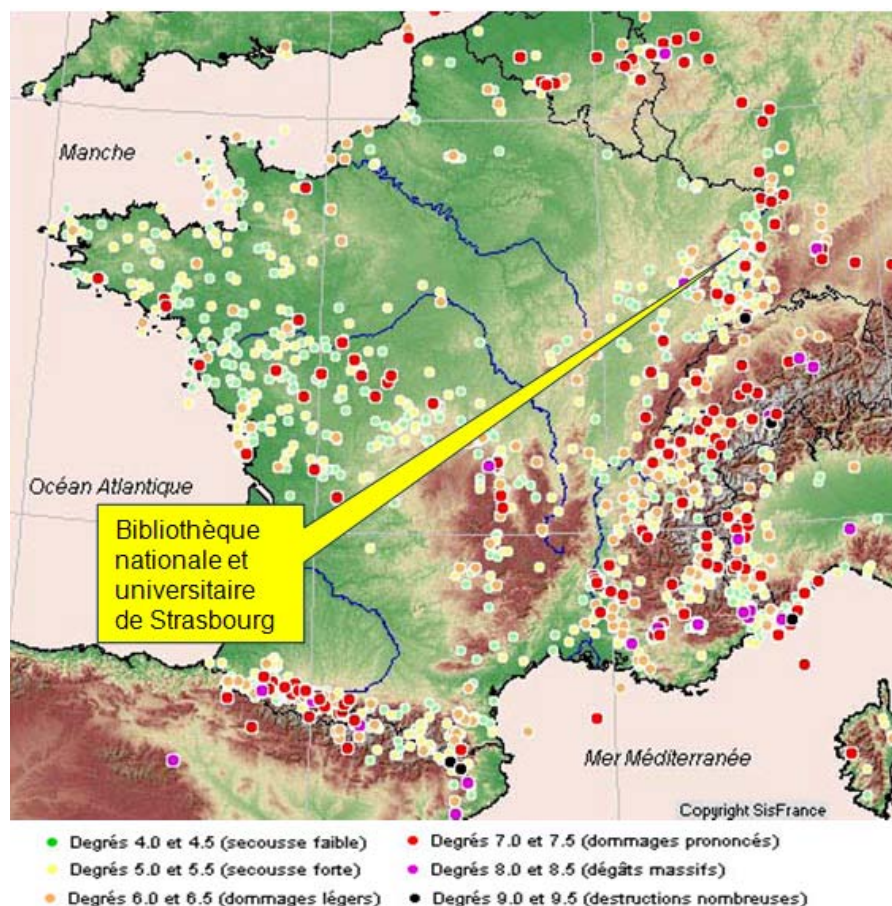


Figure 2 Sismité historique de la France.¹³

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
 Danger modéré en ce qui concerne l'activité sismique.

Suisse

La ville de Berne qui abrite la BNS est classée en zone 1 (la plus faible) de la norme de construction parasismique SIA 261. En 1356, la ville de Bâle, située à moins de 100 kilomètres de Berne, a été fortement endommagée par des tremblements de terre suivis d'incendies.

¹³ Carte des épicentres des séismes les mieux connus (1300-2003) figurant dans la banque de données SisFrance. (www.sisfrance.net), http://www2.brgm.fr/Fichiers/dossier_commuPresse/cartessism.pdf [consulté le 14 février 2008]

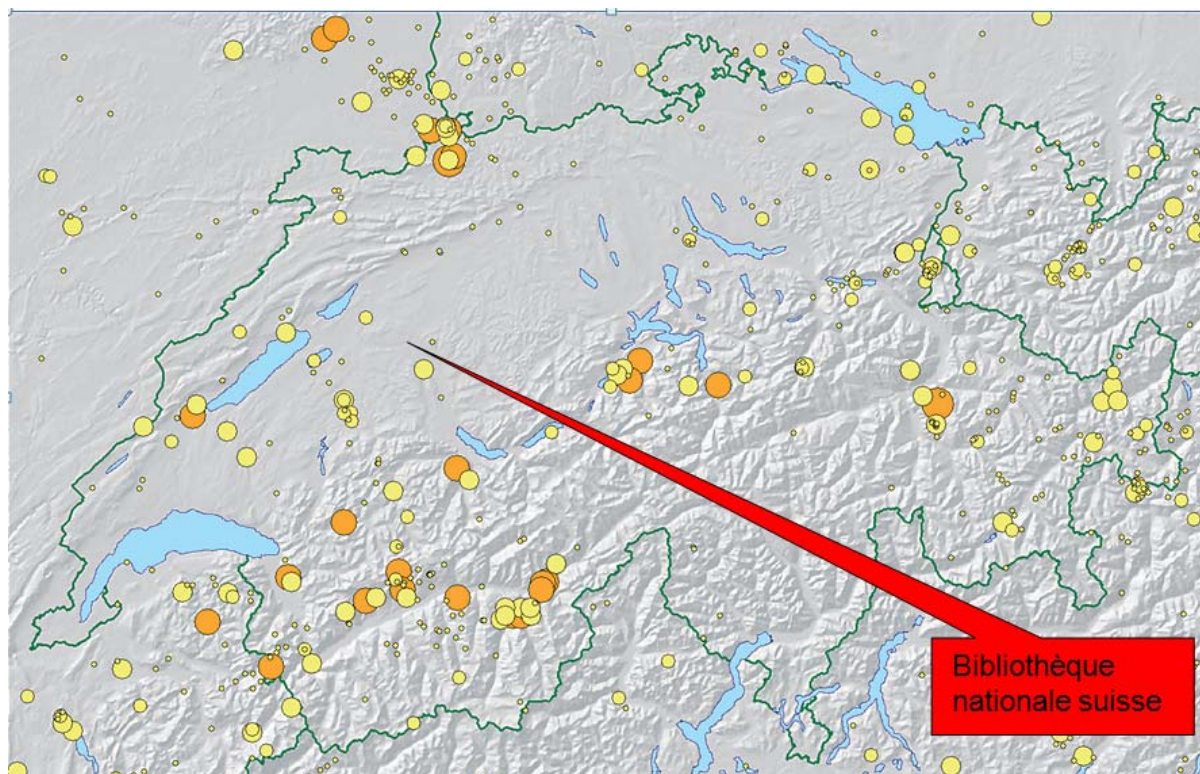


Figure 3 Activité sismique en Suisse. Epicentres des séismes enregistrés par sismographe de 1975 à 2002 (jaune). Epicentre des forts séismes depuis le 13^{ème} siècle (orange).¹⁴

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
 Danger faible en ce qui concerne l'activité sismique.

¹⁴ Service sismologique Suisse (SED), ETH Zurich, <http://www.earthquake.ethz.ch/docs/flyer/alea>
 [consulté le 14 février 2008]

3.4.4 Contexte climatique des régions

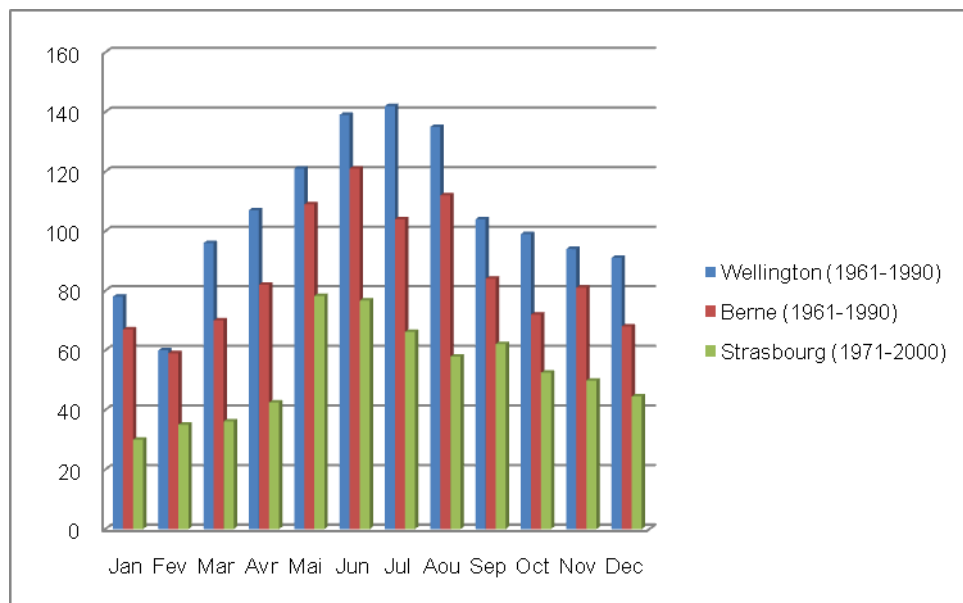


Figure 4 Précipitations mensuelles moyennes (en mm) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.

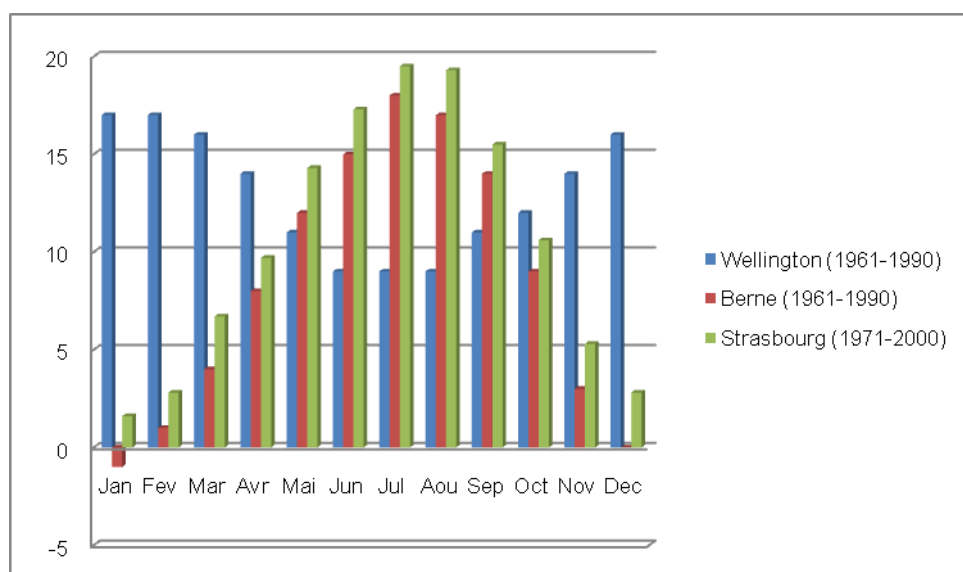


Figure 5 Températures mensuelles moyennes (en °C) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.

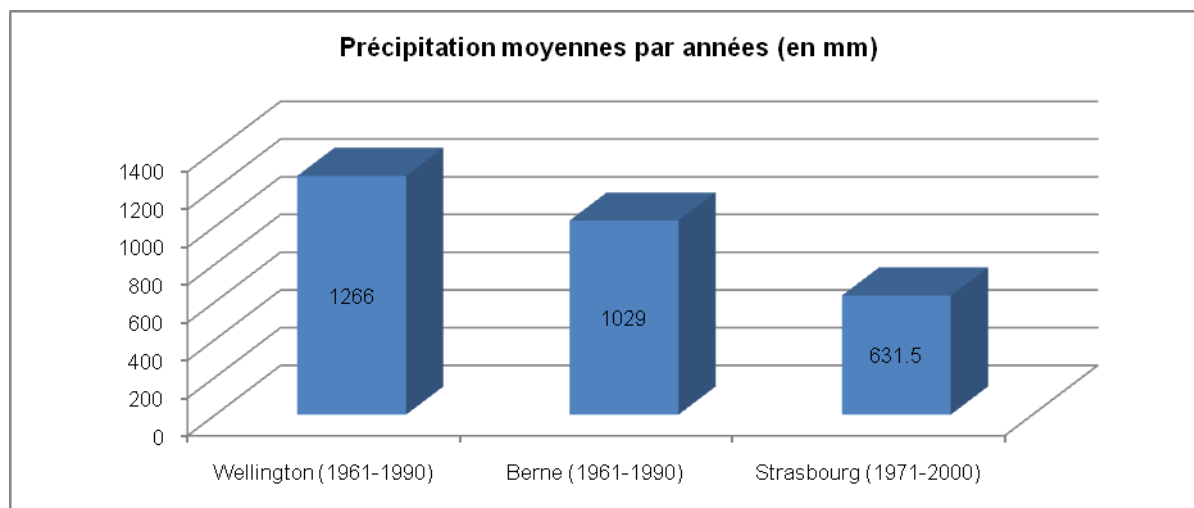


Figure 6 Précipitations annuelles moyennes (en mm) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.

Nouvelle-Zélande / Wellington¹⁵

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
 Amplitude des températures relativement modérée.
 Fortes précipitations.

France / Alsace / Strasbourg¹⁶

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
 Amplitude des températures plus forte.
 Précipitations modérées (par rapport à la Nouvelle-Zélande).

Suisse / Berne¹⁷

Ce qu'on retiendra en particulier pour cette étude :
 Amplitude des températures plus forte.
 Précipitations importantes.

3.4.5 Contexte culturel des pays et régions

Nouvelle-Zélande

¹⁵ Sources pour la Nouvelle-Zélande : <http://btn.weather.ca/index.php?product=statistics&pagecontent=C04302>
 [consulté le 31 janvier 2008]

¹⁶ Sources pour la France : http://www.educnet.education.fr/meteo/data/climato/fiche_clim_Strasbourg.pdf
 [consulté le 31 janvier 2008]

¹⁷ Sources pour la Suisse : http://www.meteosuisse.admin.ch/web/fr/climat/climatogrammes_de_stations_meteorologique_suisse/ber.html
 [consulté le 31 janvier 2008]

La culture européenne introduite dans le première moitié du 19^{ème} siècle s'est rapidement et longtemps imposée, ne s'adaptant que sporadiquement aux contraintes provenant de divers contextes locaux. La seconde moitié du 20^{ème} siècle a vu se réinstaller ce que Michael King (King, 2003) a intitulé un « mana¹⁸ maori » qui conduisit la Nouvelle-Zélande dans les années 1980-1990 à de profonds changements internes.

« ... Perhaps the single measure with the most pervasive influence, though not greatly commented on at the time, was the establishment of the Waitangi Tribunal by the Rowling Labour Government in 1975. This was set up to deliberate and rule on alleged breaches of the Treaty of Waitangi that occurred from that date. Little public notice was taken of its operation until 1985, when its powers were made retrospective to 1840. From this time, it became the focus of Maori resource claims against the Crown and the source of major settlements that would reinvigorate tribal activity over large parts of the country. It was one of a series of measures which so changed the face of New Zealand life in the 1980s and 1990s that their cumulative effect could legitimately be called a revolution. ... » (King, 2003 : p. 487)

Cette « révolution » a remis, non pas au goût, mais à l'ordre du jour le respect total des coutumes, traditions et croyances maori. Les collections de la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande ont bien évidemment été touchées par ce phénomène. Il s'en est suivi une profonde réflexion sur la manière de conserver les objets dits maori. Yann Nicolas l'indique bien dans l'introduction de son mémoire :

« ... Le défi n'est pas seulement de s'ouvrir à des populations culturellement diverses, mais de traduire cette diversité culturelle dans le cœur des missions et des opérations quotidiennes des bibliothèques. ... » (Nicolas, 2003)

Cette réflexion et les modifications qui s'en sont suivies jouent certainement un rôle non négligeable dans la prise de conscience et le respect général attribués à toutes les collections. La conservation des collections « pākehā¹⁹ » bénéficie certainement d'un effet de levier activé par les profonds changements au niveau de la reconnaissance culturelle maori et donc des objets qui y sont liés.

France / Alsace

L'Alsace est très engagée dans une phase de transition linguistique : d'une région majoritairement germanophone (dialecte alsacien), elle se transforme en région bilingue, voire majoritairement francophone.

« ... Alors que, dans les années 20, plus de 3 enfants sur 5 apprenaient l'alsacien sans le français, cette situation a aujourd'hui disparu. De nos jours, presque tous les enfants nés en Alsace parlent le français avec leurs parents, et seulement un enfant sur quatre parle l'alsacien. Par ailleurs, quand le dialecte est parlé entre parents et enfants, il devient de plus en plus une langue occasionnelle : parmi l'ensemble des enfants nés en Alsace, seuls 10% des enfants apprennent aujourd'hui l'alsacien de façon habituelle, contre 80% jusque dans les années 40. ... » (Duée, 2002)

¹⁸ Esprit, contexte culturel

¹⁹ Désigne les Néo-Zélandais d'origine anglo-saxonne ou européenne. Provient éventuellement du terme maori *pakepakeha* qui désigne des êtres humanoïdes mythiques, à la peau pâle et aux cheveux pâles ou rouges. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pakeha> [consulté le 03 février 2008].

On peut déduire de ce changement une lente modification de la langue dans laquelle les nouvelles acquisitions entrent dans les collections. On peut également se poser la question de la réduction de l'intérêt public pour les collections germanophones au profit des collections francophones. Comme on peut le voir sur son site, la BNUS abrite les collections germaniques les plus importantes du territoire français, elle a été nommée en 1980 Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) pour le domaine "Langues, littératures et civilisation germaniques". Depuis 1994, elle est pôle associé de la Bibliothèque nationale de France pour ces mêmes questions. La BNUS jouit du dépôt légal²⁰ pour acquérir une partie de ses collections.

Suisse

La définition de la culture helvétique est complexe. Depuis des siècles, quatre langues bien distinctes cohabitent sur un petit territoire. Les trois langues principales (allemand, français et italien) sont plus ou moins fortement influencées par des « métropoles » culturelles, des grands frères ou grandes sœurs voisines. Ces cultures sont mises sur un pied d'égalité quant à leur valeur et leur droit au respect au sein de la bibliothèque. La BNS, contrairement à beaucoup de ses consœurs étrangères, ne contient pas de collections « historiques » en tant que telles. Ce type de collections se trouve principalement sous la responsabilité des bibliothèques et archives cantonales ou autres institutions. La BNS ne jouit pas du système du dépôt légal pour l'acquisition de ses collections.

²⁰ Créé par François 1^{er} par l'Ordonnance de Montpellier du 28 décembre 1537, le dépôt légal est actuellement régi par la loi 92-546 du 20 juin 1992 et le décret 2006-696 du 13 juin 2006, paru au J.O. du 15 juin 2006. La BNUS est dépositaire du dépôt légal imprimeur pour la région Alsace (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin). <http://www.bnu.fr/bnu/fr> [consulté le 03 février 2008].

3.4.6 Contexte religieux des pays et régions

Nouvelle-Zélande

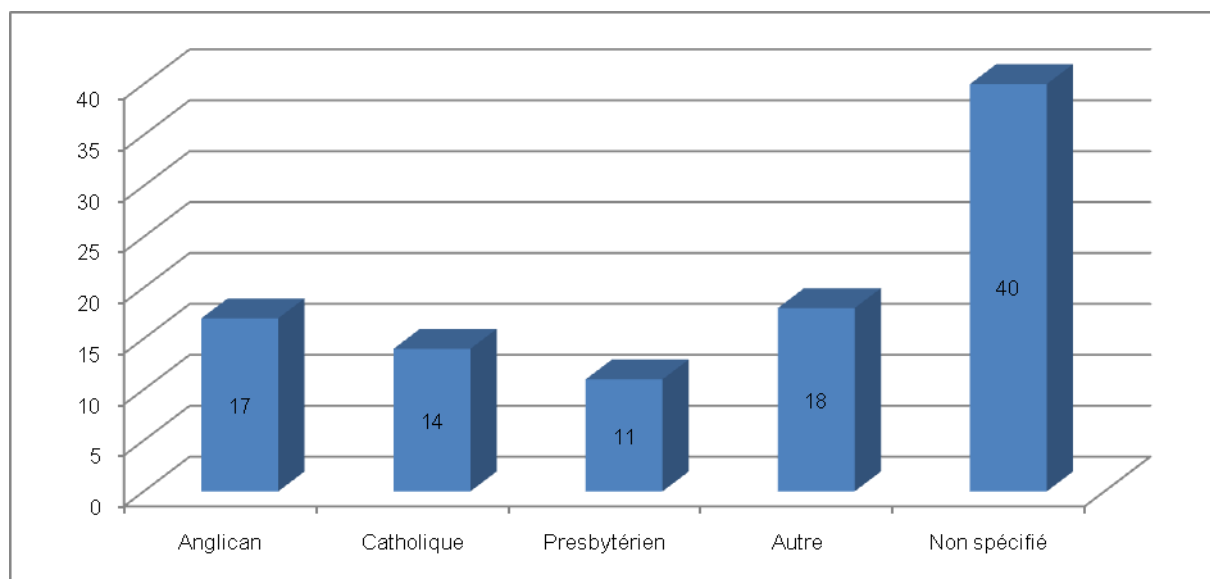


Figure 7 Répartition des religions en Nouvelle-Zélande (2001)²¹

Il est difficile d'attribuer une religion spécifique à la société néo-zélandaise. Dans un recensement de 2001, 40% des personnes interrogées choisissaient de ne pas spécifier leur appartenance à une communauté religieuse.

France / Alsace

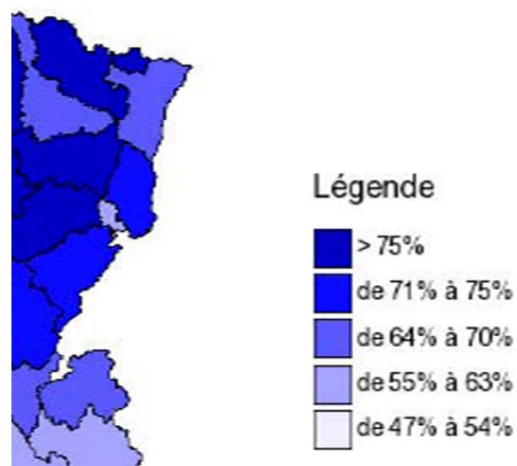


Figure 8 Religion catholique en France (Alsace)²²

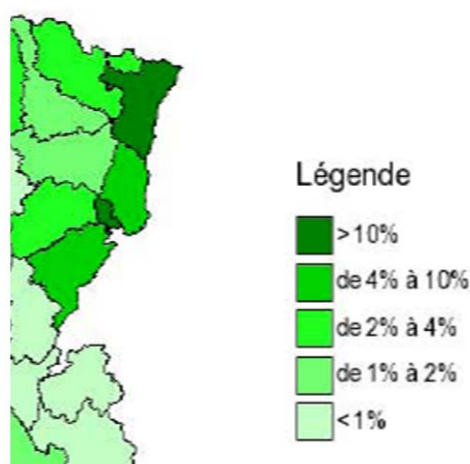


Figure 9 Religion protestante en France (Alsace)²³

L'Alsace est majoritairement de religion catholique.

²¹ Source : Site Web de Statistics New Zealand Tatauranga Aotearoa, <http://www.stats.govt.nz/products-and-services/Articles/census-snpsht-cult-diversity-Mar02.htm> [consulté le 15 février 2008].

²² Sources : http://www.ifop.com/europe/docs/religions_geo.pdf [consulté le 15 février 2008].

²³ Sources idem que la figure précédente.

Suisse

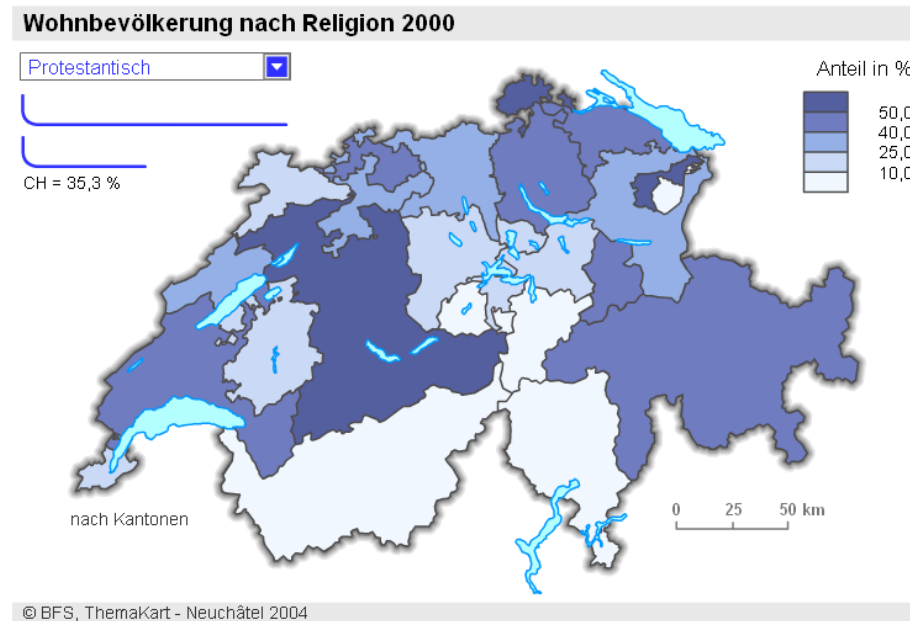


Figure 10 Religion protestante en Suisse²⁴

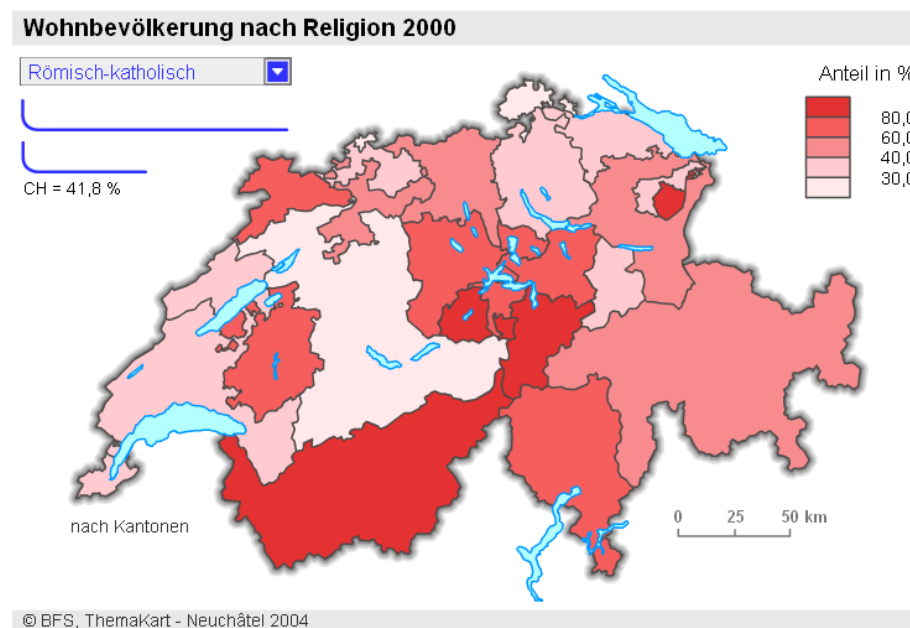


Figure 11 Religion catholique en Suisse²⁵

La Suisse est partagée majoritairement entre les religions catholique et protestante.

²⁴ Source : Site Web de l'Office fédéral suisse de la statistique, <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/de/index/themen/01/05/blank/key/religionen.html> [consulté le 15 février 2008].

²⁵ Idem que la source de la figure 11.

4 Bases théoriques

4.1 Définitions

Ethique n. f.

Définition²⁶: « Discipline de la philosophie ayant pour objet l'examen des principes moraux en regard de ce qui est jugé souhaitable et qui sont à la base de la conduite d'un individu ou d'un groupe. »

Note(s):

Lorsqu'elle est appliquée à un domaine d'activité, l'éthique est un processus de réflexion continu sur le sens et les conséquences multiples des actions.

Les termes morale et éthique sont souvent employés l'un pour l'autre, mais ils se distinguent pourtant. La morale propose ou impose une norme de conduite, tandis que l'éthique, qui est de l'ordre du questionnement sur les grands principes de vie, oblige à faire des choix et à savoir les expliciter. Il ne faut pas confondre l'éthique avec la déontologie qui se rapporte à l'ensemble des devoirs d'un membre d'une profession libérale et autre.

Conservation n. f.

Définition²⁷: « Ensemble des actions visant à préserver une œuvre d'art (ou un objet historique) de toute détérioration, notamment en éliminant les causes d'altération et en contrôlant l'environnement dans lequel elle est placée, mais sans effectuer d'interventions profondes sur l'œuvre elle-même. »

Collection (de bibliothèque) n. f.

Définition²⁸: « Regroupement de documents qui sont détenus par une bibliothèque et qui sont réunis selon des critères thématiques ou physiques. »

Note(s):

Une collection de bibliothèque peut regrouper, par exemple, des livres d'art ou des documents audiovisuels. Le terme collection désigne différentes notions selon le contexte dans lequel il est employé. En effet, une collection peut être une publication en série, un regroupement éditorial (collection d'éditeur) ou un regroupement documentaire (collection de

²⁶ Source: Site Web de l'Office québécois de la langue française 2007, <http://www.granddictionnaire.com> [consulté le 03 février 2008].

²⁷ Source: Site Web de l'Office québécois de la langue française 2001, <http://www.granddictionnaire.com> [consulté le 03 février 2008].

²⁸ Source: Site Web de l'Office québécois de la langue française 2004, <http://www.granddictionnaire.com> [consulté le 03 février 2008].

bibliothèque). Les termes « collection » et « fonds » sont parfois employés comme synonymes bien qu'ils recouvrent des notions légèrement différentes.

Perpétuité n. f.

Définition²⁹: « Caractère de ce qui est perpétuel; durée sans interruption, sans discontinuation. Synonyme : éternité, pérennité, permanence. »

Ce terme est utilisé dans le texte législatif régissant la ATL, à l'intérieur de la NLNZ. Il indique la durée durant laquelle les collections doivent être conservées. C'est le seul des textes légaux étudiés ici qui indique une durée de conservation des collections. Les autres textes laissent une place à l'interprétation du terme « conserver ».

*« ... 12 Purposes of Alexander Turnbull Library
The purposes of the Alexander Turnbull Library are
To preserve, protect, develop, and make accessible for all the people of New Zealand the
collections of that library in perpetuity and in a manner consistent ... »*

4.2 Choix des bibliothèques et justification

Le choix des bibliothèques a été induit par leurs similitudes ou leurs dissemblances. L'analyse des sources d'apprentissage passif fait clairement ressortir les différences.

Similitudes	Différences
Taille des institutions ³⁰	Histoire
Bibliothèques multi culturelles	Géographie
Bibliothèques multilingues	Systèmes politiques
Présence d'une unité de conservation	Climat
Bibliothèques nationales ³¹	Langues

Figure 12 Similitudes et différences des bibliothèques choisies pour l'étude.

Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande

National Library of New Zealand Te Puna Mātauranga o Aotearoa

Date de fondation : 1965³²

Nombre d'objets conservés (Sans ATL) : environ 1.5 millions³³

Personnel employé : 279 personnes (30 janvier 2008)

²⁹ Source : Site Web du Centre Nationale de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/perp%C3%A9tuit%C3%A9>? [consulté le 03 février 2008]

³⁰ La NLNZ compte plus d'employé(e)s que les deux autres mais le nombre d'objets contenu dans les collections est similaire.

³¹ La BNUS a un statut particulier de la Bibliothèque nationale de France.

³² Le « National Library Act » de 1965 amalgame la « General Assembly Library », la ATL et la « National Library Service » pour former la NLNZ.

³³ Communication par courriel du 30 janvier 2008 du service d'information en ligne de la NLNZ à l'auteur.

Situation similaire à la ATL. Le dépôt légal est actif en Nouvelle-Zélande depuis 1903. Il assure une certaine complétude des collections.

ATL

Date de fondation : 1918³⁴

Nombre d'objets conservés : environ 4.9 millions³⁵

Personnel employé : 104 personnes (30 janvier 2008)

La ATL est relativement jeune. Le pays lui-même est très jeune, comparé à la France et la Suisse, donc son histoire l'est aussi. Si la population néo-zélandaise a été impliquée dans les grands conflits mondiaux du 20^{ème} siècle, le pays lui-même n'en a pas été le théâtre. La colonisation a apporté des idées claires et éprouvées quant aux besoins et méthodes de collection. En 1858 déjà, le Parlement dispose d'une bibliothèque, alors que plusieurs personnes privées constituent des collections (Turnbull³⁶, Hocken³⁷, et autres). Les collections de cette bibliothèque bénéficient d'une certaine complétude. L'Histoire de la Nouvelle-Zélande est relativement courte. Il y a de fortes chances pour que les collections de la NLNZ & ATL puissent illustrer un important pourcentage du cheminement historique du pays, sans interruptions. Ceci n'est pas évident pour des Histoires qui remontent plus en avant dans le temps.

Ni la ATL ni plus tard la NLNZ n'ont connu de grandes destructions par le passé, mais des mouvements de collection lors de déménagements. La collection par contre est nettement mise en danger par de potentiels événements futurs. Comme on l'a vu dans le chapitre 3.4.3, une épée de Damoclès, sous forme de forces telluriques en constante activité, menace en permanence la pérennité de ces collections. Couplé au besoin croissant d'accès des collections en ligne, ce danger pourrait expliquer l'ampleur des projets actuels de numérisation des collections qui non seulement procurent un accès en ligne aux collections mais « sauvent » également les informations visuelles³⁸ contenues à la surface les objets.

Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Date de fondation : 1872

Nombre d'objets conservés : environ 3 millions³⁹

Personnel employé : 143 personnes (31 janvier 2008)

Durant la guerre de 1870, plusieurs bibliothèques de la ville de Strasbourg sont victimes d'incendies. Quelque 300'000 volumes et 3500 manuscrits sont détruits. La BNUS émerge de ces cendres en 1873. Grâce à des dons en provenance de l'Empire allemand et du monde entier, sous le nom de « Kaiserliche Universitäts- und Landesbibliothek zu Strassburg », elle compte à ce moment-là plus de 200 000 volumes. En 1889, on construit un nouvel édifice. Après la guerre de 1914-1918, retour de la région à la France. Lors de la

³⁴ Date du legs d'Alexander Horsburgh Turnbull à la Couronne.

³⁵ Communication par courriel du 30 janvier 2008 du service « ask a librarian » de la NLNZ.

³⁶ Alexander Horsburgh Turnbull (1868-1918).

³⁷ Dr Thomas Morland Hocken (1836-1910), Hocken Collections Uare Taoka o Hākena, University of Otago Te Whare Wānanga o Otāgo. <http://www.library.otago.ac.nz/hocken/index.html> [consulté le 15 février 2008].

³⁸ Autant le texte que l'image.

³⁹ Communication à l'auteur par courriel du 31 janvier 2008 de la responsable de la communication interne de la BNUS.

seconde guerre mondiale, la BNU est évacuée partiellement en zone libre à Clermont-Ferrand. En 1941, les autorités allemandes et le gouvernement de Vichy ordonnent le rapatriement des collections à Strasbourg. En 1944, une bombe touche la BNU endommageant la grande salle de lecture et les magasins nord. La même année, une partie des collections, entreposées à l'extérieur, sont incendiées suite aux combats⁴⁰.

Ce résumé de l'histoire de cette bibliothèque met en évidence un passé tumultueux composé de destructions et de mouvements des collections. Le futur de cette institution n'est que modérément mis en danger par des événements potentiels au niveau géographique. Tout au plus, comme on l'a vu dans le chapitre 3.4.2, elle peut l'être par de potentielles modifications de politique de collection.

Bibliothèque nationale suisse

Date de fondation : 1895

Nombre d'objets conservés : environ 5.2 millions⁴¹

Personnel employé : 160 personnes (31 janvier 2008)

Après deux déménagements la BNS a intégré, en 1930 les bâtiments qu'elle occupe actuellement. Elle a subi un important mouvement des collections lors de l'entrée en fonction des magasins actuels en 2001 après une rénovation complète en 2000. Son passé est stable, son futur ne semble pas comporter de gros dangers potentiels.

Les trois collections sont dans des situations inégales par rapport aux dangers auxquels elles sont ou ont été soumises. Les collections de la NLNZ peuvent plutôt craindre des événements futurs, les collections de la BNUS ont subi de gros dommages par le passé, les collections de la BNS ont un passé sans histoire particulière et un futur sans grands dangers externes visibles.

4.3 Textes légaux

Les trois textes indiquent les mandats donnés aux bibliothèques nationales. Ils indiquent les actions et leur étendue. Globalement, les trois mandats sont très similaires.

Rang	NZ (NLNZ)	NZ (ATL)	F (BNU)	CH (NB)
1	Collectionner	Préserver	Collectionner	Collectionner
2	Préserver	Protéger	Conserver	Répertorier
3	Protéger	Développer	Communiquer	Conserver
4	Rendre accessible	Rendre accessible	Mettre en valeur	Rendre accessible

Figure 13 Tableau comparatif du positionnement textuel des mandats légaux des bibliothèques

National Library of New Zealand (Te Puna Mātauranga o Aotearoa) Act 2003⁴²

⁴⁰ Sources : Renseignements historiques sur le site de la BNUS.

⁴¹ Estimation interne du service de la conservation de la BNS.

« ... Part 2 National Library of New Zealand Te Puna Mātauranga o Aotearoa including Alexander Turnbull Library

Subpart 1 National Library and National Librarian [...]

7 Purpose of National Library [...]

(a) collecting, preserving, and protecting documents, particularly those relating to New Zealand, and making them accessible for all the people of New Zealand, in a manner consistent with their status as documentary heritage and taonga⁴³ ; ... »⁴⁴

Alexander Turnbull Library

(incluse dans la NLNZ, même texte)

« ... Part 2 National Library of New Zealand Te Puna Mātauranga o Aotearoa including Alexander Turnbull Library

Subpart 2 Alexander Turnbull Library [...]

12 Purposes of Alexander Turnbull Library [...]

The purposes of the Alexander Turnbull Library are-

(a) to preserve, protect, develop, and make accessible for all the people of New Zealand the collections of that library in perpetuity and in a manner consistent with their status as documentary heritage and taonga ; ... »⁴⁵

Décret portant organisation de la BNUS et relatif aux services de la documentation des universités de Strasbourg⁴⁶

« ... Article 3

La BNUS a pour missions :

- de collecter, conserver, communiquer et mettre en valeur des collections de documents présentant un intérêt national, régional ou universitaire ; ... »⁴⁷

Loi fédérale sur la BNS⁴⁸

« ... Art. 2 Mandat

La Bibliothèque nationale a pour mandat de collectionner, de répertorier, de conserver, de rendre accessible et de faire connaître les informations imprimées ou conservées sur d'autres supports que le papier, ayant un lien avec la Suisse. ... »⁴⁹

⁴² Date of assent : 5 May 2003.

⁴³ Trésor, chose matérielle ou immatérielle d'importance et liée à la culture maori.

⁴⁴ National Library of New Zealand (Te Puna Mātauranga o Aotearoa) Act 2003, Public Act 2003 N° 19, Date of assent 5 May 2003.

⁴⁵ Idem à la note 2

⁴⁶ Décret du 15 janvier 1992.

⁴⁷ Publication au Journal Officiel de la République Française (JORF) du 17 janvier 1992 ; Décret n°92-45 du 15 janvier 1992 ; *Décret portant organisation de la BNUS et relatif aux services de la documentation des universités de Strasbourg*.

⁴⁸ Loi du 18 décembre 1992 ; date de l'entrée en vigueur : 1^{er} juin 1993.

⁴⁹ Législation suisse, RS 432.21, 1993

Ces trois bibliothèques sont soumises à des mandats clairement exprimés dans les différentes lois qui les régissent. Ces mandats spécifient, par des formulations aux intensités et priorités différentes, que les collections doivent être conservées.

4.4 Diversité culturelle

Les trois institutions présentent des diversités culturelles plus ou moins fortes. Les trois pays sont multiculturels et sont des pays d'immigration. On analysera ici principalement les aspects multiculturels fondamentaux.

Avantages possibles de la diversité culturelle au niveau de la conservation des collections d'une bibliothèque

En Nouvelle-Zélande, on peut estimer que le biculturalisme accentué des dernières décennies a contribué à l'élévation du niveau de la conservation des collections. Cette mouvance se remarque nettement depuis ce que (King, 2003) a intitulé le renouveau du « mana maori ». Cette prise de conscience a éveillé un intense intérêt et un tout aussi profond respect pour la culture maori et pour les objets qui y sont associés. Tâche ardue que de déterminer la « maoritude » d'un objet. Beaucoup de critères « pakeha » (européens) sont applicables pour déterminer l'origine et l'appartenance d'un objet à une culture donnée. Dans une logique de reconnaissance d'une culture telle qu'elle est apparue en Nouvelle-Zélande dans les années 1980, il paraît légitime d'accorder la priorité à des critères autochtones dans cette détermination. Ceux-ci ne sont pas forcément connus et dominés par les personnes chargées de trancher, d'où l'importance d'un contact intense et facilité avec les autorités en la matière, dans le cas présent, les « kaumātua » (anciens). Ce positionnement quasiment prioritaire accordé aux objets assimilables à la culture autochtone⁵⁰ a créé une synergie qui touche la conservation de l'ensemble des collections. Le fait d'être motivé à accorder un profond respect à certains objets a des retombées bénéfiques sur l'ensemble de la collection et renforce le niveau général de l'éthique de conservation dans ce milieu. Il est complexe de définir le mécanisme de cette motivation. S'agit-il d'une simple obligation, d'une conviction ? Une chose est certaine, on assiste dans cette institution à une profonde responsabilisation des acteurs de la conservation dont le résultat est tout à fait probant au niveau de l'amélioration de l'éthique de conservation des collections.

Désavantages possibles de la diversité culturelle au niveau de la conservation des collections d'une bibliothèque

En Alsace, selon (Duée, 2002) on observe depuis un siècle un effet de balancier qui fait passer toute la région d'une majorité linguistique germanophone à une majorité francophone. Parmi les acteurs de la conservation des collections, un certain désintérêt pour une partie des collections pourrait donc prendre sa source dans l'affaiblissement de l'identification linguistique à ces mêmes collections.

⁵⁰ Pour simplifier le raisonnement, on considèrera la culture maori comme autochtone, même si elle prend sa source sur d'autres terres que la Nouvelle-Zélande.

Une situation similaire peut être observée en Suisse, où quatre langues cohabitent dans les collections de la Bibliothèque nationale. Sans parler des nombreuses répétitions d'objets en deux, trois, voire même quatre langues qui créent certaines redondances, on pourrait également être confronté, à une plus grande échelle encore, à un certain désintérêt par manque d'identification linguistique.

Il est à craindre que les avantages de la diversité culturelle observés en Nouvelle-Zélande ne soient dus qu'à une situation momentanément favorable. Il est difficile de prévoir comment évoluera le respect envers les collections lorsque les deux cultures se retrouveront sur un pied d'égalité. La responsabilisation qu'on peut actuellement observer à la ATL en ce qui concerne la conservation des objets est un élément précieux dans la recherche d'une procédure applicable à d'autres institutions conservant des collections patrimoniales.

5 Le sondage auprès des employé(e)s des bibliothèques choisies

5.1 Sondage en ligne

Un sondage quantitatif en ligne en trois langues (français, allemand et anglais) a été considéré comme adéquat pour les raisons suivantes :

Avantages
Elimine la distance séparant les institutions.
Questionnaire simultané dans les trois pays.
Seuls les questionnaires complets peuvent être validés et envoyés, ce qui simplifie considérablement le dépouillement.
Les personnes interrogées peuvent facilement choisir la langue dans laquelle ils désirent répondre au questionnaire. Les bibliothèques de Strasbourg et de Berne ont reçu le questionnaire en français et en allemand.

Figure 14 Sondage en ligne: avantages.

Le sondage demandait de choisir entre quatre réponses proposées pour chacune des 14 questions en rapport avec l'éthique de conservation. Il fallait également choisir parmi les réponses proposées à 4 questions personnelles sur le genre, l'âge, le nombre d'années de service et le niveau hiérarchique.

Voir également en annexe le tableau synoptique ayant servi à l'élaboration du questionnaire.

Les questions du sondage relatives à l'éthique de conservation :

N°	Titre	Question	Réponse A	Réponse B	Réponse C	Réponse D
1	Manipulation des objets.	Quelle réponse correspond le mieux à votre activité au sein de la bibliothèque?	Je n'ai aucun contact direct avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis en contact quelques fois par semaine avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis en contact quelques fois par jour avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis constamment en contact avec les objets collectionnés par la bibliothèque.
2	Contexte historico-politique. Danger pour les objets.	A votre avis, parmi les événements proposés, quels sont ceux qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?	Destructions dans le cadre de conflits armés (feu, pillages, destructions volontaires).	Modification des priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, micro filmage au détriment des originaux).	Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.	Le contexte historico-politique ne joue aucun rôle dans la conservation des collections d'une bibliothèque.

3	Contexte géographique-climatique. Danger pour les objets.	A votre avis, quels sont, en général, les événements qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?	Insécurités climatiques (inondations, vents violents, vagues de froid intense, réchauffement climatique).	Activités volcaniques (tremblements de terre, éruptions, tsunamis).	Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.	Nos collections sont totalement à l'abri de ce type de dangers.
4	Point de vue des objets. Dégradations mécaniques et influences externes.	Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations mécaniques subies par les objets?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont fait de matières inertes dont la conservation n'est pas influencée par des éléments externes.	La manipulation et l'utilisation sont les sources principales de dégradation des objets des collections de la bibliothèque.	Des conditions climatiques défavorables au niveau de la qualité de l'air et de la lumière, du taux d'humidité relative et de la température activent les processus de dégradation des objets des collections de la bibliothèque.	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont endommagés autant par leur manipulation et leur utilisation que par les conditions climatiques dans lesquelles ils se trouvent.
5	Point de vue des objets, Dégradations dues à des éléments internes.	Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations intrinsèques subies par les objets?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont soumis à une dégradation naturelle que rien ne peut enrayer.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque n'apportent pas de changements visibles et mesurables.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque freinent tout au plus leur dégradation.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque améliorent leur condition physique et leur durée de vie.
6	Ethique de conservation des collections dans le cadre de la formation professionnelle.	Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?	Ce sujet n'est pas traité dans le cadre de ma formation professionnelle.	Ce sujet est mentionné en marge de ma formation professionnelle.	J'ai bénéficié de cours théoriques en éthique de conservation.	J'ai bénéficié de cours théoriques et pratiques en éthique de conservation.
7	Ethique de conservation des collections dans le cadre de l'activité professionnelle.	Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?	Des connaissances approfondies d'éthique de conservation étaient assumées connues lors de mon entrée en fonction.	Une introduction unique à l'éthique de conservation a été organisée à mon entrée en fonction.	Un entraînement sporadique en éthique de conservation (moins de deux fois par an) est organisé par mon employeur.	Un entraînement régulier en éthique de conservation (deux fois et plus par an) est organisé par mon employeur.

8	Ethique de conservation. Son importance au sein de la bibliothèque.	Quelle réponse correspond le mieux à votre bibliothèque?	Les buts de la bibliothèque sont indépendants de toute éthique de conservation.	Les buts de la bibliothèque ne sont que partiellement liés à une éthique de conservation.	Les buts de l'institution, de par leur nature, sont intimement liés à une éthique de conservation.	Les buts de l'institution sont liés légalement à une éthique de conservation.
9	Ethique de conservation. Son application au sein de l'institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à votre bibliothèque?	L'éthique de conservation est absente des préoccupations de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est respectée de façon lacunaire au sein de la bibliothèque.	L'éthique de conservation, à quelques exceptions près, est bien respectée au sein de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est un des piliers du fonctionnement de la bibliothèque.
10	Ethique de conservation. Etat d'esprit général au sein de votre institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à votre bibliothèque?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont là pour être utilisés et leur durée de vie est limitée.	Les objets anciens collectionnés par la bibliothèque devraient être protégés.	Tout objet acquiert un statut particulier digne de respect dès qu'il entre dans la collection de la bibliothèque.	Tout doit être mis en œuvre pour transmettre la collection entière de la bibliothèque dans le meilleur état possible aux générations suivantes.
11	Ethique de conservation. Votre estimation au sujet de vos collègues proches.	Quelle affirmation y correspond le mieux?	L'éthique de conservation n'est pas nécessaire à mes collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est parfois évoquée par mes collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est discutée lors de la plupart des manipulations d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est toujours discutée avant la manipulation des objets des collections de la bibliothèque.
12	Ethique de conservation. Le sentiment qui règne au sein de votre institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à ce que vous ressentez au sein de la bibliothèque?	L'éthique de conservation est une contrainte autant inutile qu'exagérée au bon fonctionnement de nos activités.	L'éthique de conservation n'est souvent pas adaptée aux besoins réels des objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation permet une manipulation plus sûre des objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation permet d'assurer la pérennité et de prévenir d'éventuels dégâts aux objets des collections de la bibliothèque.
13	Origine culturelle ou religieuse des objets.	L'origine culturelle ou religieuse d'un objet joue-t-elle un rôle dans le soin apporté à sa	L'origine culturelle d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	L'origine religieuse d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	Autant l'origine culturelle que religieuse d'un objet jouent un rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	L'origine culturelle ou religieuse d'un objet ne change rien au soin apporté à sa manipulation.

		manipulation?				
14	Âge des objets.	Quel type d'objet nécessite le plus grand respect?	Les objets anciens.	Les objets anciens et fragiles.	Les objets récents et fragiles.	Les objets anciens et récents demandent le même respect.

Lancement du sondage et période de collecte des opinions

Le sondage a été préparé, testé et trois liens URL ont été générés vers un site web. Les réponses sont parvenues au fur et à mesure, accompagnées d'un courriel de confirmation à l'auteur. La transmission des données est totalement anonyme. Une période d'une semaine complète a été choisie, partant du principe que les individus allaient répondre dès l'ouverture du courriel d'invitation à la participation au sondage.

NLNZ⁵¹ : 31 janvier 2008
 BNUS : 30 janvier 2008
 BNS : 29 janvier 2008

La réception des réponses a été arrêtée le vendredi 8 février à 22H44 CET⁵²

Mise en garde quant à la valeur des réponses

Les réponses aux questions qui ont été envoyées par les employé(e)s des trois institutions ne représentent en rien les réponses officielles de ces institutions. Ces résultats ne reflètent que des vues individuelles.

Résultats

Bibliothèque	Réponses	Potentiel	% du potentiel
NLNZ	101	383	26.4%
BNUS	33	143	23.1%
BNS	108	160	67.5%

Figure 15 Tableau de l'écho du sondage.

⁵¹ Comprenant la NLNZ et la ATL.

⁵² 10H44 samedi 9 février à Wellington, Nouvelle-Zélande.

6 Analyse

6.1 La conservation actuellement

Les trois institutions étudiées ont la chance de pouvoir recourir à du personnel spécifiquement qualifié pour répondre aux besoins de conservation des collections.

Considérations quant à la présence d'une unité de conservation au sein d'une institution responsable d'une collection

On observe trois stades d'intégration d'une unité de conservation au sein d'une institution responsable de collections :

Le premier sera nommé, de façon quelque peu ironique, « le stade alibi ». L'institution, qui a jusque-là travaillé avec des conservateurs / restaurateurs extérieurs, vient de greffer à sa structure une unité de conservation. Les motivations d'intégration d'une telle unité peuvent être d'ordre divers : besoins accrus en conservation / restauration d'objets, adaptation à d'autres institutions du même type et autres. Une des motivations les plus importantes devrait être la reconnaissance du besoin impérieux de conservateurs / restaurateurs dédiés à l'institution pour répondre au mieux à l'engagement légal de conservation des collections.

Durant cette première période « alibi », l'institution se rend compte que l'unité de conservation possède des qualités manuelles et autres très pratiques. Elle prend en charge et résout des problèmes de conservation / restauration déjà déterminés, confirme les possibilités de prêt, encadre, conditionne, réceptionne et vise l'état de conservation d'objets empruntés de l'extérieur et autres. L'unité de conservation travaille presque exclusivement dans le registre de la réaction.

Le second stade sera nommé, (également de façon ironique), « empêcheur de tourner en rond ». L'unité de conservation prend de l'assurance en général et en particulier quant au rôle qu'elle doit jouer pour répondre au mandat légal de conservation imposé à l'institution. Du rôle d'exécutant passif, elle accède à celui d'acteur concret jouissant d'une vision d'ensemble de la conservation des collections de la dite institution.

C'est à ce moment que se cristallisent les différences de connaissances / compréhension / acceptation de l'éthique de conservation par les différents acteurs de l'institution. En effet, souvent l'unité de conservation semble surpasser ses compétences en tentant d'imposer le respect d'un engagement dont on lui accorde avec réticence la responsabilité. L'unité de conservation travaille dans un registre hybride de réaction et d'action.

Le troisième stade sera nommé « partenariat ». L'unité de conservation est chargée d'assumer pleinement et pour toute l'institution la responsabilité de conservation des collections. Celles-ci sont protégées selon des normes reconnues sur le plan international.

Des solutions appropriées sont proposées pour toutes les demandes des conservateurs des collections, eux-mêmes étant prêts à adapter leurs souhaits aux contraintes exigées par le respect du mandat légal de conservation des collections.

Ce stade représente la situation la plus enrichissante et harmonieuse, pour tous les acteurs de l'institution. Beaucoup d'activités de l'institution influencent directement les objets collectionnés. En étant intégrée à toutes les décisions qui touchent ces activités, l'unité de conservation peut soutenir efficacement l'institution. Elle peut agir de façon rationnelle et efficace, autant dans le registre de la réaction, que dans celui de l'action ou de la prévention.

Avantages de la présence active d'une éthique de conservation au sein d'une bibliothèque

A côté d'un avantage évident quant à la conservation à long terme des collections, d'autres avantages non négligeables peuvent être avancés. Glauert et Ruhnau (Glauert/Ruhnau) ont schématiquement représenté les avantages financiers d'une politique de conservation efficace au sein d'une institution.



Figure 16 Devoirs et coûts de l'entretien des fonds, tiré de la publication de Glauert et Ruhnau.

La pyramide verte exprime une situation idéale qui, dans le long-terme, conduit à une réduction des coûts de restauration et permet théoriquement de réduire l'ampleur des objets à traiter. La restauration d'objets endommagés est une solution de dernière instance. Elle est onéreuse et, contrairement à une idée répandue, ne retourne pas la marche du temps mais ajoute à l'objet une étape (cicatrice) supplémentaire. La situation que l'on observe malheureusement trop souvent est le déplacement du volume d'objets à traiter. D'un côté, des problèmes sont résolus par des actions de restauration, de l'autre des problèmes s'accumulent par l'augmentation des collections couplée à une conservation lacunaire. Il est utopique de penser que le problème de la conservation de collections puisse être jamais résolu dans son entier. La conservation est une action qui dure autant que dure l'objet (voir

chapitre 3.2). Il est toutefois important de garder à l'esprit que la conservation d'un objet est moins onéreuse que sa restauration, suite à un dommage ou une manipulation négligée.

Besoins avérés au sein d'une bibliothèque nationale

Hormis les mandats légaux définissant une mission précise, le rôle d'une bibliothèque nationale comporte d'autres aspects. Il est clair qu'une institution nationale joue naturellement un rôle de modèle pour d'autres institutions du même type aux niveaux régionaux. Ce rôle de référence intensifie l'importance de responsabiliser les employé(e)s d'une institution nationale quant à l'expertise qu'ils doivent démontrer dans tous les aspects de leur métier. Le pourcentage d'employé(e)s en contact avec les objets des collections est logiquement très élevé et justifie des mesures en adéquation pour garantir une manipulation sûre et responsable des collections.

	Aucun contact	Contact hebdomadaire	Contact journalier	Contact constant
NLNZ & ATL	29.7 %	13.9 %	7.9 %	48.5 %
		70.3 %		
BNUS	15.2 %	27.3 %	6.1 %	51.5 %
		84.8 %		
BNS	12.0 %	23.1 %	18.5 %	46.3 %
		88.0 %		

Figure 17 NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 1, pourcentages d'individus en contact avec les objets.

6.2 Comparaisons entre les bibliothèques nationales

6.2.1 Ethique de conservation dans la formation professionnelle selon le niveau hiérarchique. Acquisition active de notions.

Chaque niveau hiérarchique participe pleinement, sous diverses formes, de la réponse de l'institution au mandat de conservation. Que ce soit par l'action ou par la conviction et le soutien à l'action, chaque employé(e) de l'institution, quel que soit son niveau hiérarchique, joue un rôle important. La formation professionnelle est déterminante dans la dissémination du savoir à tous les niveaux.

Les formations liées spécifiquement aux métiers des bibliothèques doivent comporter de solides notions d'éthique de conservation. Qu'il s'agisse d'acquisition, de catalogage, de stockage ou de prêt, chaque manipulation requiert un soin particulier aussi au niveau du respect du matériel.

Toutes les formations ne peuvent cependant pas comporter de solides modules d'éthique de conservation. A ce niveau, il incombe à la bibliothèque de pallier ce manque. Elle se doit d'organiser pour ce type d'employé(e)s une introduction adaptée au genre d'activité exercée.

Dans les deux cas, la responsabilisation de l'individu envers les collections, comme l'ont indiqué Collinet et Metzger (Collinet/Metzger, 2005), reste un point crucial qui doit être géré par la bibliothèque.

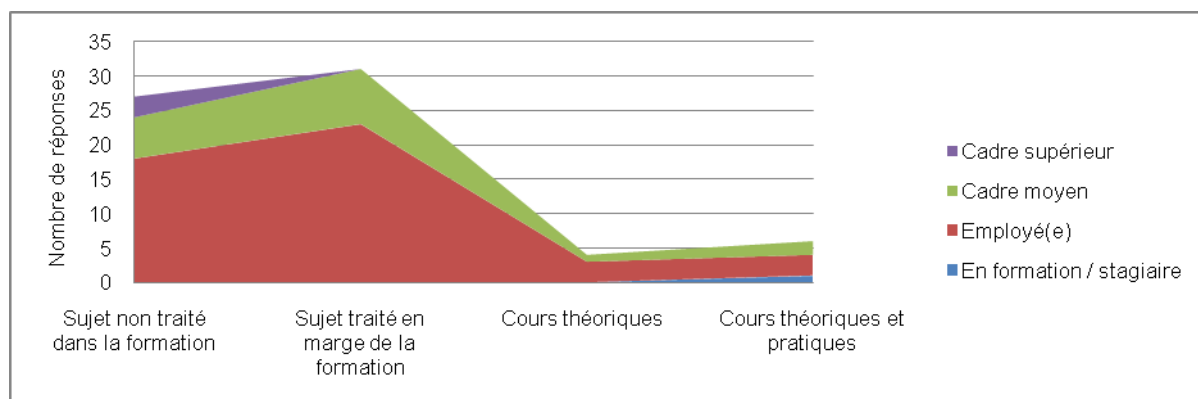


Figure 18 NLNZ, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).

On remarque à la NLNZ qu'une majorité des formations professionnelles des employé(e)s ne semble pas traiter ou seulement marginalement du sujet de l'éthique de conservation. Une petite minorité a été sensibilisée au sujet de façon théorique et pratique. La formation des cadres supérieurs qui ont répondu est fortement hors du sujet de l'éthique de conservation. En ce qui concerne les cadres moyens, la situation est moins dramatique. Pourtant, cette situation n'est pas idéale pour soutenir une des activités premières de l'institution.

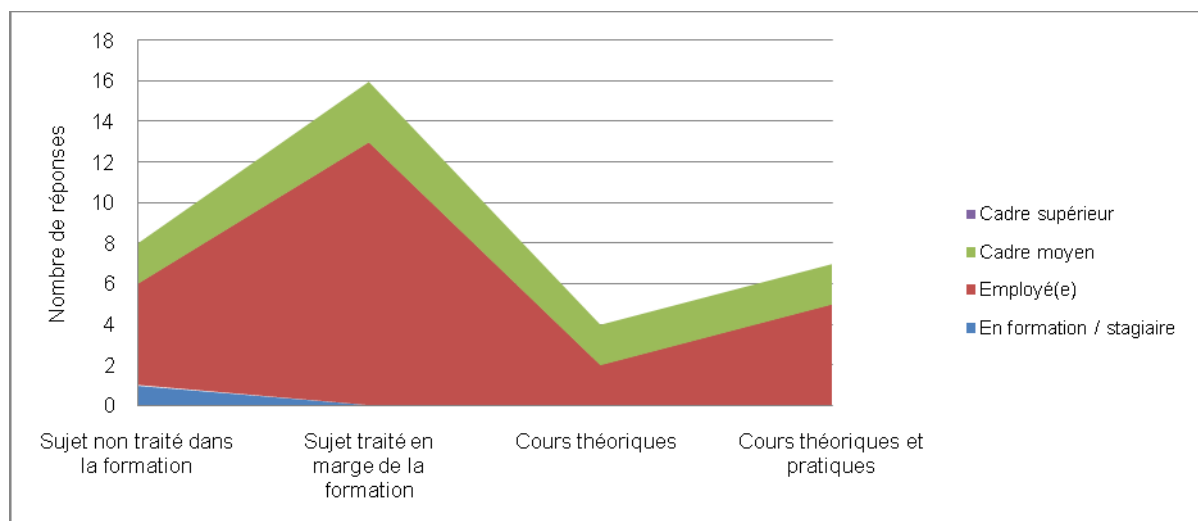


Figure 19 ATL, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).

En ce qui concerne la ATL, une forte majorité d'employé(e)s a été sensibilisée au sujet en marge de la formation. Cette partie de la bibliothèque comprend un service de préservation / conservation, ce qui explique peut-être la remontée de la courbe à la rubrique « Cours théoriques et pratiques ». Aucun cadre supérieur n'a répondu. En ce qui concerne les cadres moyens, la situation n'est ni bonne ni mauvaise. A ce niveau hiérarchique également, la présence de personnes issues du domaine de la conservation influence favorablement la courbe.

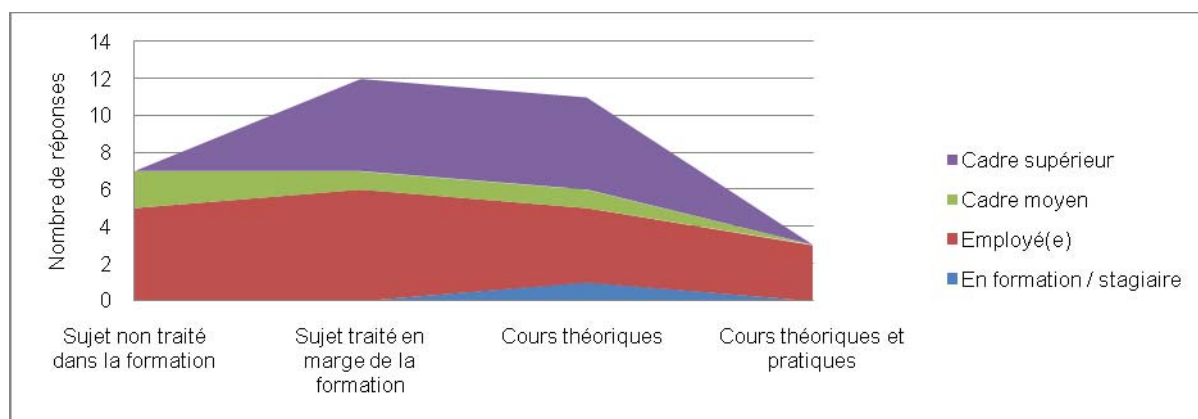


Figure 20 BNUS, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique)

Pour la BNUS, la majorité se situe entre une formation marginale en éthique de conservation et des cours théoriques sur le sujet. Un fort pourcentage de réponses en provenance des cadres supérieurs montre une situation dans laquelle la problématique de la conservation est présente. C'est une situation réjouissante, car les décisions touchant à l'application de mesures de conservation sont générées par ce segment d'employé(e)s.

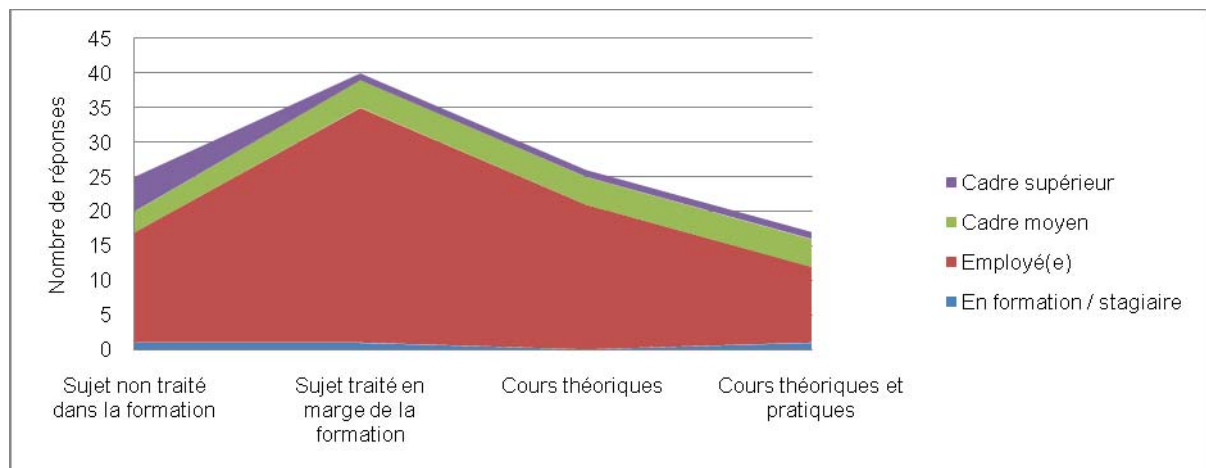


Figure 21 BNS, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).

Pour la BNS, le sujet a été traité de façon marginale pour un grand nombre de personnes dans leur formation professionnelle. Beaucoup ont tout de même suivi des cours théoriques et pratiques. Parmi ces dernières personnes, se trouvent très vraisemblablement les membres de l'unité de conservation. Les cadres moyens sont répartis dans toutes les catégories alors que les cadres supérieurs sont majoritairement hors du sujet dans leur formation professionnelle. Situation non idéale étant donné que ce sont ces deux dernières strates qui décident, influencent et convainquent l'ensemble des employé(e)s.

6.2.2 Ethique de conservation influencée par le contexte historico-politique. Acquisition passive de notions.

Les notions acquises de façon passive créent une base solide et fertile pour l'acquisition ultérieure de connaissances plus ciblées. Ainsi, le contexte historique influence l'appréhension d'une situation actuelle. Cette sensibilisation à une situation passée peut se reporter et s'adapter à des problèmes actuels.

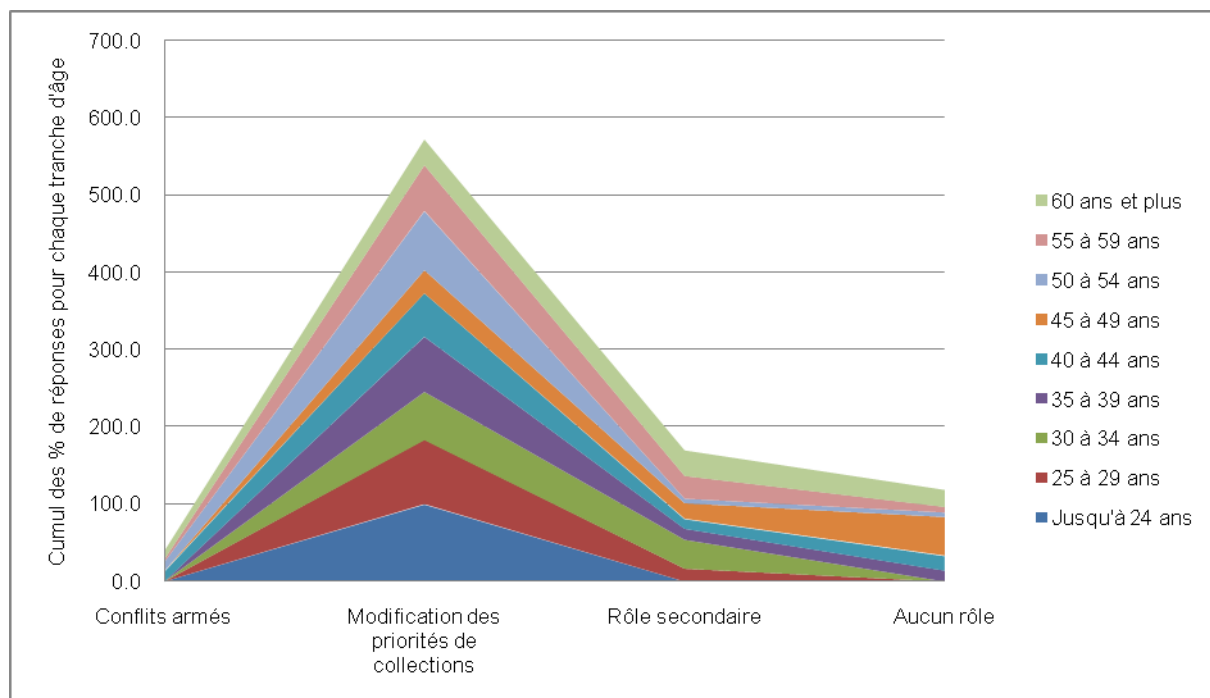


Figure 22 NZNL & ATL, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).

On remarque ici une forte concentration de réponses sur les modifications de priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, micro filmage au détriment des originaux). Les changements politiques des dernières décennies sont un puissant potentiel de modification de la politique de collection (voir chapitre 3.4.2). Sans entrer dans les détails, ces changements ont conduit à l'élimination concrète de parties des collections et à des rumeurs de vente d'autres parties des collections.

« THREAT TO NEW ZEALAND RARE BOOKS COLLECTION

It has just been revealed here in Wellington that New Zealand Treasury officials are circulating a secret discussion paper proposing to sell the thousands of early modern printed books in the Alexander Turnbull Library, a division of the National Library of New Zealand. Alexander Turnbull left about 55,000 books to the nation in 1918, including many early modern books and a particularly strong collection of John Milton's works, which has been subsequently developed and is believed to constitute the fifth-ranking Milton collection in the world. Turnbull did not establish any kind of trust for the books because he relied on subsequent Governments to respect his wishes. ... » (Parry, 1994)

A cette situation s'ajoute actuellement, une importante campagne de numérisation prenant parfois des allures de solution miracle à la conservation des collections. Cependant, la grande majorité des employé(e)s est consciente de ces dangers et il est intéressant de voir que dans la tranche des 45 à 49 ans plusieurs personnes ne voient dans ce contexte aucun danger pour les collections.

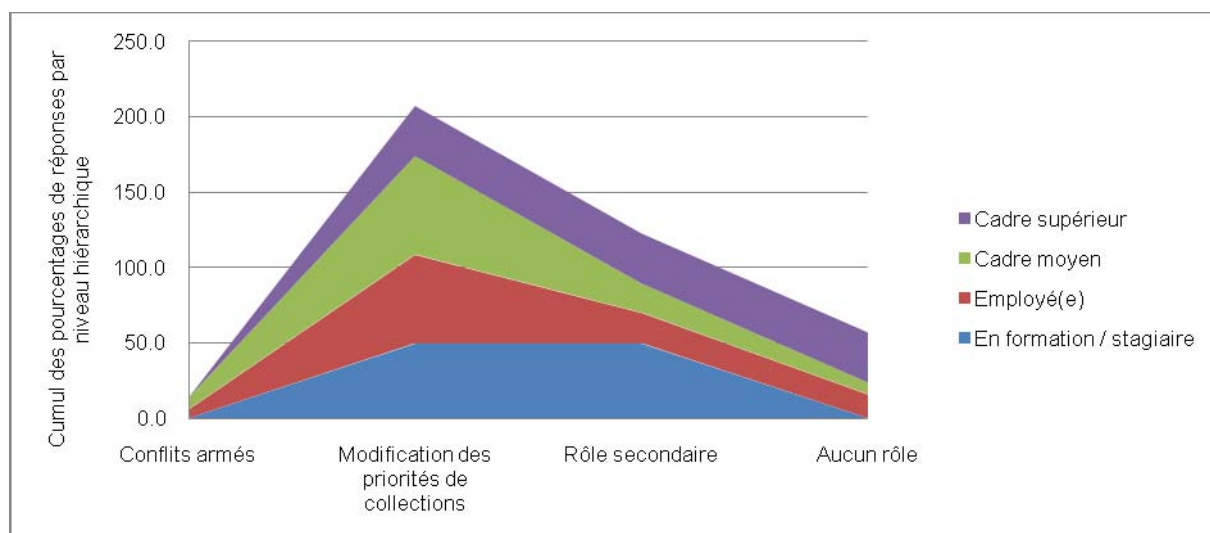


Figure 23 NZNL & ATL, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés par niveau hiérarchique).

Sur ce diagramme, un fort pourcentage du niveau supérieur des cadres est confiant dans l'avenir des collections en ce qui concerne le contexte historico-politique. La moitié des personnes en formation / stagiaires voient un rôle secondaire joué par ce contexte.

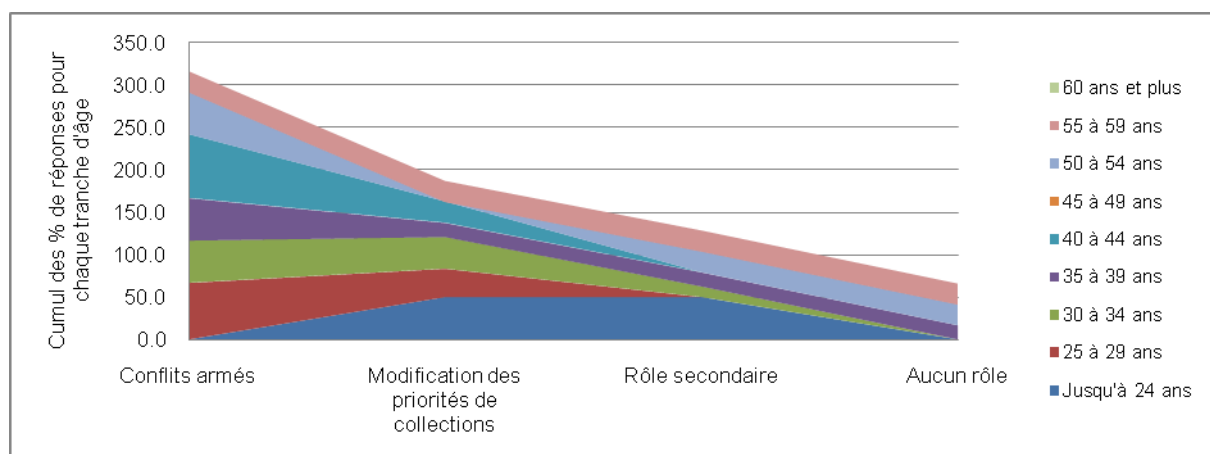


Figure 24 BNUS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).

Le diagramme montre une tendance relativement nette en direction d'une mise en danger des collections par des conflits armés (feu, pillages, destructions volontaires). Le contexte historico-politique de Strasbourg et de l'Alsace, comme on l'a vu dans le chapitre 3.4.1, a été fortement bouleversé durant les derniers siècles. Il perdure potentiellement une forte

sensibilisation à ce type de dangers. Par contre, on constate que, parmi les personnes qui estiment que ce contexte ne joue aucun rôle, ce sont les tranches d'âge les plus élevées qui sont présentes.

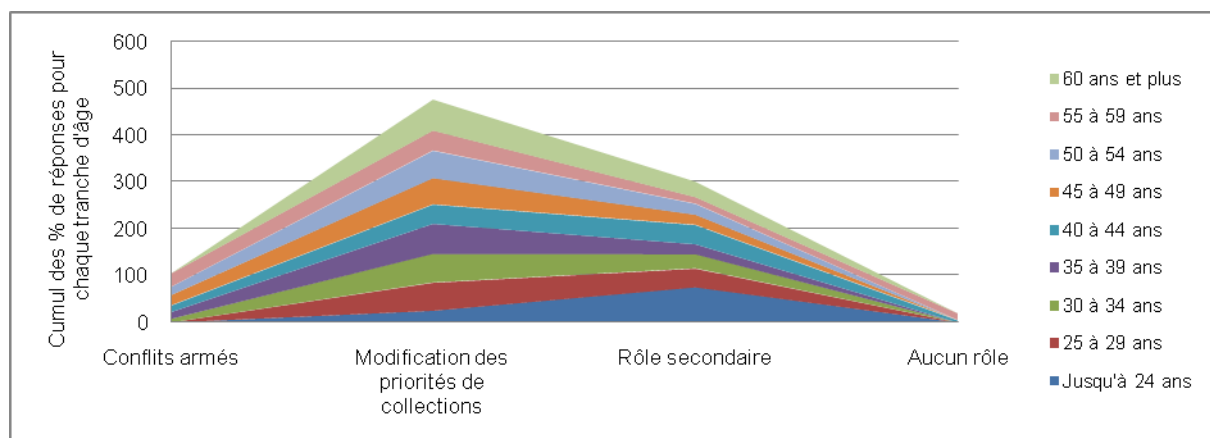


Figure 25 BNS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).

Les réponses se situent clairement dans une vision de danger dans le domaine de la modification des priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, micro filmage au détriment des originaux). Malgré tout, une bonne partie des réponses indique que ce contexte joue un rôle secondaire dans la mise en danger des collections. La plus jeune tranche d'âge place ce type de contexte majoritairement en rôle secondaire. Très peu de réponses indiquent que ce contexte ne joue aucun rôle. Les dangers liés à des conflits armés (feu, pillage, destructions volontaires) ne sont que peu évoqués mais tout de même présents.

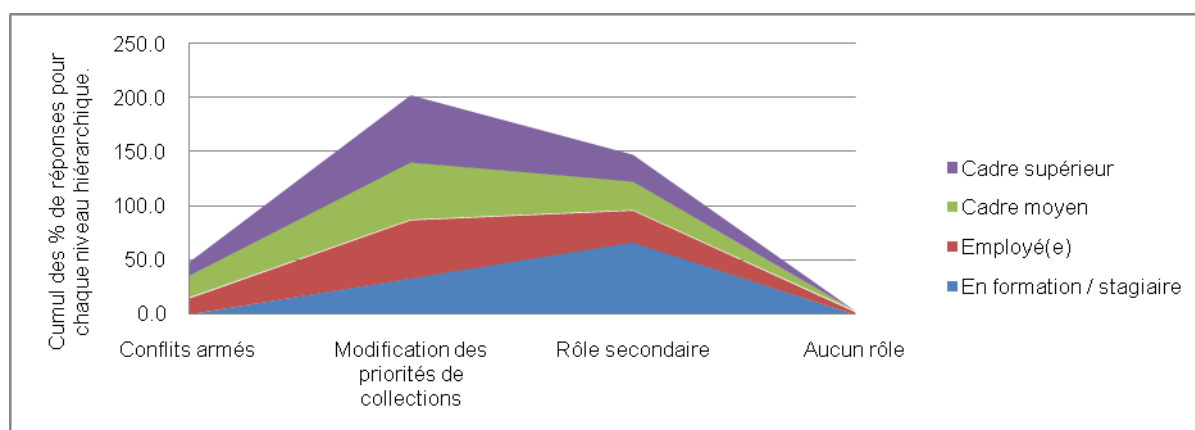


Figure 26 BNS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque niveau hiérarchique).

Dans ce tableau les personnes en formation / stagiaire attribuent au contexte historico-politique un rôle de second plan. Les autres niveaux et particulièrement les cadres supérieurs sont sensibilisés aux modifications des priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, micro filmage au détriment des originaux).

6.2.3 Ethique de conservation influencée par le contexte culturel-religieux. Acquisition passive de notions.

Le soin particulier apporté aux objets d'une partie des collections peut favoriser une synergie qui élèvera le niveau global des soins apportés aux collections en général. Il paraît plausible de penser qu'un individu convaincu et responsabilisé envers une partie des collections va adapter son action au reste des collections.

« ... *Examples of tikanga taonga*

The following are basic tikanga practiced when working with and around taonga. Because whānau, hapū, and iwi have different views on appropriate behaviour, use the rules below as a starting point only.

- *Avoid bringing food or drink near taonga, whether they are on display or in storage. There are many reasons for this. One example is that every taonga has a mauri (life force), and food (particularly heated food) neutralises that life force.*
- *Avoid standing over or stepping across taonga. Generally speaking, if we think of taonga as living entities, then we begin to understand why it is inappropriate to step across them. Treat taonga with the utmost respect at all times. ... »⁵³ (Johnstone Karl, 2005)*

Comme on peut le constater dans ce texte, le respect des coutumes maori demande un grand respect vis-à-vis des objets et interdit, entre autres, la présence de nourriture et de boissons à leur proximité. Ceci soutient les consignes de conservation de l'ensemble des collections.

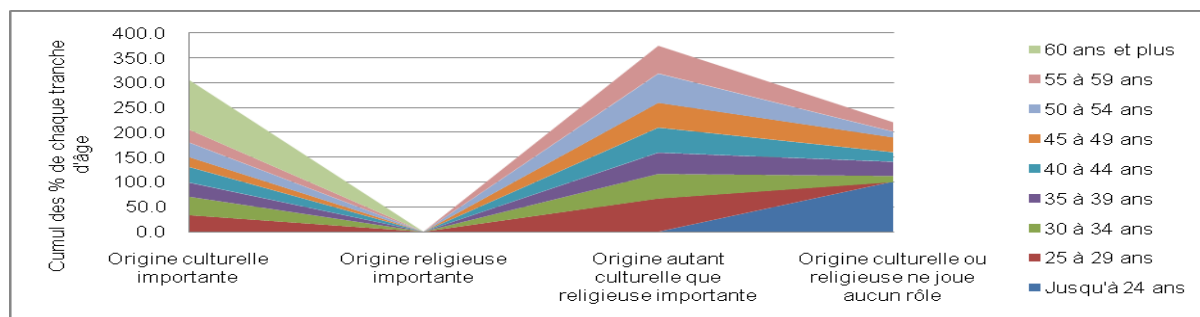


Figure 27 NLNZ, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

⁵³ « ... Exemples de procédures adéquates en présence d'objets de valeur maori.

Les procédures adéquates décrites ici sont standardisées et s'appliquent lors du travail avec ou proche d'objets de valeur maori. Étant donné que les familles, communautés et tribus ont des vues personnelles en ce qui concerne le comportement approprié, les règles suivantes sont à utiliser en tant que base uniquement.

Évitez d'approcher les objets avec de la nourriture et des boissons, qu'ils soient exposés ou en dépôt. Plusieurs raisons le justifient. Par exemple, chaque objet de valeur maori possède un esprit (une force vivante), la nourriture (particulièrement si elle est chauffée) neutralise la force vivante.

Évitez de marcher sur ou au travers d'objets de valeur maori. De façon générale, si l'on admet qu'un objet de valeur maori est une entité vivante, on commence à comprendre pourquoi il n'est pas approprié de le piétiner. Traitez les objets de valeur maori avec le plus grand respect en tout temps. ... » (Traduction de l'auteur).

La Nouvelle-Zélande est fortement influencée par son passé colonial et son actualité multi culturelle. La culture autochtone a été réinstallée à une position prioritaire depuis quelques décennies (voir chapitre 3.4.5). Ceci explique sans doute les deux pics de ce tableau indiquant un intérêt net pour l'origine culturelle des objets. La religion par contre n'est pas du tout mentionnée.

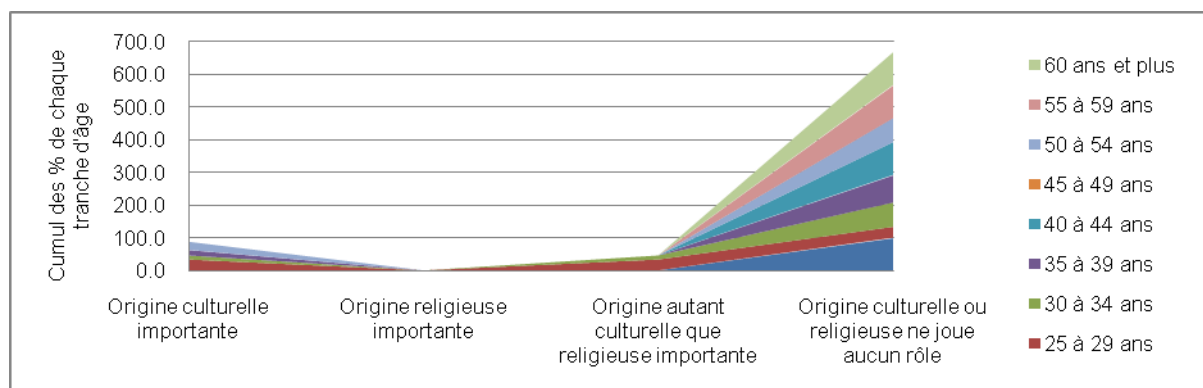


Figure 28 BNUS, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

En Alsace, il n'existe pas non plus d'intérêt particulier pour l'origine religieuse des objets. L'origine culturelle est juste mentionnée. L'origine culturelle ou religieuse d'un objet ne joue aucun rôle dans le soin qui lui est apporté.

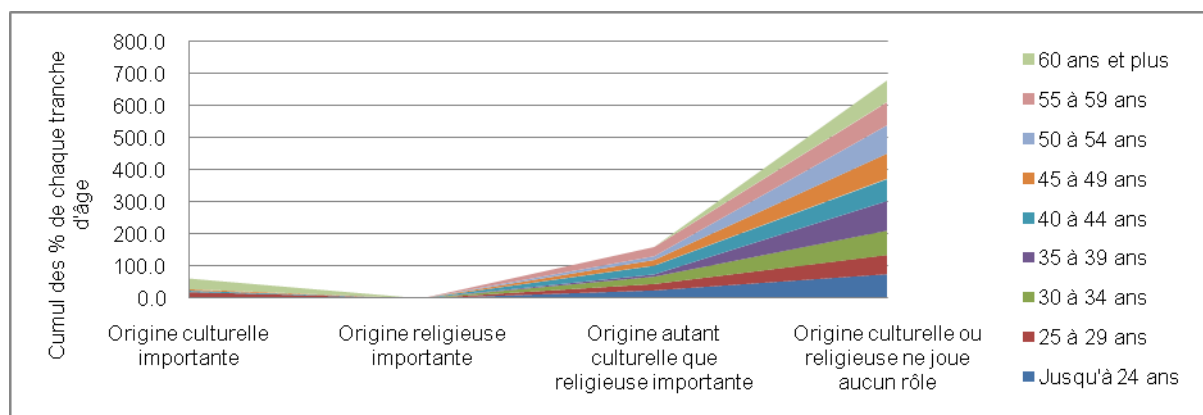


Figure 29 BNS, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

En Suisse, la situation est très similaire à l'Alsace avec une mention légèrement supérieure pour l'importance de l'origine culturelle et religieuse des objets. On peut évoquer la forte diversité culturelle autochtone suisse qui comprend une culture plus vulnérable que les autres (romanche). L'origine religieuse d'un objet n'est jamais mentionnée comme étant de première importance.

6.2.4 Ethique de conservation influencée par l'ancienneté des objets. Acquisition passive de notions.

Une multitude d'exemples quotidiens montrent qu'en général, ce qui est ancien est fragile et nécessite donc plus de soins. Ce qui est fragilisé par un dommage demande encore plus de soins. La conservation d'une collection concerne tous les objets, qu'ils soient endommagés, en bon état, anciens ou récents. On peut même argumenter sur le fait qu'un objet neuf et en bon état possède un potentiel de dommage beaucoup plus élevé qu'un objet usagé et en mauvais état. Nous couperons court au débat pour affirmer simplement que chaque objet, sitôt que l'institution décide de le faire entrer dans les collections, mérite les mêmes mesures de conservation que tous les autres.

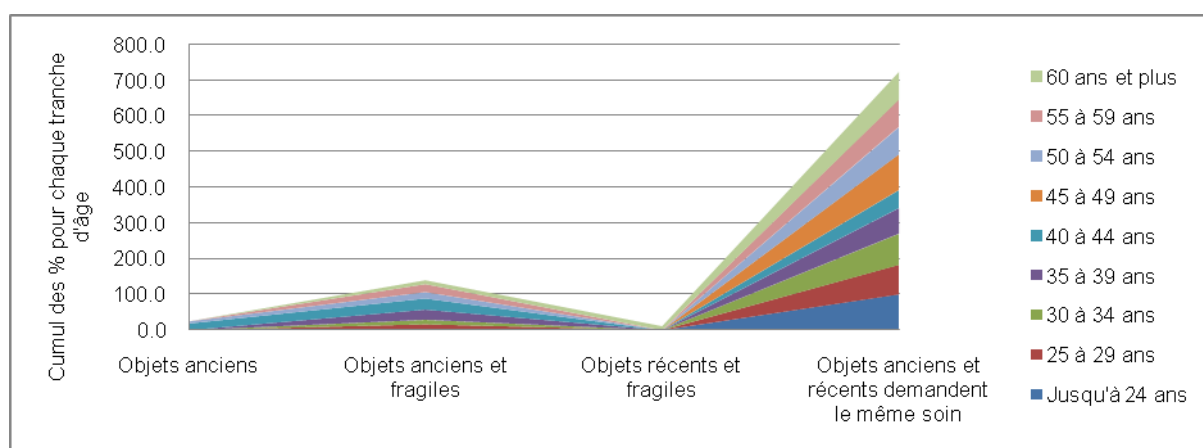


Figure 30, NLNZ & ATL, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

Dans l'institution néo-zélandaise, on remarque une légère tendance naturelle à défendre la faiblesse de l'âge. La majorité, elle, met tous les objets sur un pied d'égalité. Une unité de conservation est active dans cette institution depuis plusieurs décennies.

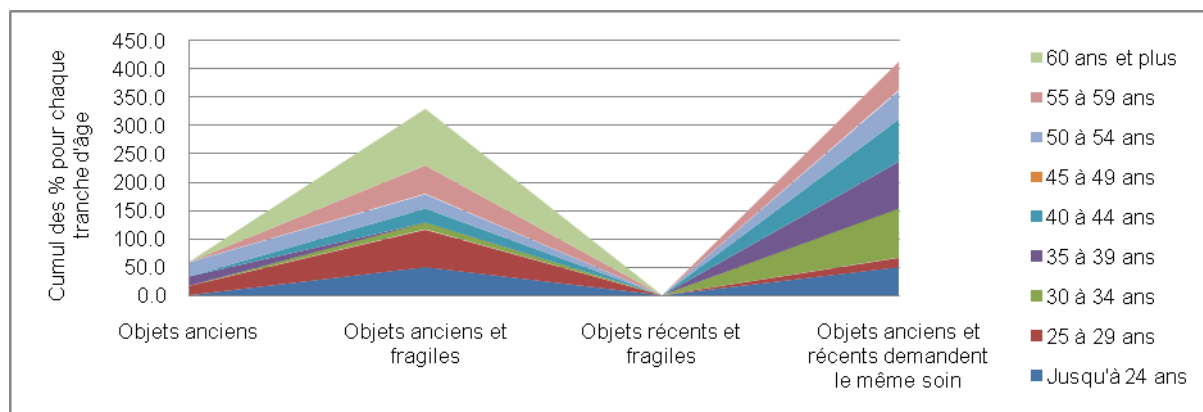


Figure 31 BNUS, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

A Strasbourg, une tendance plus forte se dessine en faveur des objets fragiles et âgés. Une grande partie des individus estime que tous les objets sont égaux. Une unité de conservation est active dans cette institution depuis quelques années.

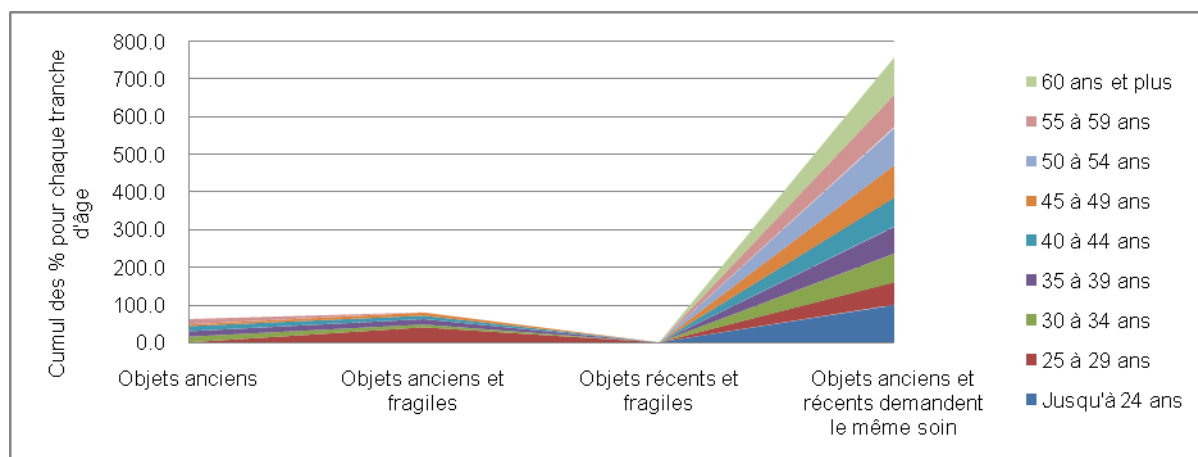


Figure 32 BNS, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.

La situation est encore plus nette à Berne : seule une minorité donne la priorité de conservation aux objets anciens et fragiles. Une unité de conservation est active dans cette institution depuis de nombreuses années.

6.2.5 Ethique de conservation influencée par le contexte géographique-climatique. Acquisition passive de notions.

Le contexte géographique-climatique est une source d'acquisition passive de notions d'éthique de conservation. La Nouvelle-Zélande subit quasiment quotidiennement des secousses telluriques, l'Alsace et la Suisse ont récemment été victimes d'inondations. Les contextes géographique et climatique influencent et sensibilisent ceux qui y sont confrontés.

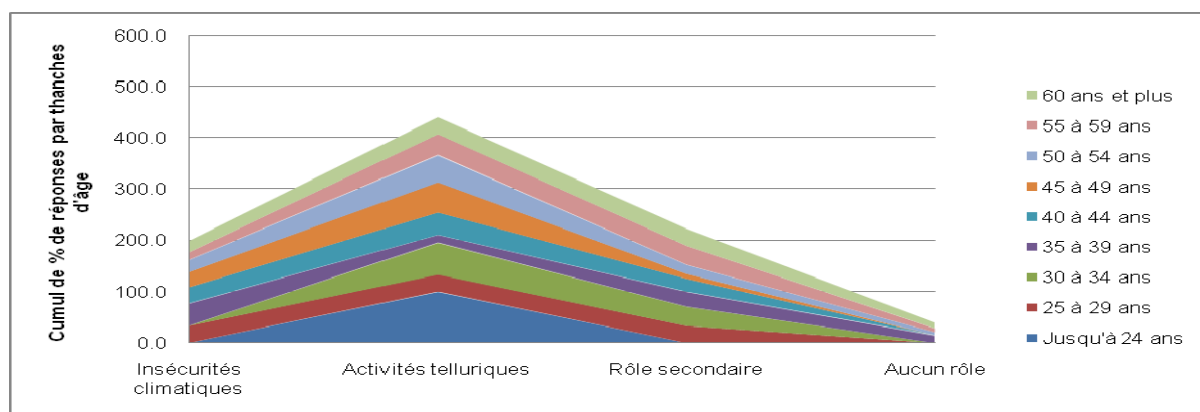


Figure 33 NLNZ & ATL, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).

L'ensemble des réponses montre une nette tendance à considérer les activités telluriques comme source de danger pour les collections. La Nouvelle-Zélande se trouve dans une région à fort aléa sismique (voir chapitre 3.4.3). Les dangers liés aux fortes précipitations se reflètent également dans ces réponses. La NLNZ est située dans un bâtiment conçu pour résister aux assauts naturels. Chaque employé(e) de la bibliothèque est malgré tout conscient(e) des limites de la prévention dans ce type de danger. En ce qui concerne les dangers liés aux insécurité climatiques, les fortes précipitations qui arrosent la Nouvelle-Zélande ont également provoqué récemment des inondations. La NLNZ est équipée pour répondre aux problèmes d'objets gorgés d'eau. Ses ateliers de conservation / restauration hébergent une des plus grandes installations de séchage par lyophilisation d'Australasie.

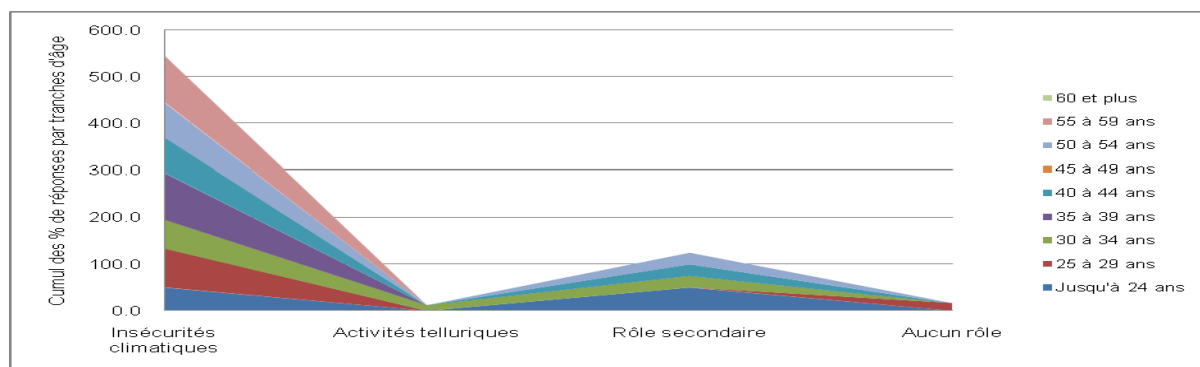


Figure 34 BNUS, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).

Dans ce tableau, un accent net est mis sur les dangers liés aux insécurités climatiques (inondations, vents violents, vagues de froid intense, réchauffement climatique). Ces dangers ne sont que peu tempérés par la qualification de rôle secondaire de ce type de dangers. Les dangers liés à l'activité sismique ne sont pas du tout évoqués. Il serait intéressant d'analyser plus en avant ce résultat.

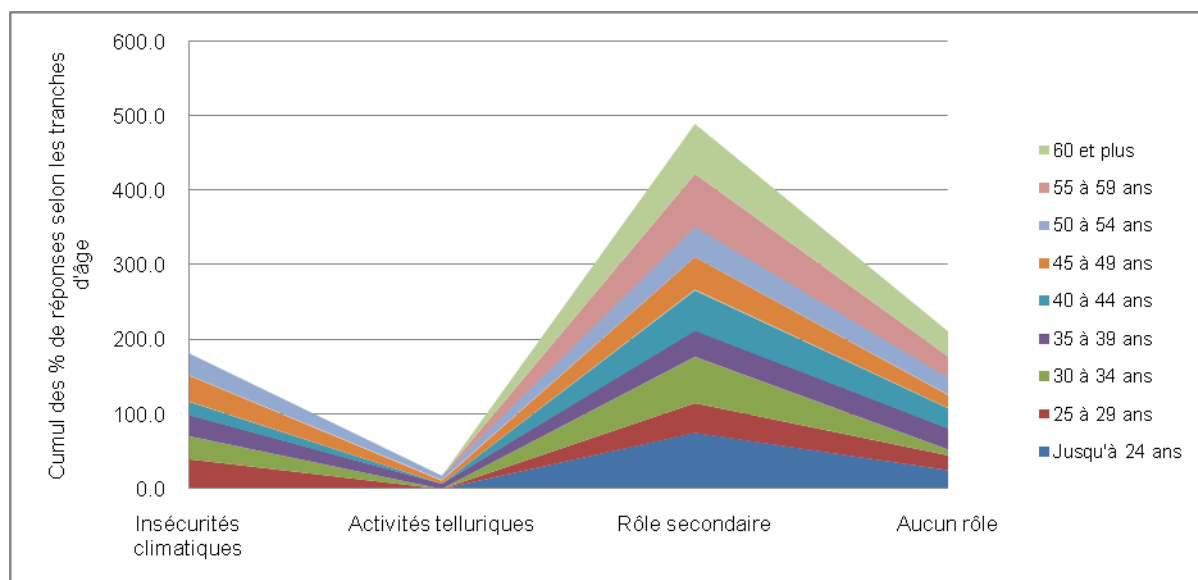


Figure 35 BNS, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).

Ce diagramme montre une tendance nette à considérer ce type de dangers comme secondaire, voire même sans influence. Les insécurités climatiques sont mentionnées mais les dangers telluriques ne sont pas du tout pris en compte. La BNS est en pleine réorganisation de ses dépôts. Une majorité des collections est entrée dans de nouveaux dépôts il y a quelques années alors qu'une seconde étape d'agrandissement est en cours. La modernité des dépôts et leur adéquation aux normes actuelles de sécurité et de conservation créent certainement un sentiment de confiance vis-à-vis des influences géographiques et climatiques.

6.2.6 Ethique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle. Acquisition secondaire de notions.

Le milieu professionnel des bibliothèques est une source éminemment importante d'acquisition de notions d'éthique de conservation.

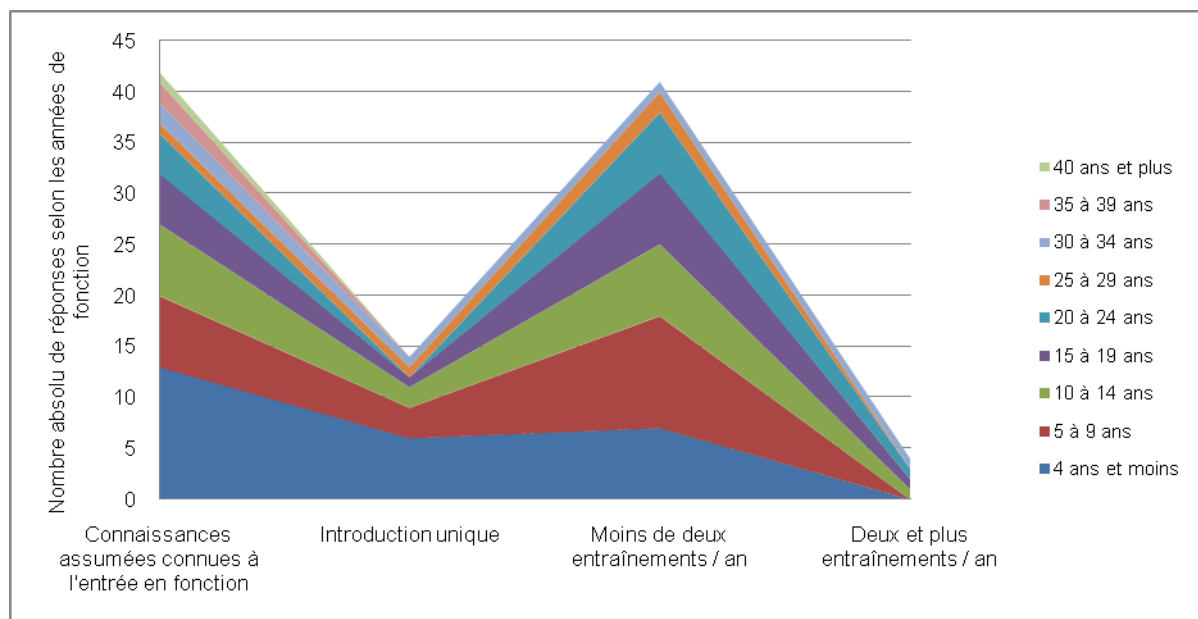


Figure 36 NLNZ, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (nombre absolu de réponses selon les années de fonction).

Ce schéma montre que pour beaucoup de personnes, l'employeur a estimé que des notions d'éthique de conservation faisaient partie de leur bagage à l'entrée en fonction. L'éthique de conservation n'est pas fortement présente dans la formation professionnelle des employé(e)s des bibliothèques (voir chapitre 6.2.1). De surcroit, une très faible proportion d'employé(e)s a suivi une introduction lors de l'entrée en fonction. Il semble par contre qu'un entraînement sporadique soit proposé.

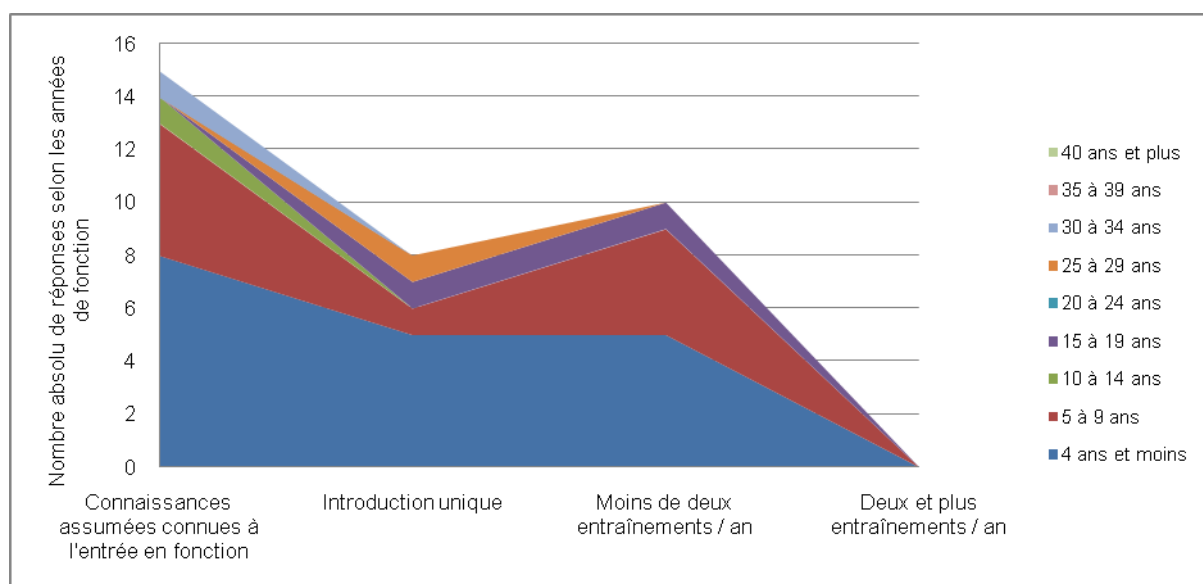


Figure 37 BNUS, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (% cumulés de réponses selon les années de fonction).

Ce schéma montre également une attente de la part de l'employeur quant aux notions d'éthique de conservation à l'entrée en fonction. Une introduction unique est présente ainsi que des entraînements sporadiques.

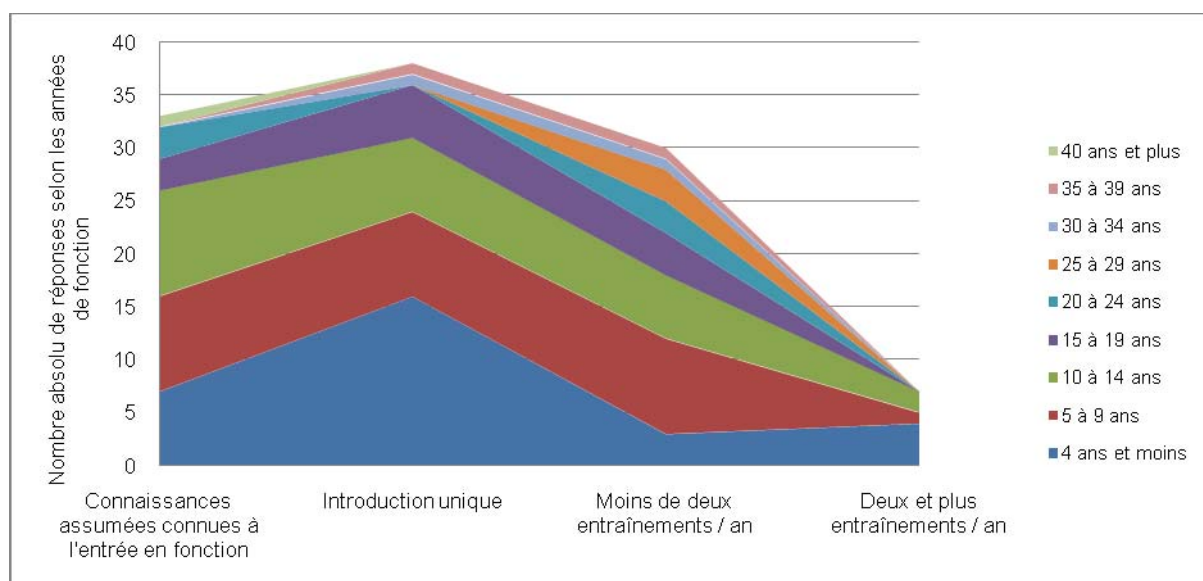


Figure 38 BNS, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (% cumulés des réponses selon les années de fonction).

Une grande partie des personnes estime avoir bénéficié d'une introduction unique à l'éthique de conservation, certaines personnes estiment bénéficier d'un entraînement sporadique dans ce domaine alors qu'une grande partie estime que des connaissances étaient assumées connues à leur entrée en fonction.

7 Lignes directrices pour la promotion de l'éthique de conservation au sein d'une bibliothèque

7.1 Situation optimale

La bibliothèque est liée par un engagement légal à tout mettre en œuvre pour transmettre l'intégralité de ses collections dans le meilleur état possible aux générations futures. La résolution des problèmes de conservation d'une collection est généralement déléguée à une équipe de spécialistes. Cette unité nécessite la collaboration de toute l'institution pour aider l'institution à remplir son mandat. Le soutien inconditionnel et visible de la hiérarchie est également un gage de réussite dans cette entreprise. « Réussite » signifiant ici faire le maximum, développer et adapter constamment l'action de conservation aux évolutions des connaissances en la matière.

La conservation des collections est une activité qui accompagne les objets tout au long de leur vie au sein des collections. C'est donc une préoccupation de longue haleine qui demande à être bien introduite et ceci dès l'arrivée de l'objet dans l'institution. Si le dépôt, l'exposition et la consultation des objets sont des occasions qui requièrent un soin particulier quant à la conservation, celle-ci reste une préoccupation liée à chaque étape du chemin qu'emprunte le livre dans l'institution.

Chaque individu employé par la bibliothèque joue un rôle crucial dans la conservation des collections (voir chapitre 3.3). Il importe de s'assurer que ses connaissances, sa motivation et son sens de la responsabilité envers les objets dont il a la charge correspondent pleinement aux attentes de l'institution. Les attentes de l'institution sont celles formulées par les lois qui les régissent.

L'assurance que chaque employé(e) de la bibliothèque a reçu, compris et accepté de solides bases en éthique de conservation conduit à une réponse pleinement responsable aux mandats assignés aux bibliothèques.

L'apprentissage de notions de conservation peut se dérouler en trois phases (voir chapitre 2.1). Ces trois types d'acquisition, active, passive et secondaire, ont chacun leur importance et apportent chacun leur pierre à l'édifice. L'acquisition passive crée une base solide et fertile aux acquisitions active et secondaire. Il peut être intéressant d'utiliser les sensibilisations découlant de l'apprentissage passif pour construire de solides connaissances en éthique de conservation.

Une sensibilisation est un apprentissage au niveau du subconscient, voire même au niveau de l'instinct. Partir de cette base pour construire un sentiment général, une sensibilisation générale à l'éthique de conservation des collections, conduit à la responsabilisation.

En Nouvelle-Zélande, une forte sensibilisation aux origines culturelles des objets maori amène à une élévation générale de la sensibilisation aux collections dans leur ensemble. Les choix clairs du gouvernement et de la population néo-zélandaise vis-à-vis de la culture

maori ont conduit à cette sensibilisation qui touche également fortement la conservation des objets liés à cette culture. L'éthique de conservation en général a fortement avancé dans l'ordre des priorités de l'institution entière. Tout un chacun est responsabilisé, non pas uniquement envers du matériel, mais aussi envers des rites, croyances et coutumes. L'éthique de conservation utilise ce levier. Le danger potentiel de destruction des collections suite à l'activité tellurique importante de la Nouvelle-Zélande est également un puissant levier à l'apprentissage de l'éthique de conservation. Tout un chacun, dans son milieu privé, sait réagir pour se protéger soi-même et ses biens. Des automatismes se retrouvent dans les réactions sur le lieu de travail.

En Alsace, on remarque une forte sensibilisation aux dangers liés aux destructions violentes et aux insécurités climatiques. Ce sont des thèmes intimement liés à l'éthique de la conservation. Conditions climatiques et manutentions sécurisées sont au centre du débat. Cette sensibilisation présente peut être utilisée comme levier par l'éthique de conservation.

En Suisse, on dénote, comme en Nouvelle-Zélande, une sensibilisation particulière à l'encontre de modifications de politique de collection. On remarque également un intérêt timide pour l'origine culturelle et religieuse des objets. Ces thèmes sont également présents dans l'éthique de conservation. Quelles valeurs transmettre aux générations futures ? Ces deux sensibilisations sont également des leviers potentiels à l'éthique de conservation.

7.2 Vers une situation souhaitable au sein de la bibliothèque

La conservation à long terme des objets nécessite plusieurs facteurs favorables : un environnement de travail sensibilisé à cette question, un état d'esprit des personnels des bibliothèques sensibilisé, une prise en compte des besoins spécifiques de chaque objet en termes de conservation. Il existe des contextes généraux communs par lesquels les employé(e)s d'une bibliothèque peuvent être sensibilisés aux problèmes d'éthique de conservation. Ces contextes peuvent être utilisés comme levier pour engager les individus dans l'apprentissage de notions d'éthique de conservation.

Situation de base

L'engagement de l'institution envers la conservation doit être marqué par des choix francs et exprimés. La politique d'acquisition est généralement clairement définie pour les personnes qui vont s'acquitter de cette charge. Les règles utilisées pour répertorier le sont également pour les divers services du catalogage. Tout le domaine de l'utilisation est généralement très bien organisé, étant donné qu'il représente la vitrine de l'institution. Comme on l'a vu dans cette étude, le service de la conservation n'est pas seul en cause pour ce qui est de la conservation des collections. L'ensemble des employé(e)s de la bibliothèque est touché. Tous les services sont impliqués dans les soins à apporter aux collections. Il importe donc que les lignes de conservation choisies soient claires pour tous ceux et celles qui vont les appliquer.

Avant l'engagement du personnel

Les bibliothèques nationales ont la possibilité de remplir une fonction de modèle pour les autres bibliothèques de leur pays. Elles donnent un ton, fixent des standards qui feront école. Cette position leur donne le poids nécessaire pour intensifier le sujet « éthique de conservation » dans l'enseignement professionnel lié au monde des bibliothèques. Les diplômé(e)s de ces filières sont les futurs employé(e)s des bibliothèques. Ils seront les futur(e)s responsables de la réponse aux mandats assignés par le gouvernement. Comme on l'a vu plus haut, ces mandats sont tous concernés par l'éthique de conservation.

Il est clair que les enjeux actuels des bibliothèques gravitent souvent autour de thèmes tels que la rationalité du travail, la compatibilité nationale et internationale des informations, les nouveaux supports, accessibilité par le net et autres. N'oublions pas que la conservation est et reste un des buts principaux de l'institution. Pour cette raison, il est indispensable de réserver à l'éthique de conservation la place nécessaire à son étude dans les cursus d'études débouchant sur des activités professionnelles du monde des bibliothèques. En se servant des leviers dont nous avons parlé dans le chapitre 7.1, il est possible d'utiliser et d'amplifier une sensibilisation préexistante. Il semble moins aléatoire de cultiver une terre arable que d'espérer voir fleurir un coin de désert.

Lors de l'engagement du personnel

L'entrée en fonction d'un nouvel individu est cruciale. C'est à ce moment que les standards sont fixés et ajustés. C'est un moment où l'individu est perméable, ouvert et réceptif et où l'institution se doit de réfléchir sur ses attentes. Il est important que la bibliothèque exprime tout de suite clairement ses lignes de conduite et présente de façon concrète les principes qu'elle soutient et défend. Collinet/Metzger ont même évoqué la possibilité de mise sur pied d'un engagement solennel de l'individu vis-à-vis des collections avec lesquelles il va travailler. Dans tous les cas, une solide introduction aux règles d'éthique de conservation en vigueur dans l'institution s'impose à l'arrivée de chaque nouvel individu étant donné qu'il s'agit souvent de données vagues. Là également, il importe d'adapter le discours aux contextes dont provient la personne à qui l'on s'adresse. Ce moment privilégié du début de la collaboration est propice à la responsabilisation.

Durant la période d'activité du personnel

Des rappels réguliers sont certainement bénéfiques. Par contre, il n'y a rien de plus ennuyeux que de revoir la même présentation ou le même film pour la énième fois. Le domaine de l'éthique de conservation est assez vaste pour permettre la diversification. Humour et images sont des vecteurs efficaces. Les exemples pratiques, workshops et autres implications physiques des individus créent une expérience. Celle-ci s'enracine beaucoup plus profondément que le simple savoir théorique. Il est éminemment important d'utiliser ici les leviers locaux pour sensibiliser des individus impliqués dans des tâches parfois routinières.

En Nouvelle-Zélande, la forte sensibilisation à l'origine culturelle des objets est constamment ravivée par différents biais. Des cours de prononciation de la langue maori sont organisés régulièrement. Ils s'adressent spécialement aux nouveaux venus dans l'institution. Des cours de langue maori à divers niveaux sont organisés dans l'institution. Des retraites en marae⁵⁴

⁵⁴ Enclos dans lequel se déroulent les cérémonies maori. L'enclos comprend le wharenuï qui est la maison de rencontre maori.

sont organisées par et pour les groupes d'employé(e)s qui le désirent. Les défis de la vie professionnelle y sont débattus dans une ambiance et le respect des traditions maori.

La forte sensibilisation néo-zélandaise face aux forces telluriques est très souvent rappelée à l'esprit de façon naturelle. Au sein de la bibliothèque, les spécificités architecturales construites pour lutter contre les secousses sont présentées à tous les employé(e)s dans des visites guidées du bâtiment. Ce parcours de fond en comble est très instructif et met en évidence les avantages aussi bien que les limites du bâtiment. Dans le même chapitre, les exercices d'alerte en cas de catastrophe se déroulent plusieurs fois par année. Ces exercices permettent également de tester le réseau des samaritains internes.

Les employé(e)s alsacien(ne)s sont spécialement sensibilisé(e)s aux destructions violentes et aux insécurités climatiques. Il serait certainement judicieux de partir de ces bases pour confirmer la validité des mesures de conservation actuelles. Ces deux domaines offrent une multitude de pistes possibles pour accentuer la sensibilisation et l'élargir. On trouve peut-être encore des livres dans les collections strasbourgeoises qui portent les stigmates des grands incendies qui ont ravagé les collections par le passé. Il est clair que ces pièces peuvent servir à raviver et développer la sensibilisation aux destructions et servir de base à la consolidation de l'éthique de conservation.

A la Bibliothèque nationale suisse, les modifications de priorités de collections et, dans une moindre mesure, l'origine culturelle et religieuse des objets pourraient servir de base au renforcement de l'éthique de conservation. Le fait que les collections s'enrichissent de plus en plus d'éléments électroniques, le fait que l'on puisse facilement « remplacer » un livre fragilisé par une copie produite grâce à la numérisation⁵⁵, ne doivent pas affaiblir le soin apporté à tous les objets des collections. Comme on l'a vu plus haut, la désacidification de masse pratiquée sur les collections de l'institution helvétique ne résout pas le problème global de conservation. Cette action de grande envergure accorde aux collections traitées un sursis supplémentaire en ce qui concerne un problème de conservation bien particulier. L'acidification du papier, même si elle est une source importante de dégradation des collections, reste un dommage parmi d'autres. Cet investissement greffé à la collection doit être pris en compte et maintenu à son niveau de valeur pour qu'il garde sa pleine validité. Ce point doit être clair pour l'ensemble des individus travaillant pour la bibliothèque.

Contrairement aux objets maori qui conservent leur mauri (force de vie) où qu'ils soient, des objets de culte catholique ou protestant se trouvent dans les collections de la Bibliothèque nationale suisse où ils semblent avoir perdu leur signification. On pense ici en particulier à une importante collection de Bibles qui, du temps de leur utilisation liturgique recevaient plus d'égard qu'elles n'en reçoivent aujourd'hui. Quant à la sensibilisation aux origines culturelles des objets, on pensera ici aux objets liés à la culture romanche. Sans une mise en évidence par l'institution de l'importance culturelle de ces objets, ils risquent de disparaître sous le poids des objets des autres origines culturelles suisses. Il serait intéressant de voir à quel point, par exemple, un cours de langue romanche pourrait intéresser les employés de la bibliothèque. En tant que partie de l'administration fédérale et gardienne du patrimoine imprimé suisse, la Bibliothèque nationale suisse se doit de promouvoir l'ensemble de ses collections. En engageant ses employé(e)s à élargir leurs connaissances dans cette, ou une

⁵⁵ Le service de reprographie de la Bibliothèque nationale suisse produit, selon le besoin et la demande, des copies digitales imprimées (inkjet) sur un papier à conservation longue, d'ouvrages jugés trop fragiles pour le prêt.

autre, langue, elle donnerait un signal clair vers l'extérieur tout en sensibilisant l'ensemble des employé(e)s aux collections dont il a la charge. Ceci pourrait actionner un levier potentiellement capable d'élever le niveau d'éthique de conservation.

8 Conclusion

Une grande partie des dommages dont souffrent les objets des collections des bibliothèques sont générés par leur manipulation. Pour cette raison, il est important d'optimiser les connaissances en éthique de conservation des employés des bibliothèques à tous les niveaux hiérarchiques.

Le sondage auprès de trois institutions nationales : la Bibliothèque nationale de Nouvelle-Zélande, la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg et la Bibliothèque nationale suisse a mis en évidence qu'il existe des domaines spécifiques dans lesquels les employés de chaque institution voient des dangers potentiels pour la conservation future des collections.

Ces sensibilisations forment une base sur laquelle il est possible de construire une éthique de conservation apte à répondre aux mandats assignés aux bibliothèques par leurs gouvernements respectifs.

La sensibilisation à un problème donné permet de le comprendre à un niveau quasiment instinctif. Ce niveau de compréhension est beaucoup plus profond que le simple niveau de connaissance théorique et permet de développer une conscience vis-à-vis d'un problème. De la conscience d'un problème il n'y a qu'un pas jusqu'au sentiment de responsabilité vis-à-vis de ce problème.

En acceptant le mandat de leur gouvernement quant à la conservation des collections, les institutions se doivent d'assurer la réponse adéquate de l'ensemble de leurs employé(e)s aux engagements qu'elles ont pris. Pour ce faire, elles ont la possibilité d'agir à plusieurs niveaux :

au niveau de leur propre évaluation et définition de leur action de conservation des collections,

au niveau de la formation des professions liées à la bibliothéconomie en promouvant l'introduction d'une formation complète en éthique de conservation,

au niveau de la responsabilisation des employé(e)s dès l'engagement dans l'institution en les encourageant à considérer l'éthique de conservation comme partie intégrante de leurs tâches professionnelles,

au niveau du contrôle et du maintien du niveau de l'éthique de conservation parmi leur personnel en organisant régulièrement des interventions, ateliers, forums ou autres sur le vaste sujet de l'éthique de conservation.

En soulignant la présence de l'éthique de conservation à tous les niveaux et dans toutes les actions impliquant des objets des collections, la bibliothèque soutient un de ses buts principaux qui est de transmettre aux générations suivantes, des collections dans le meilleur état possible.

Bibliographie

- Abid, Abdelaziz. 2000.** Conservation préventive du patrimoine documentaire. *IFLA Core Activity on Preservation and Conservation*. [En ligne] 2000. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.ifla.org/VI/6/dswmedia/fr/index.html>.
- Adcock/Varlamoff/Kremp. IFLA Principles for the Care and Handling of Library Material.** *International Association of Library Associations and Institutions*. [En ligne] [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.ifla.org/VI/4/news/pchlm.pdf>.
- American Library Association Council. 1995.** American Library Association Code of Ethics. *American Library Association*. [En ligne] 1995. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.ala.org/ala/oif/statementspols/codeofethics/codeofethics.pdf>.
- Assemblée fédérale de la Confédération suisse. 1992.** Loi fédérale sur la Bibliothèque nationale suisse. *Les autorités fédérales de la Confédération suisse*. [En ligne] 19 février 1992. [Consulté le : 18 janvier 2008.] http://www.admin.ch/ch/f/rs/432_21/index.html.
- Assemblée générale de l'Association des Bibliothèques et Bibliothécaires Suisses. 1998.** BBS Code de déontologie des bibliothécaires suisses. *International Federation of Library Associations and Institutions*. [En ligne] 1998. [Consulté le : 18 janvier 2008.] http://www.ifla.org/faife/ethics/bbscode_f.htm.
- Bilfinger, Monica. 2001.** *La Bibliothèque nationale suisse à Berne*. Berne : Société d'Histoire de l'Art en Suisse SHAS, 2001.
- Boylan, Patrick J. 2006.** Comment gérer un musée: Manuel pratique. *UNESCO / Documents et publications*. [En ligne] 2006. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001478/147854f.pdf>.
- Collinet/Metzger. 2005.** *Ethique de la conservation et de l'enrichissement du patrimoine culturel*. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2005.
- Conseil international des musées . 2006.** Code de déontologie de l'ICOM pour les musées. *ICOM International Council of Museums*. [En ligne] 2006. [Consulté le : 18 janvier 2008.] http://icom.museum/code2006_fr.pdf.
- Conseil national de l'Association des Bibliothécaires Français. 2003.** Code de déontologie du bibliothécaire . *International Federation of Library Associations and Institutions*. [En ligne] 2003. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.ifla.org/faife/ethics/frcode.htm>.
- Duée, Michel. 2002.** L'alsacien, deuxième langue régionale de France. [En ligne] Décembre 2002. [Consulté le : 18 janvier 2008.] http://www.insee.fr/fr/insee_regions/alsace/rfc/docs/cpar12_1.pdf.
- Glauert/Ruhnau.** Bestandserhaltung beginnt im Kopf, nicht im Geldbeutel. *FB Forum Bestandserhaltung*. [En ligne] [Consulté le : 07 Février 2008.] <http://www.uni-muenster.de/Forum-Bestandserhaltung/grundlagen/>.
- Gössi, Anton. 2000.** Die Gefährdung des Archivguts durch die Benutzung Analyse und Prophylaxe. *Benutzung und Bestandserhaltung - Neue Wege zu einem Interessenausgleich*. Verlag W. Kohlhammer Stuttgart, 2000, ISBN 3-17-016381-7.
- Hähner, Ulrike. 2006.** *Schadensprävention im Bibliotheksalltag*. München : K G Saur, 2006.
- Johnstone Karl. 2005.** Maturanga Maori and Museum Practice. *Museum of New Zealand Te Papa Tongarewa*. [En ligne] 2005. [Consulté le : 16 février 2008.] <http://www.tepapa.govt.nz/NR/rdonlyres/390CC99C-C4DB-4E60-B917-5C33A4587E14/0/MaturangaMaori.pdf>. ISSN 1175-6462 Issue NO. 31.
- King, Michael. 2003.** *History of New Zealand*. Auckland : Penguin Books (NZ) Ltd, 2003.

Kupiec, Anne. 1999. Elements de réflexion pour une déontologie professionnelle. *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*. n° 4 1999, pp. 8-12, <http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/pdf/bbf-1999-4/01-kupiec.pdf> (18 janvier 2008).

Library & Information Association New Zealand Aotearoa. Code of Professional Conduct. *International Federation of Library Associations and Institutions*. [En ligne] [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.ifla.org/faife/ethics/nzcode.htm>.

Meek E. & Page A. 2005. Digitisation: the supremacy of the original. *Library & Information Association New Zealand Aotearoa*. [En ligne] 2005. [Consulté le : 18 janvier 2008.] http://www.lianza.org.nz/library/files/store_009/LIANZA_Conf_2005_meek.pdf.

Nicolas, Yann. 2003. La réforme maorie de la Bibliothèque Nationale de Nouvelle-Zélande / Dimension stratégique et enjeux techniques (collection, catalogues, accès, conservation). [En ligne] 2003. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-987>.

Parlement de Nouvelle-Zélande. 2003. National Library of New Zealand (Te Puna Mātauranga o Aotearoa) Act 2003. *National Library of New Zealand*. [En ligne] 2003. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.natlib.govt.nz/catalogues/library-documents/nlnz-act-03>.

Parry, Glyn. 1994. Humanist Archives Vol. 8 : 8.0043 Threat to Early Modern Books Collection (NZ). *Institute for Advanced Technology in the Humanities*. [En ligne] 31 May 1994. [Consulté le : 16 février 2008.] http://www.iath.virginia.edu/lists_archive/Humanist/v08/0043.html.

Polastron, Lucien X. 2004. Livres en feu / Histoire de la destruction sans fin des bibliothèques. Paris : Denoël, 2004.

2006. QuickStats About Culture and Identity, 2006 Census. *Statistics New Zealand Tātauranga Aotearoa*. [En ligne] 2006. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.stats.govt.nz/NR/rdonlyres/5F1F873C-5D36-4E54-9405-34503A2C0AF6/0/quickstatsaboutcultureandidentity.pdf>.

République Française. 1992. Publication du Journal Officiel de la République Française (JORF), décret n° 92-45. *Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. [En ligne] 1992. [Consulté le : 18 janvier 2008.] <http://www.bnu.fr/NR/rdonlyres/08503B34-CD82-4EB4-893B-4CA0761B62E2/35/Decret9245.pdf>.

Stanley Price N., Talley Jr. M. K., Melucco Vaccaro A. et al. 1996. Readings in Conservation / Historical and Philosophical Issues in the Conservation of Cultural Heritage. USA : The J. Paul Getty Trust, 1996.

Table des illustrations.

Figure 1	Activité sismique proche de la surface en Nouvelle-Zélande entre 1990 et 1994.	18
Figure 2	Sismicité historique de la France.	19
Figure 3	Activité sismique en Suisse. Epicentres des séismes enregistrés par sismographe de 1975 à 2002 (jaune). Epicentre des forts séismes depuis le 13 ^{ème} siècle (orange).....	20
Figure 4	Précipitations mensuelles moyennes (en mm) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.....	21
Figure 5	Températures mensuelles moyennes (en °C) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.....	21
Figure 6	Précipitations annuelles moyennes (en mm) pour les villes de Wellington, Berne et Strasbourg.....	22
Figure 7	Répartition des religions en Nouvelle-Zélande (2001).....	25
Figure 8	Religion catholique en France (Alsace)	25
Figure 9	Religion protestante en France (Alsace)	25
Figure 10	Religion protestante en Suisse.....	26
Figure 11	Religion catholique en Suisse	26
Figure 12	Similitudes et différences des bibliothèques choisies pour l'étude.....	28
Figure 13	Tableau comparatif du positionnement textuel des mandats légaux des bibliothèques	30
Figure 14	Sondage en ligne: avantages.....	34
Figure 15	Tableau de l'écho du sondage.	37
Figure 16	Devoirs et coûts de l'entretien des fonds, tiré de la publication de Glauert et Ruhnau.	39
Figure 17	NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 1, pourcentages d'individus en contact avec les objets.	40
Figure 18	NLNZ, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).....	41
Figure 19	ATL, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).....	42
Figure 20	BNUS, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).....	42
Figure 21	BNS, éthique de conservation dans la formation professionnelle (par niveau hiérarchique).....	43
Figure 22	NZNL & ATL, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).....	44
Figure 23	NZNL & ATL, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés par niveau hiérarchique).	45
Figure 24	BNUS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).....	45
Figure 25	BNS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque tranche d'âge).....	46
Figure 26	BNS, dangers pour les collections dans un contexte historico-politique (en % cumulés pour chaque niveau hiérarchique).....	46
Figure 27	NLNZ, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	47
Figure 28	BNUS, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	48

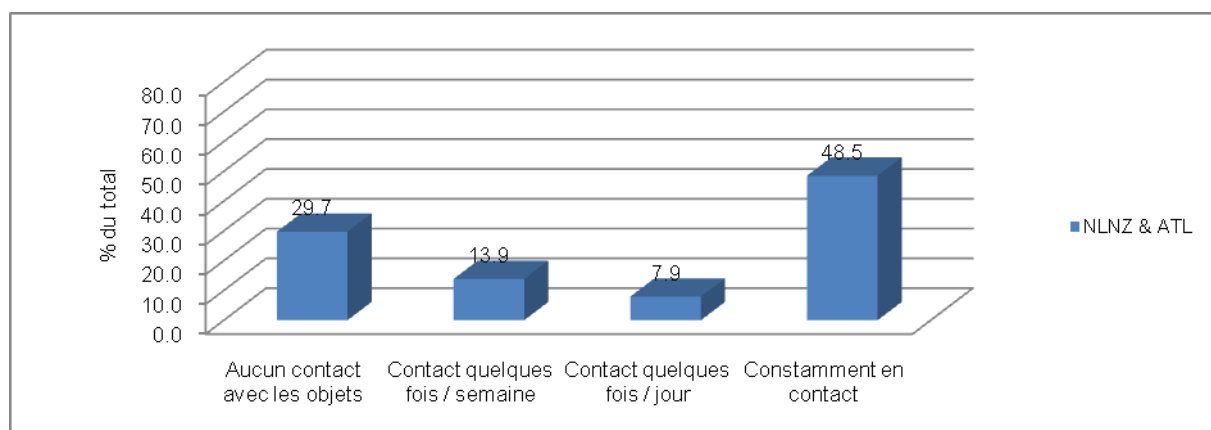
Figure 29 BNS, question 13, origine culturelle ou religieuse des objets, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	48
Figure 30, NLNZ & ATL, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	49
Figure 31 BNUS, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	49
Figure 32 BNS, question 14, cumul des % pour chaque tranche d'âge.....	50
Figure 33 NLNZ & ATL, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).....	51
Figure 34 BNUS, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).	51
Figure 35 BNS, dangers pour les collections dans un contexte géographique-climatique (en % cumulés des réponses par tranches d'âge).	52
Figure 36 NLNZ, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (nombre absolu de réponses selon les années de fonction).	53
Figure 37 BNUS, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (% cumulés de réponses selon les années de fonction).	54
Figure 38 BNS, éthique de conservation dans le cadre de l'activité professionnelle (% cumulés des réponses selon les années de fonction).....	54

Annexes

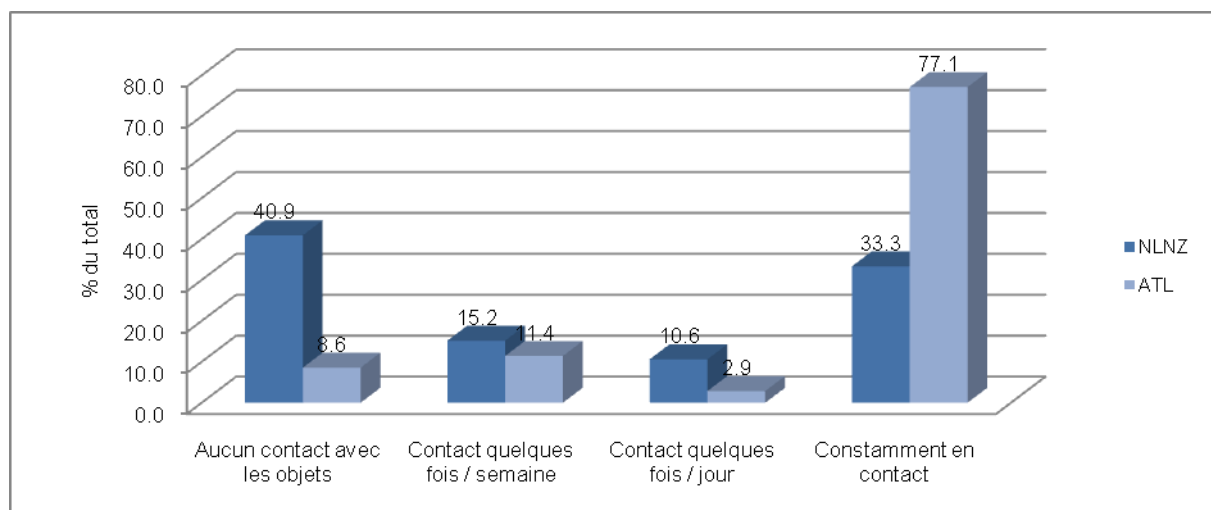
Diagrammes des réponses aux questions 1 à 14

Question 1 : Manipulation des objets

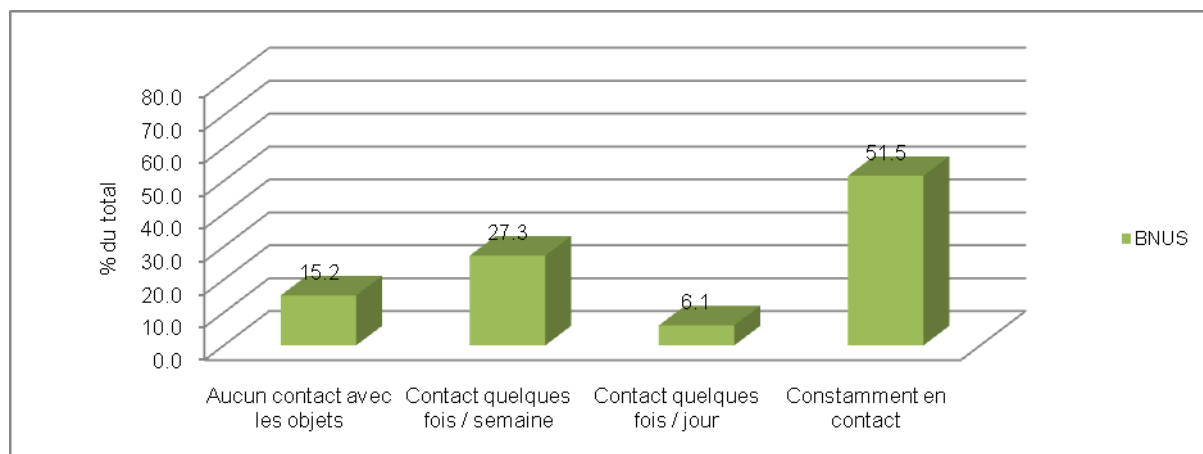
1	Manipulation des objets.	Quelle réponse correspond le mieux à votre activité au sein de la bibliothèque?	Je n'ai aucun contact direct avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis en contact quelques fois par semaine avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis en contact quelques fois par jour avec les objets collectionnés par la bibliothèque.	Je suis constamment en contact avec les objets collectionnés par la bibliothèque.
---	--------------------------	---	---	---	--	---



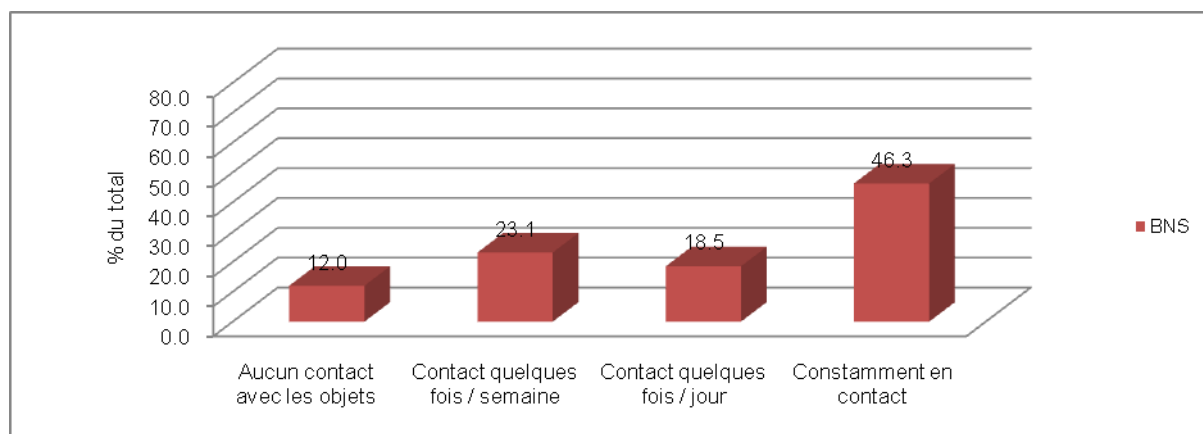
NLNZ & ATL, question 1, résultats généraux.



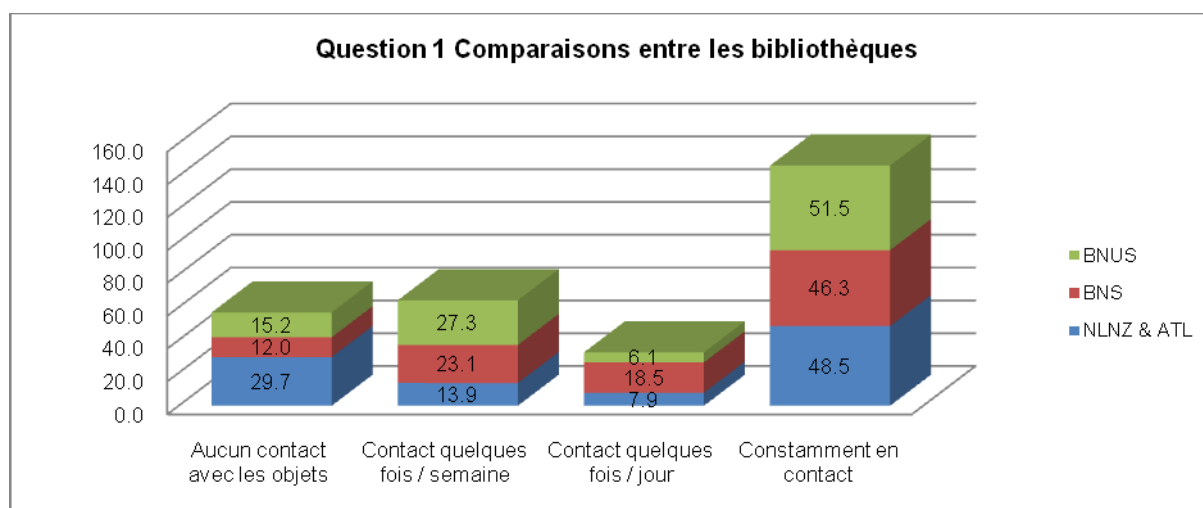
NLNZ & ATL, question 1, résultats comparatifs des deux parties de la bibliothèque.



BNUS, question 1, résultats généraux.



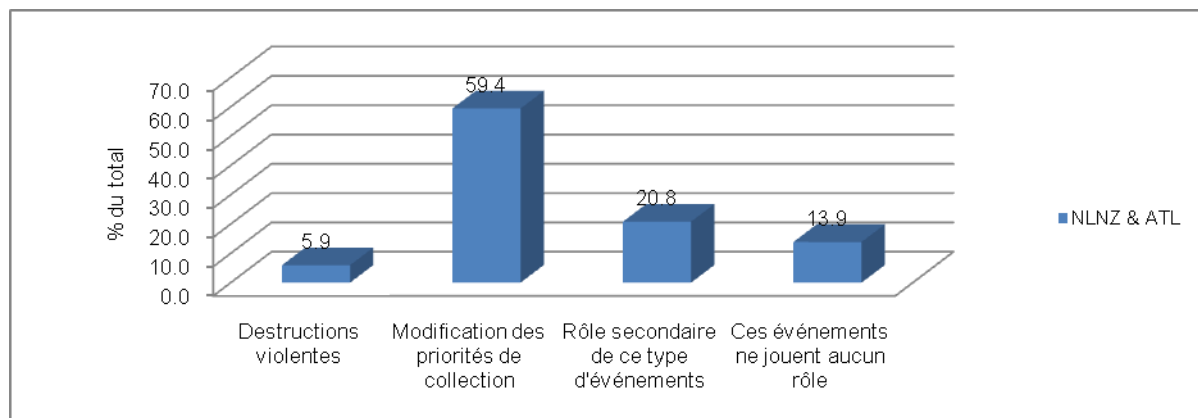
BNS, question 1, résultats généraux.



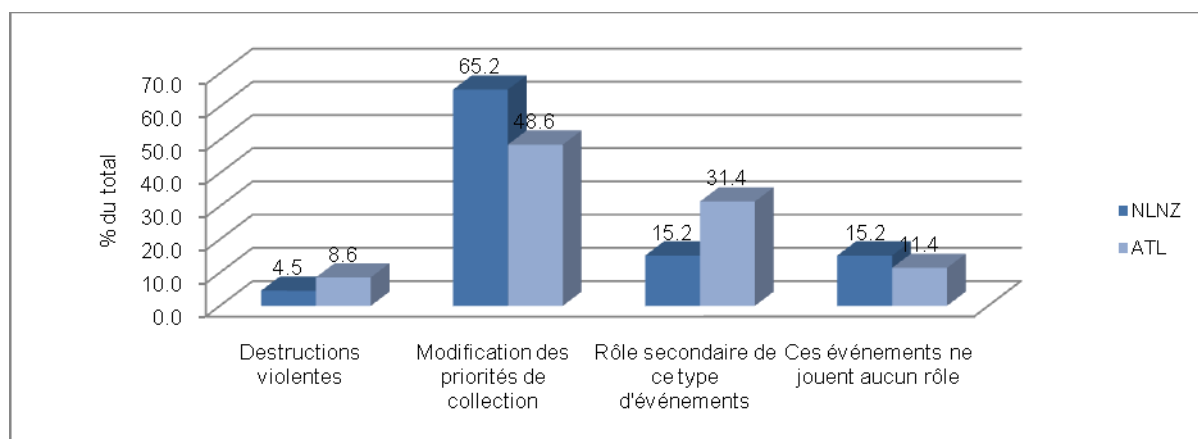
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 1, résultats généraux comparés (% du total par bibliothèque).

Question 2 : Contexte historico-politique

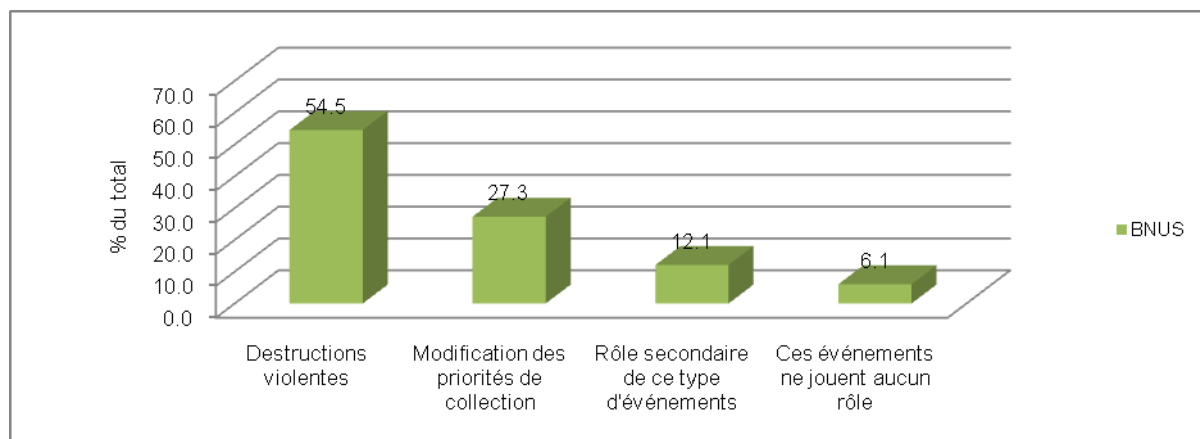
2	Contexte historico-politique. Danger pour les objets.	A votre avis, parmi les événements proposés, quels sont ceux qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?	Destructions dans le cadre de conflits armés (feu, pillages, destructions volontaires).	Modification des priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, micro filmage au détriment des originaux).	Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.	Le contexte historico-politique ne joue aucun rôle dans la conservation des collections d'une bibliothèque.
---	--	---	---	---	---	---



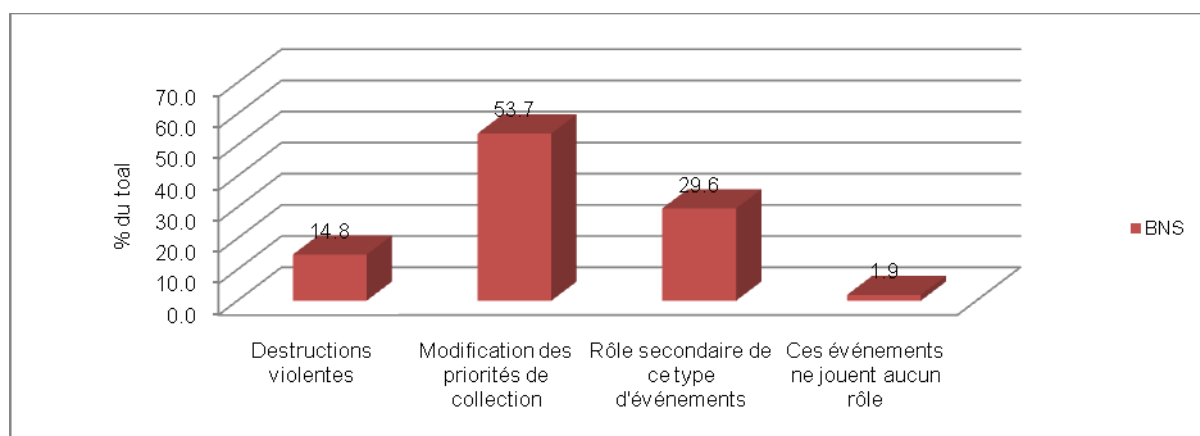
NLNZ & ATL, question 2, résultats généraux.



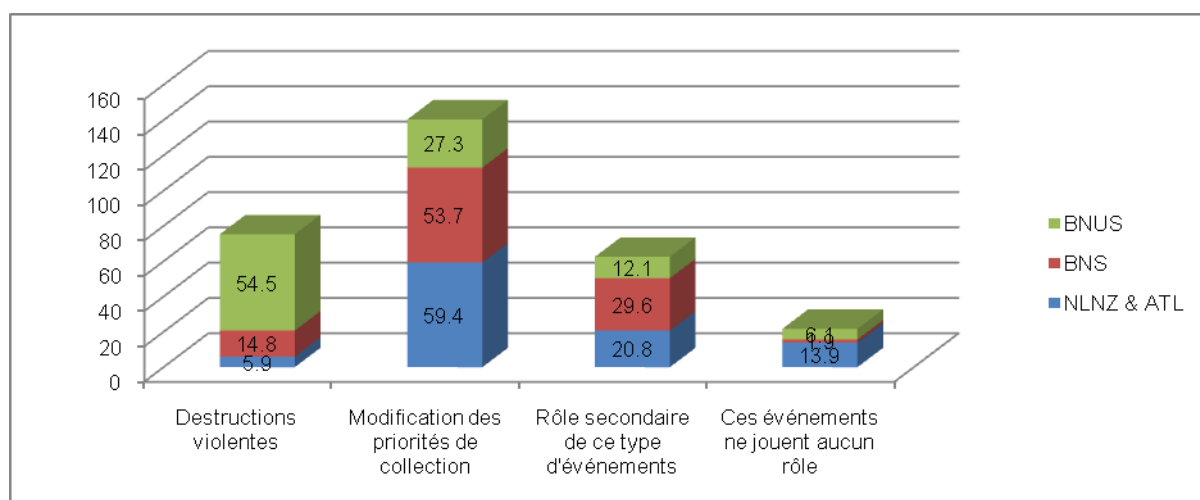
NLNZ & ATL, question 2, résultats comparés.



BNUS, question 2, résultats généraux.



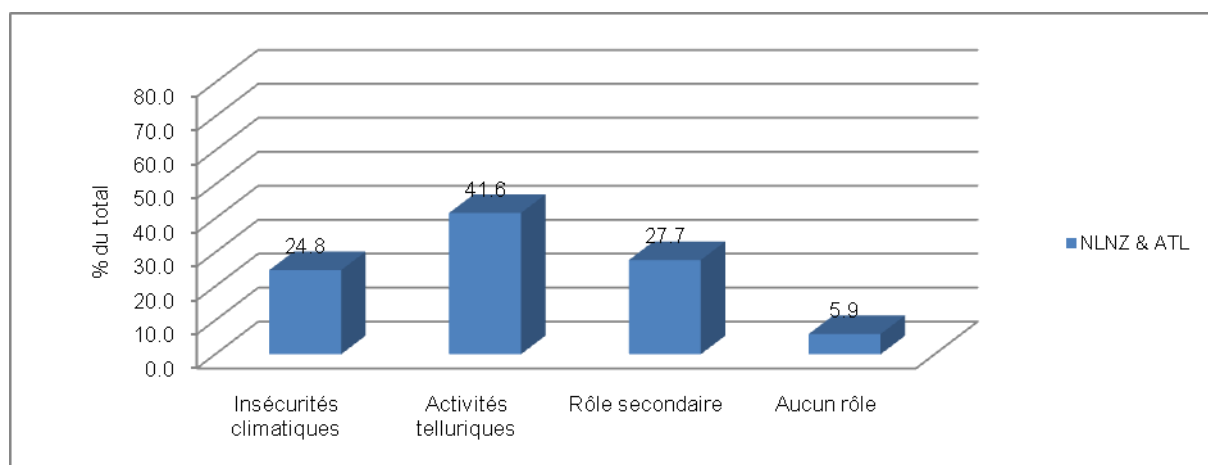
BNS, question 2, résultats généraux.



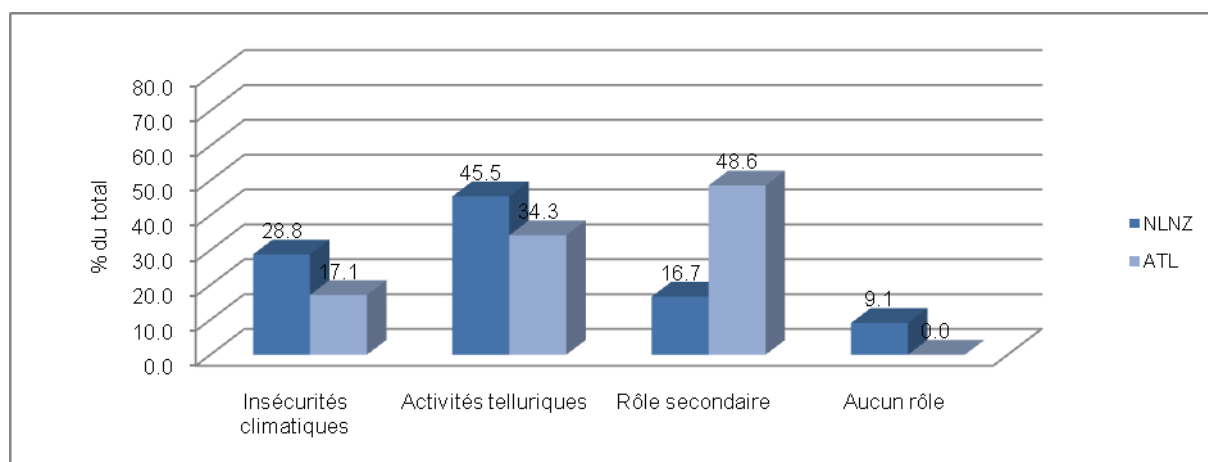
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 2, résultats comparés (% du total par bibliothèque).

Question 3 : Contexte géographique-climatique

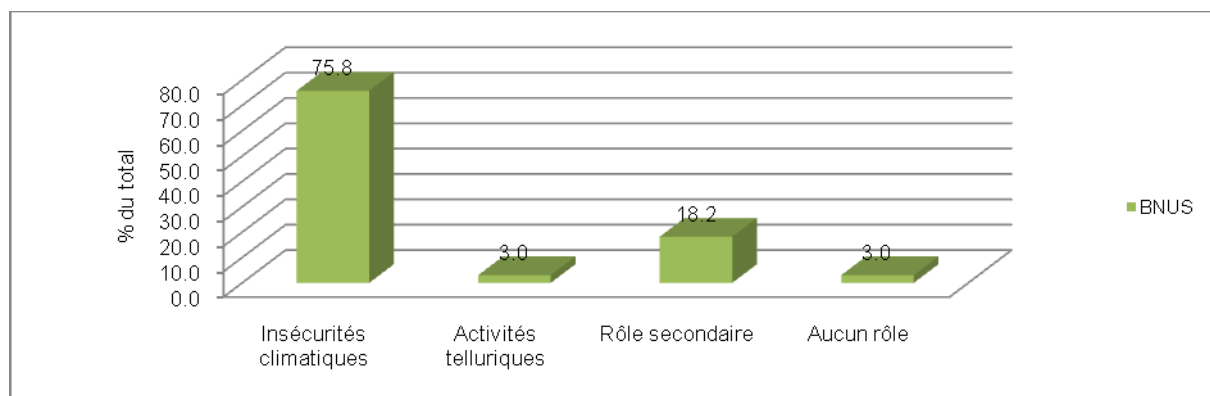
3	Contexte géographique-climatique. Danger pour les objets.	A votre avis, quels sont, en général, les événements qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?	Insécurités climatiques (inondations, vents violents, vagues de froid intense, réchauffement climatique).	Activités volcaniques (tremblements de terre, éruptions, tsunamis).	Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.	Nos collections sont totalement à l'abri de ce type de dangers.
---	--	---	---	---	---	---



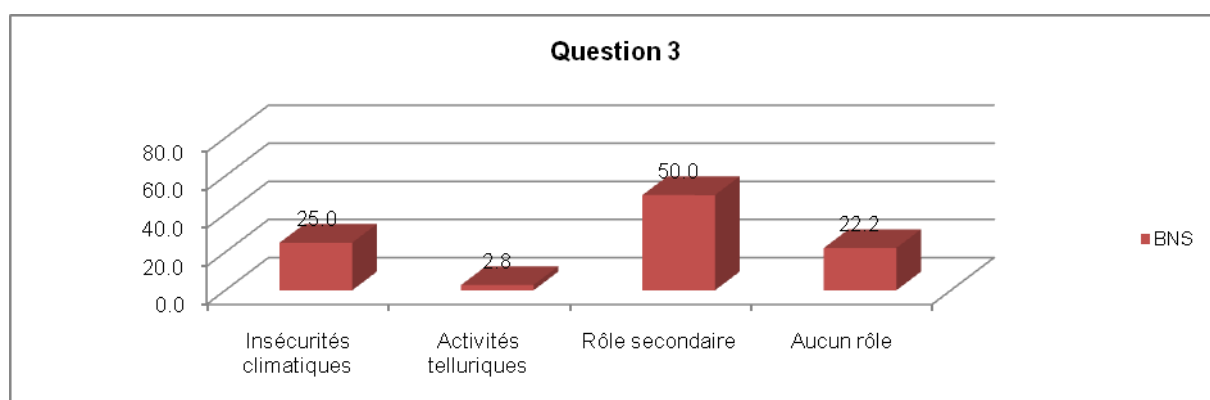
NLNZ & ATL, question 3, résultats généraux.



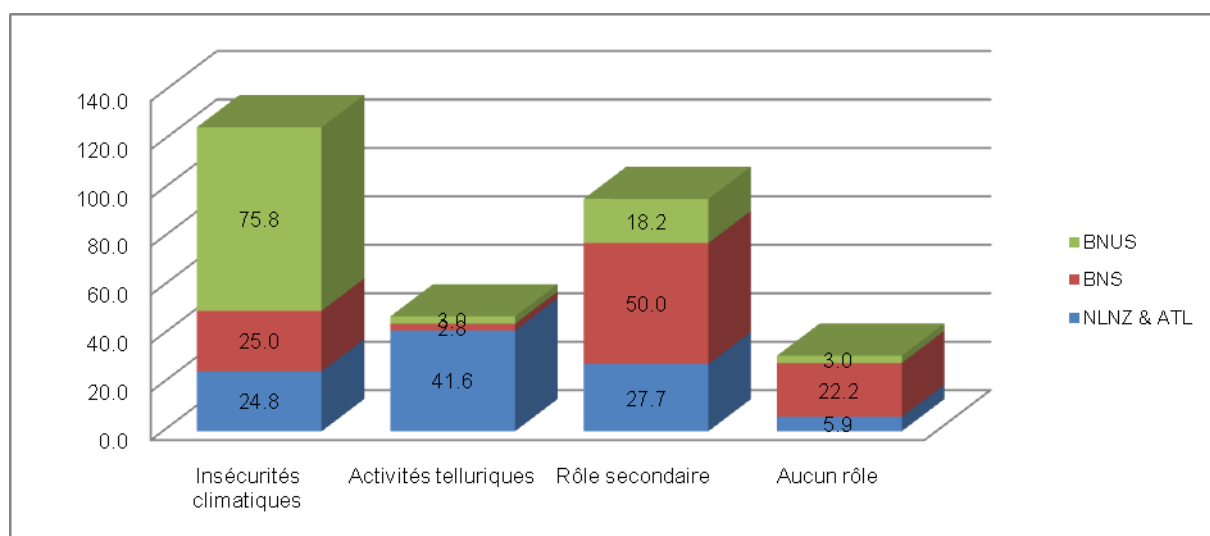
NLNZ & ATL, question 3, résultats comparés.



BNUS, question 3, résultats généraux.



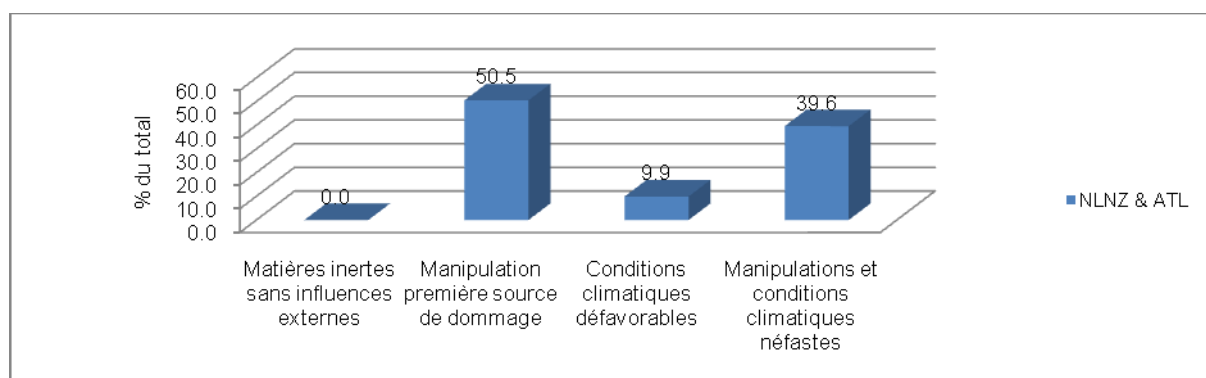
BNS, question 3, résultats généraux.



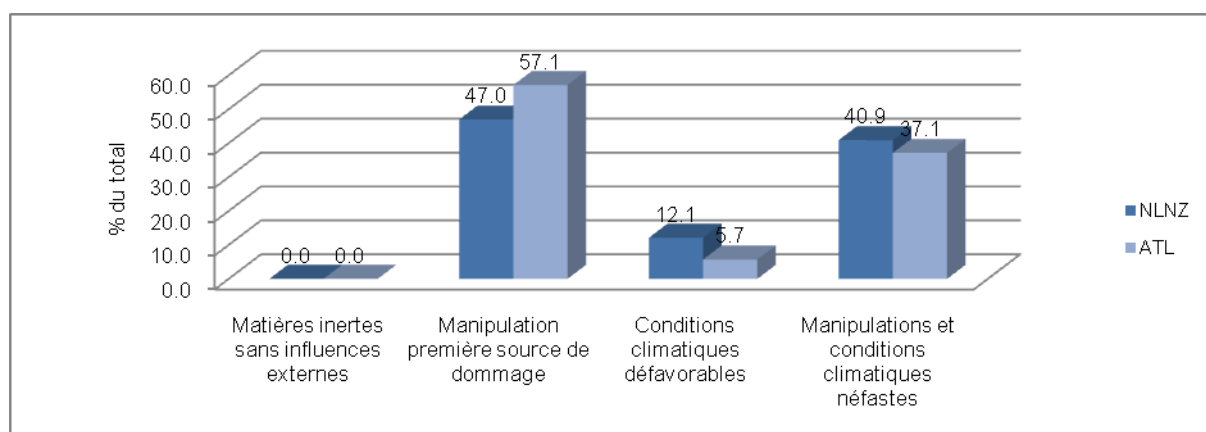
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 3, résultats comparés.

Question 4 : Dégradations mécaniques et influences externes

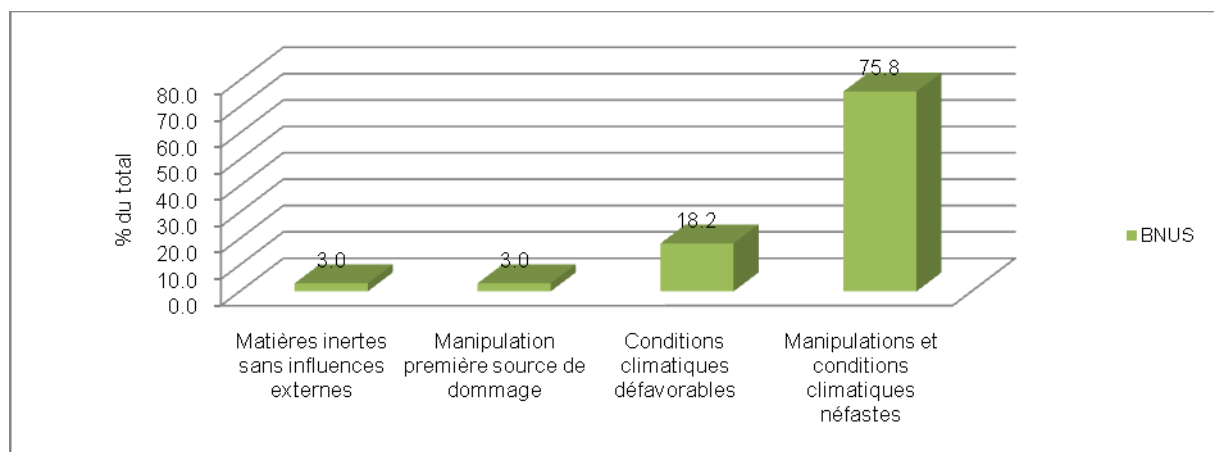
4	Point de vue des objets. Dégradations mécaniques et influences externes.	Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations mécaniques subies par les objets?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont fait de matières inertes dont la conservation n'est pas influencée par des éléments externes.	La manipulation et l'utilisation sont les sources principales de dégradation des objets des collections de la bibliothèque.	Des conditions climatiques défavorables au niveau de la qualité de l'air et de la lumière, du taux d'humidité relative et de la température activent les processus de dégradation des objets des collections de la bibliothèque.	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont endommagés autant par leur manipulation et leur utilisation que par les conditions climatiques dans lesquelles ils se trouvent.
---	---	--	---	---	--	---



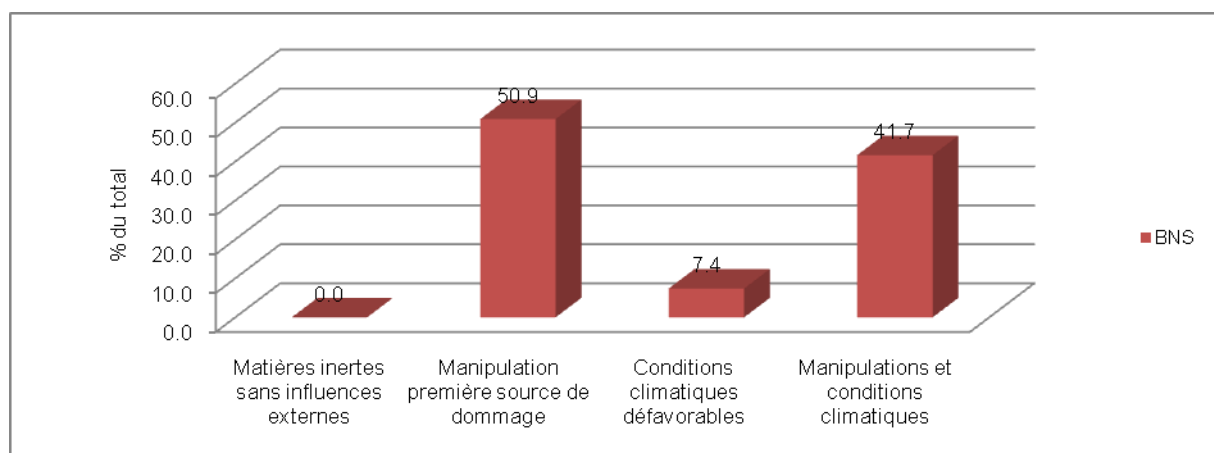
NLNZ & ATL, question 4, résultats généraux.



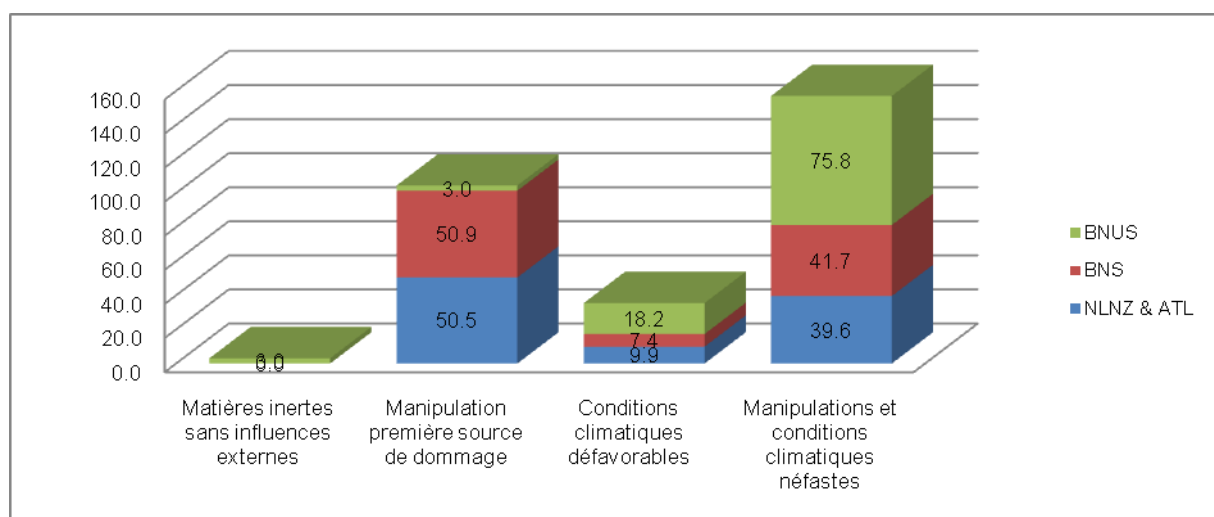
NLNZ & ATL, question 4, résultats comparés.



BNUS, question 4, résultats généraux.



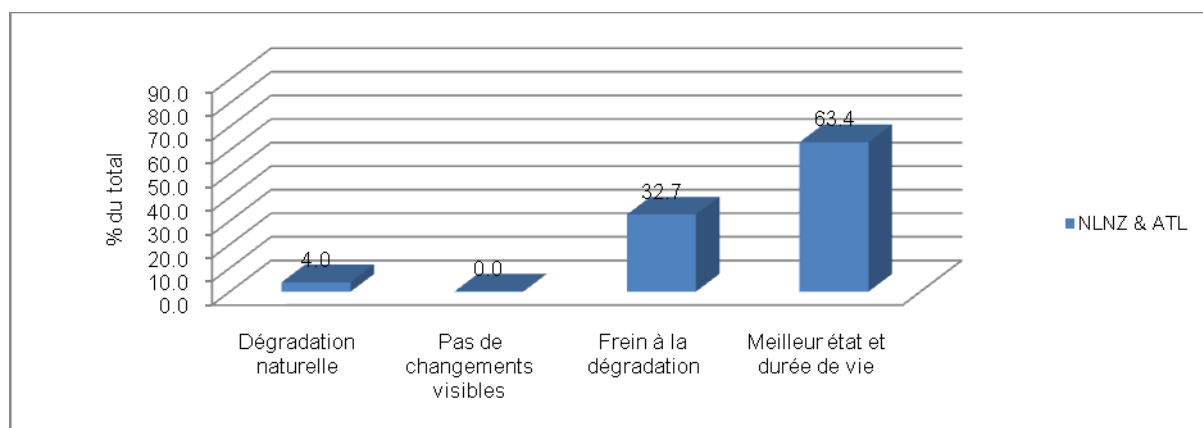
BNS, question 4, résultats généraux.



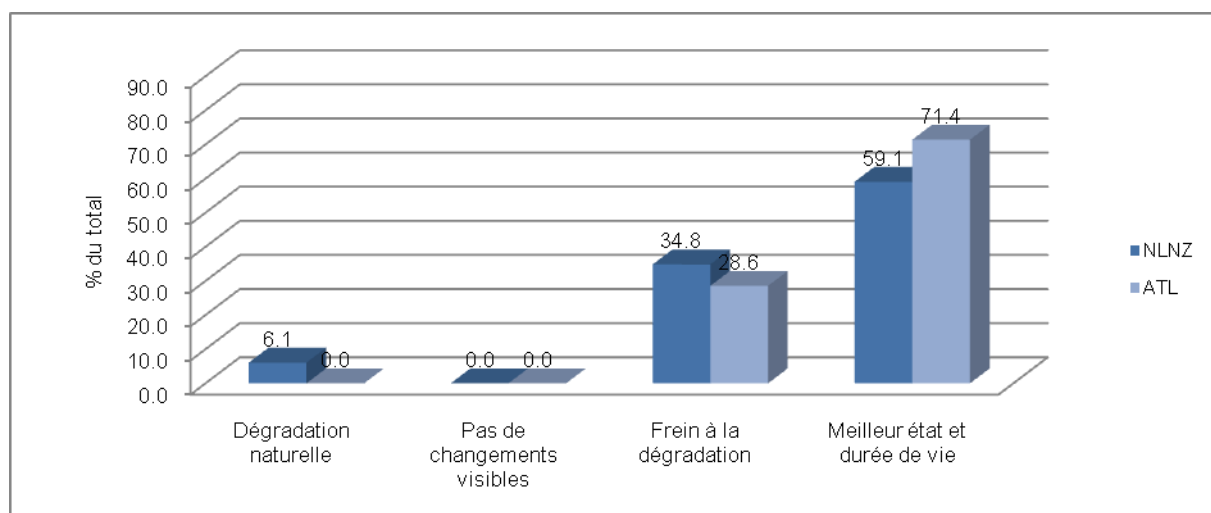
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 4, résultats comparés.

Question 5 : Dégradations dues à des éléments internes

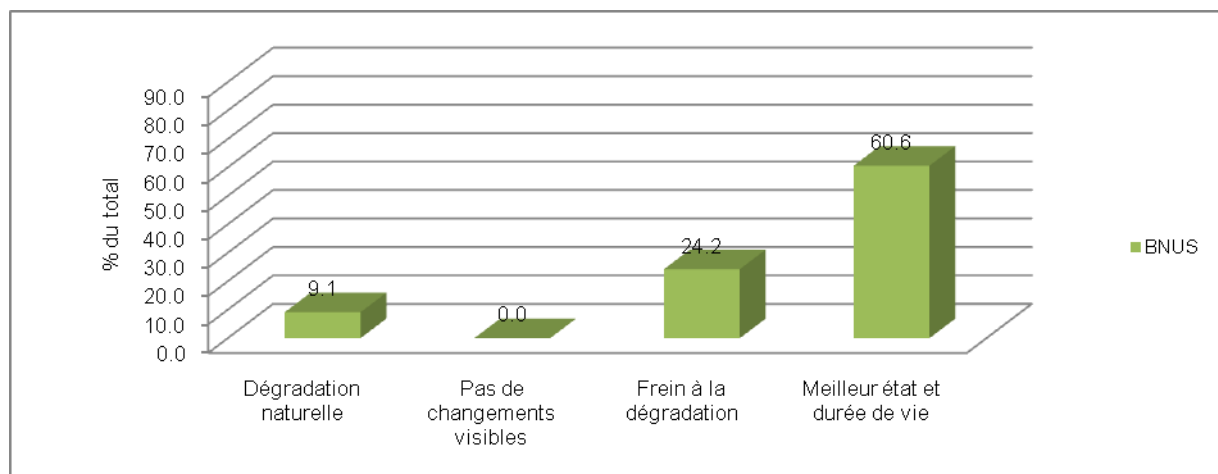
5	Point de vue des objets, Dégradations dues à des éléments internes.	Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations intrinsèques subies par les objets?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont soumis à une dégradation naturelle que rien ne peut enrayer.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque n'apportent pas de changements visibles et mesurables.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque freinent tout au plus leur dégradation.	Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque améliorent leur condition physique et leur durée de vie.
---	---	--	--	---	--	---



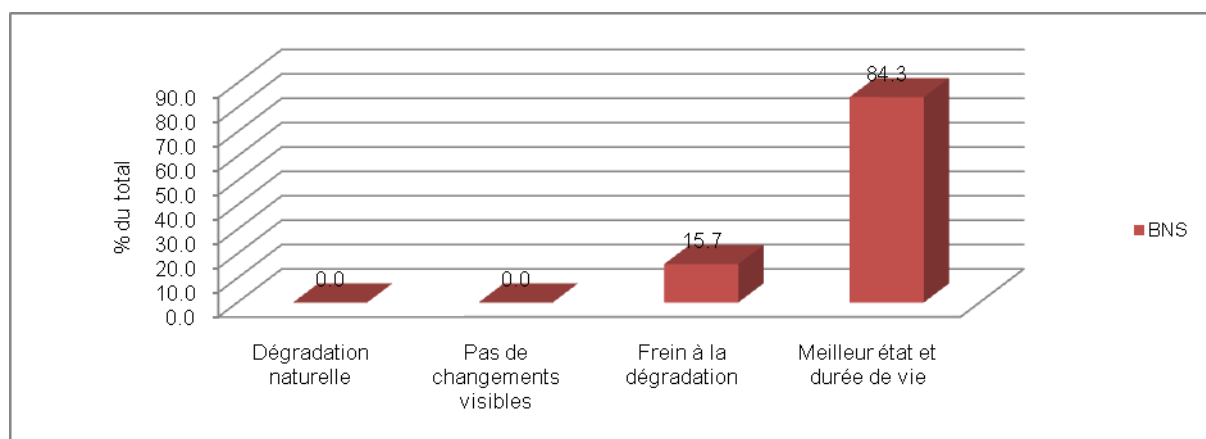
NLNZ & ATL, question 5, résultats généraux.



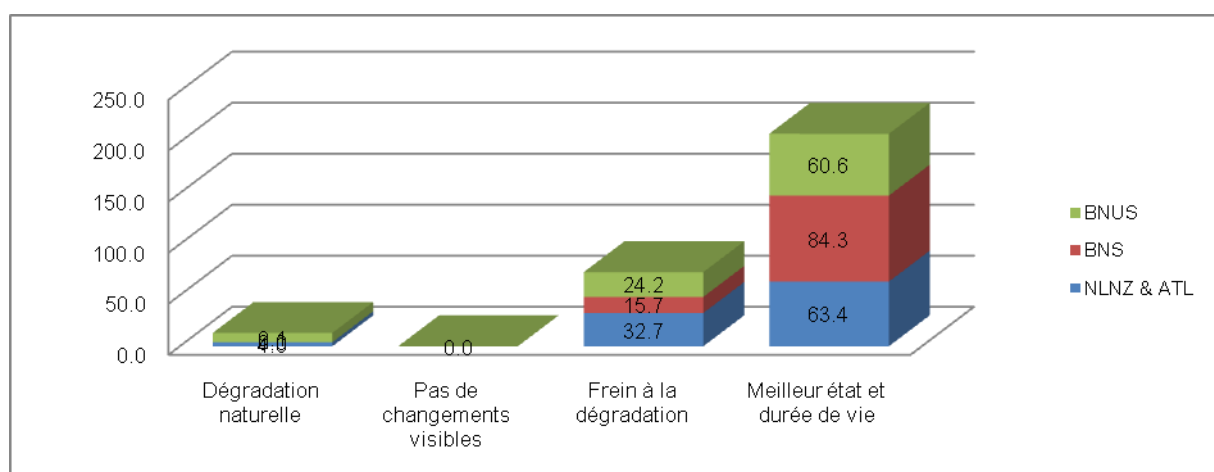
NLNZ & ATL, question 5, résultats comparés.



BNUS, question 5, résultats généraux.



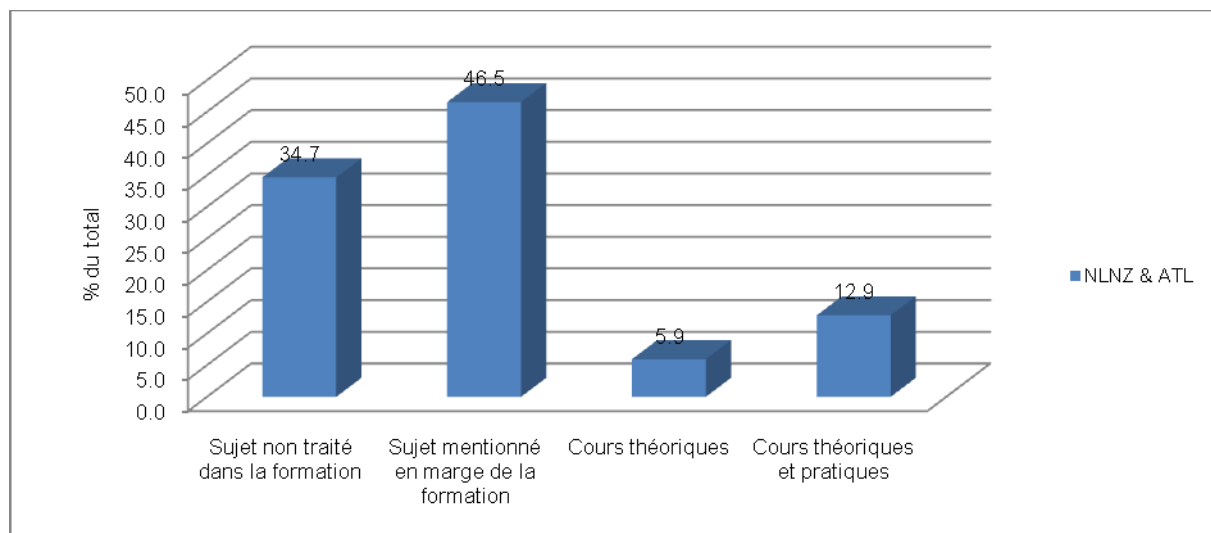
BNS, question 5, résultats généraux.



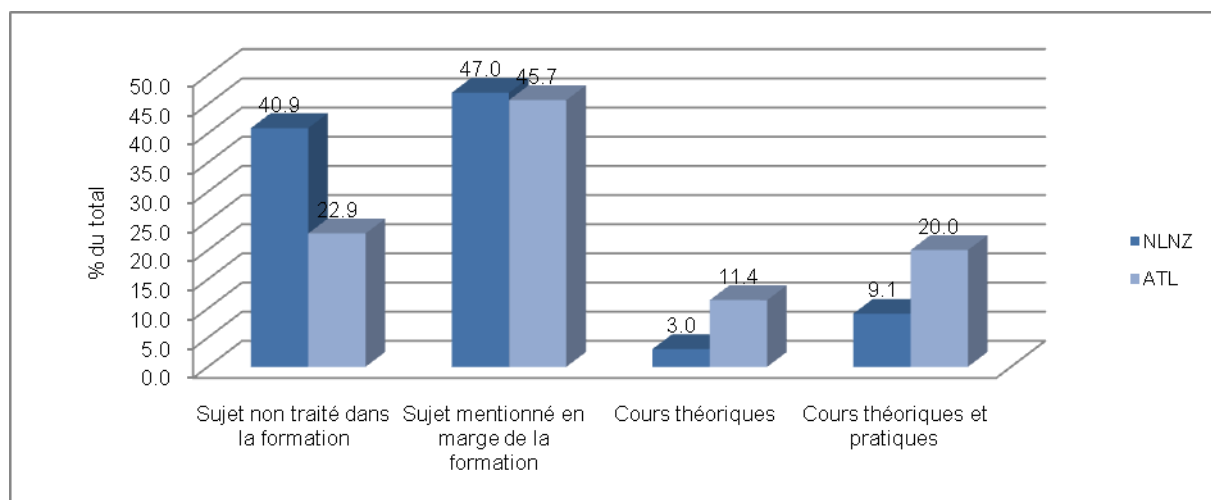
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, résultats comparés.

Question 6 : Ethique de conservation et formation professionnelle

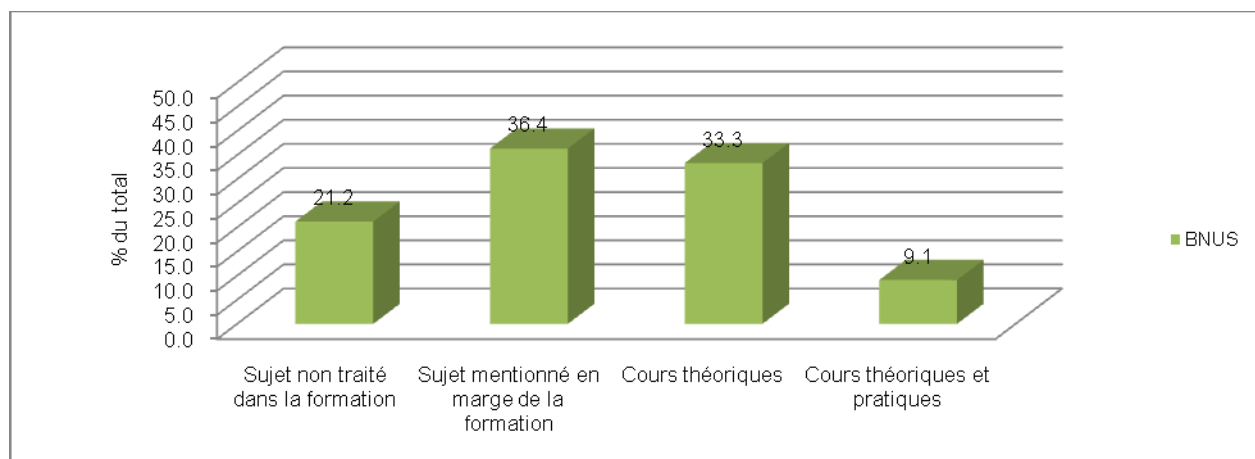
6	Ethique de conservation des collections dans le cadre de la formation professionnelle.	Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?	Ce sujet n'est pas traité dans le cadre de ma formation professionnelle.	Ce sujet est mentionné en marge de ma formation professionnelle.	J'ai bénéficié de cours théoriques en éthique de conservation.	J'ai bénéficié de cours théoriques et pratiques en éthique de conservation.
---	--	---	--	--	--	---



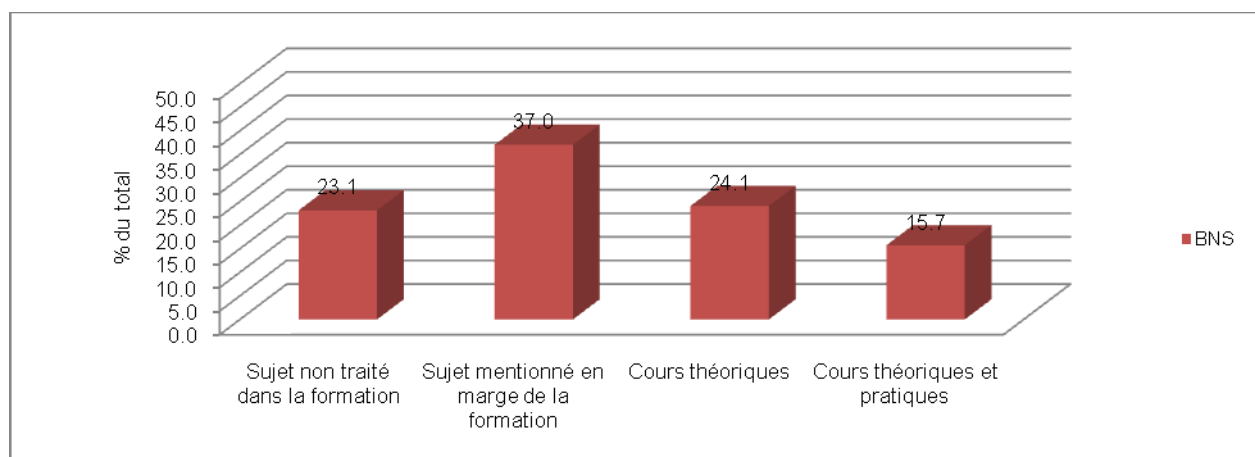
NLNZ & ATL, question 6, résultats généraux.



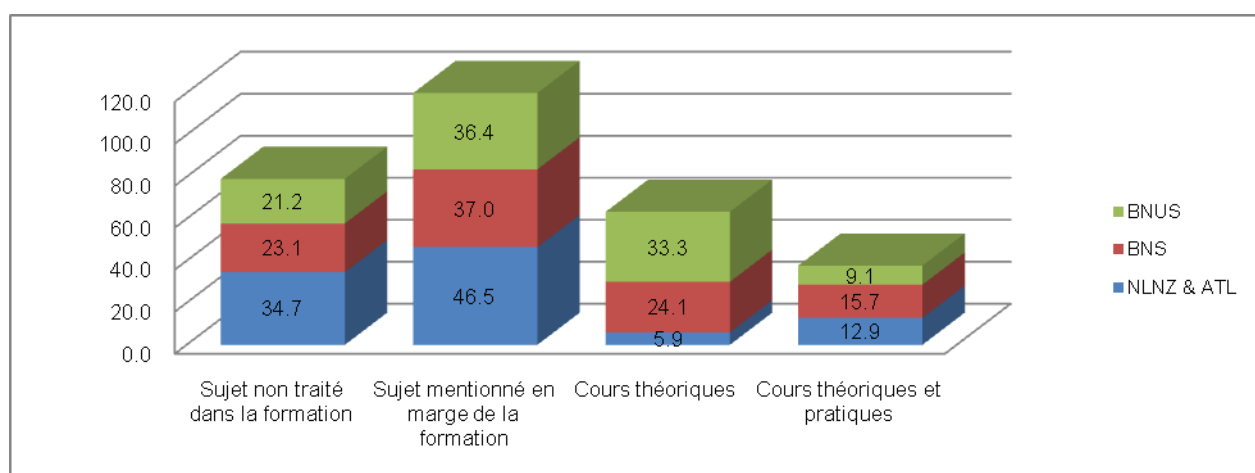
NLNZ & ATL, question 6, résultats comparés.



BNUS, question 6, résultats généraux.



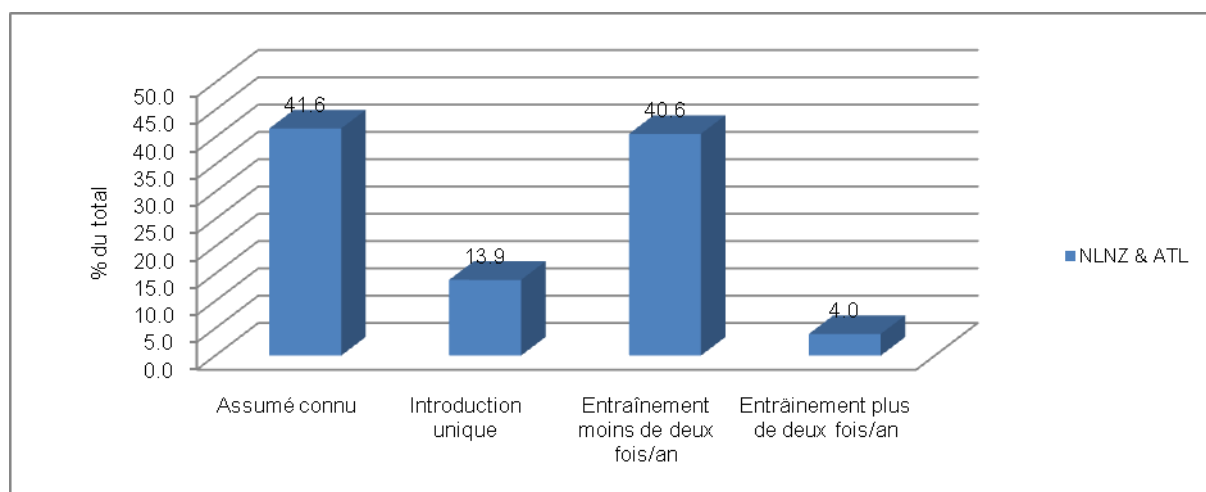
BNS, question 6, résultats généraux.



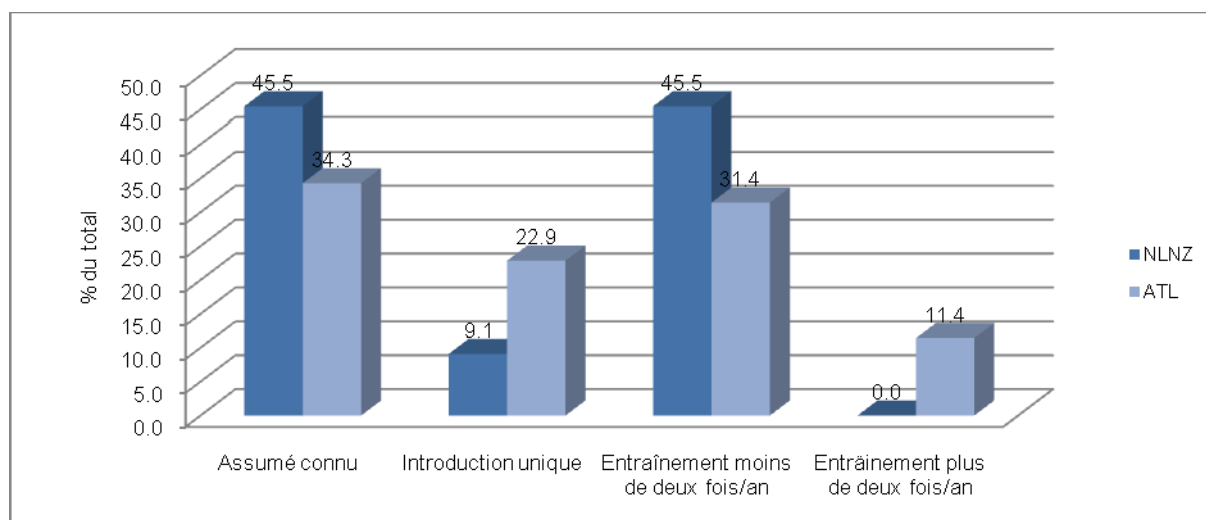
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 6, résultats comparés.

Question 7 : Ethique de conservation et activité professionnelle

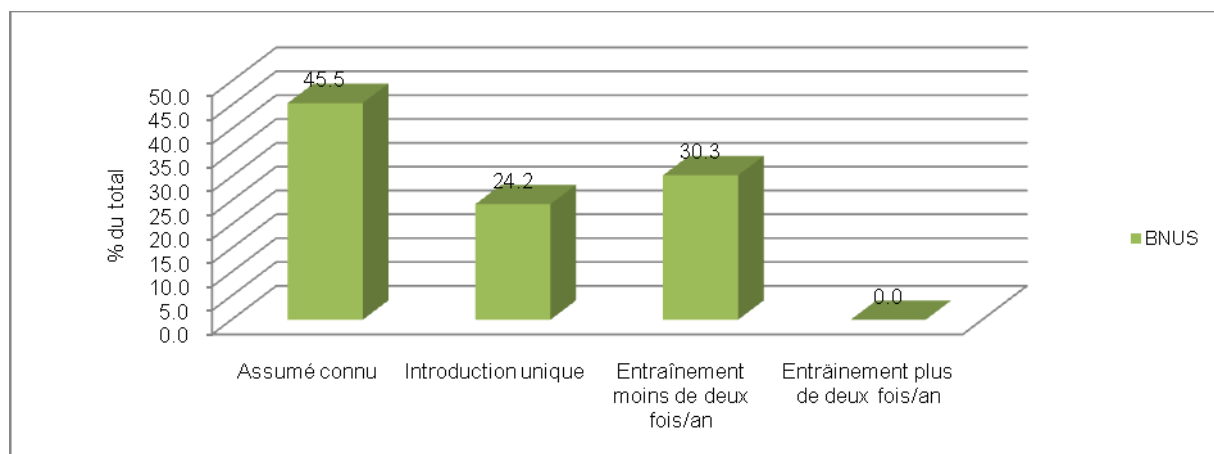
7	Ethique de conservation des collections dans le cadre de l'activité professionnelle.	Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?	Des connaissances approfondies d'éthique de conservation étaient assumées connues lors de mon entrée en fonction.	Une introduction unique à l'éthique de conservation a été organisée à mon entrée en fonction.	Un entraînement sporadique en éthique de conservation (moins de deux fois par an) est organisé par mon employeur.	Un entraînement régulier en éthique de conservation (deux fois et plus par an) est organisé par mon employeur.
---	--	---	---	---	---	--



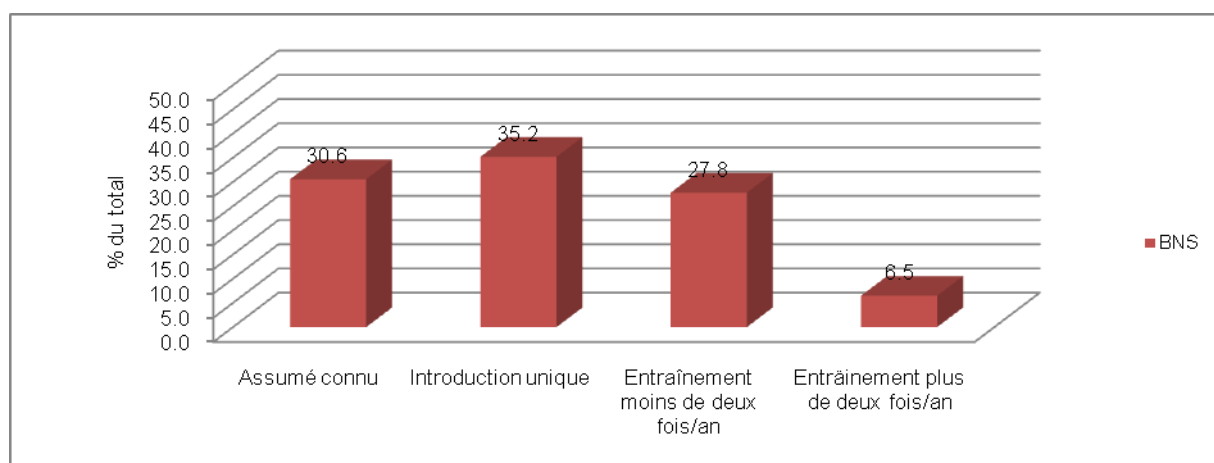
NLNZ & ATL, question 7, résultats généraux.



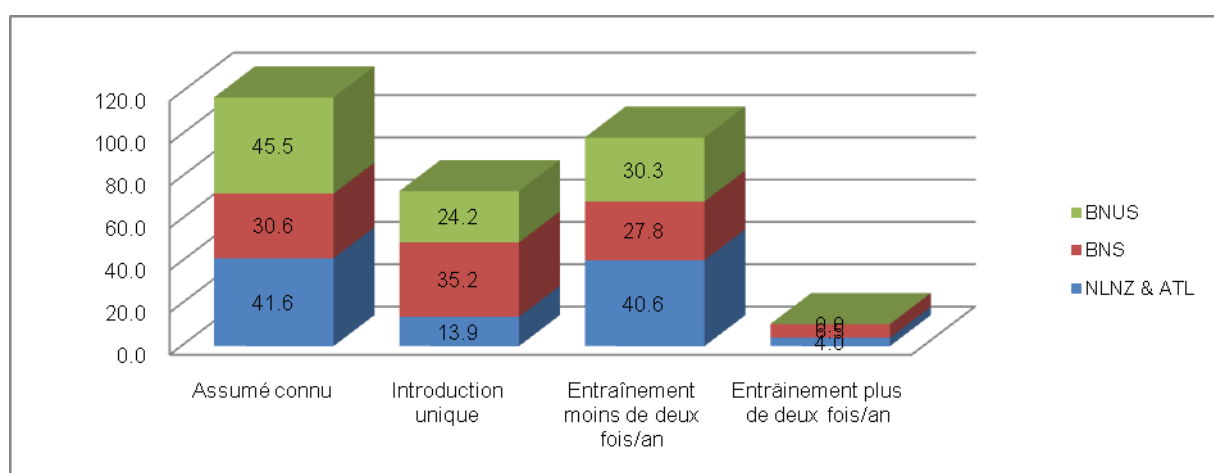
NLNZ & ATL, question 7, résultats comparés.



BNUS, question 7, résultats généraux



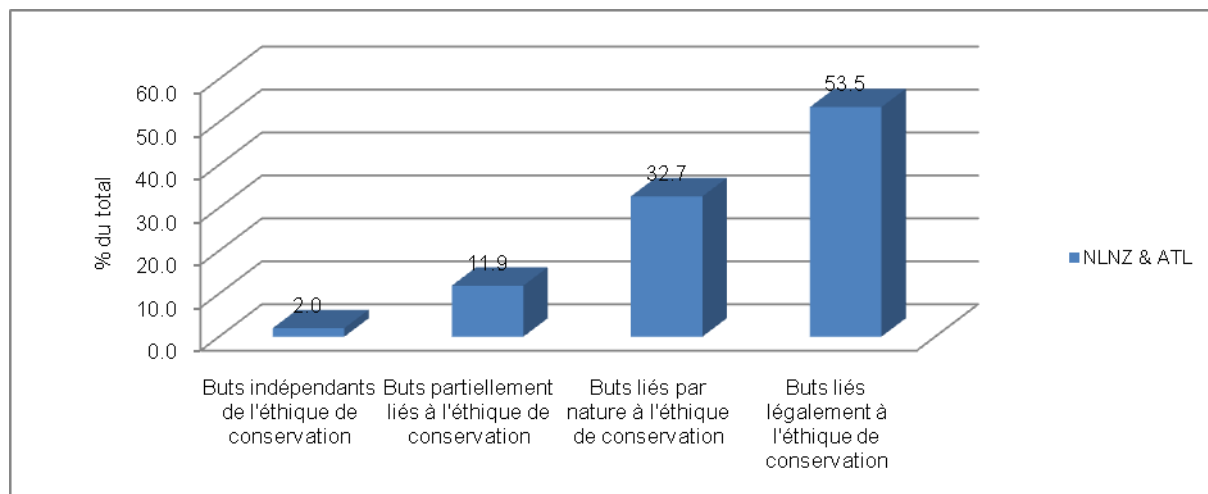
BNS, question 7, résultats généraux.



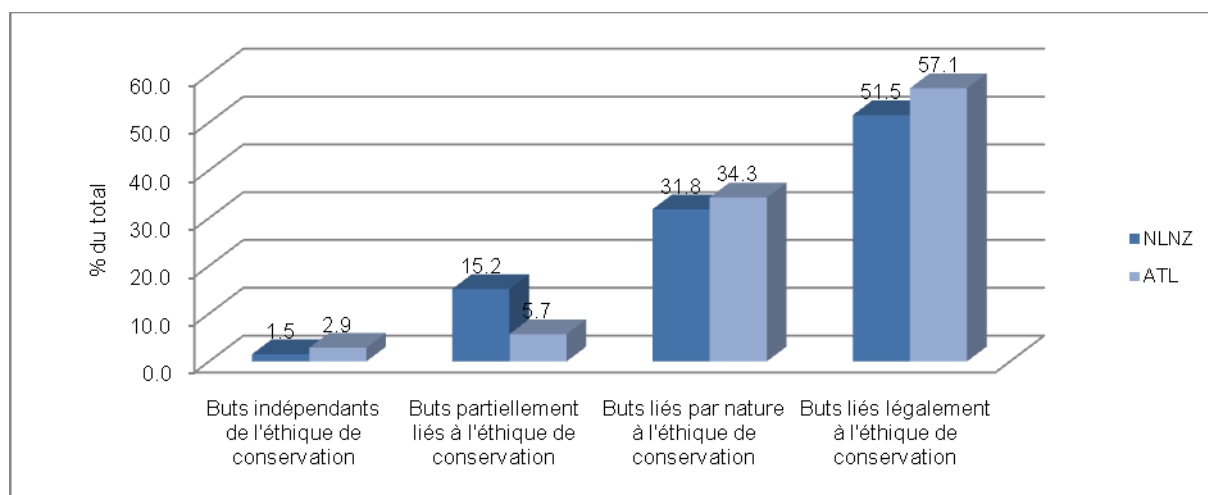
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 7 résultats généraux.

Question 8 : Importance de l'éthique de conservation dans les bibliothèques

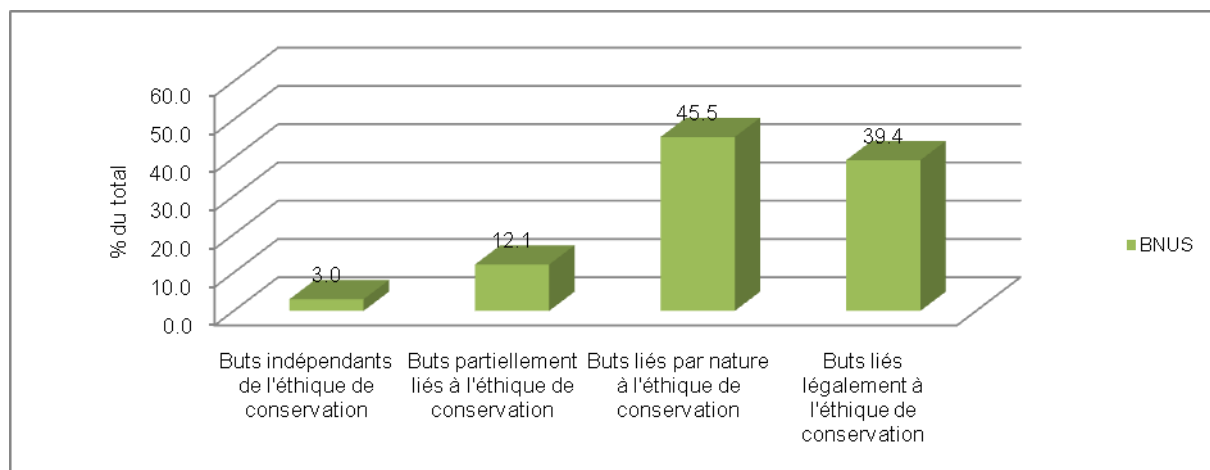
8	Ethique de conservation. Son importance au sein de la bibliothèque.	Quelle réponse correspond le mieux à votre bibliothèque?	Les buts de la bibliothèque sont indépendants de toute éthique de conservation.	Les buts de la bibliothèque ne sont que partiellement liés à une éthique de conservation.	Les buts de l'institution, de par leur nature, sont intimement liés à une éthique de conservation.	Les buts de l'institution sont liés légalement à une éthique de conservation.
---	---	--	---	---	--	---



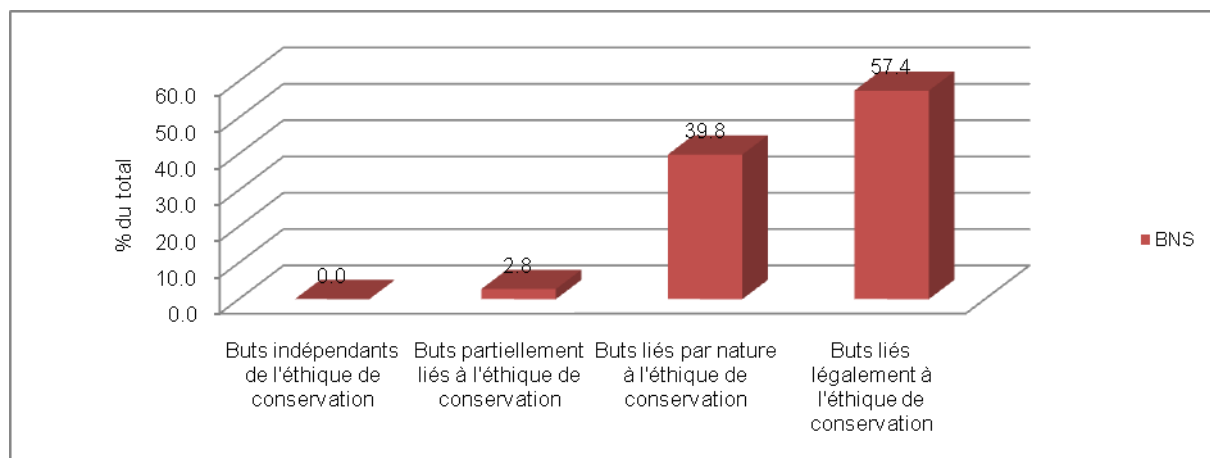
NLNZ & ATL, question 8, résultats généraux.



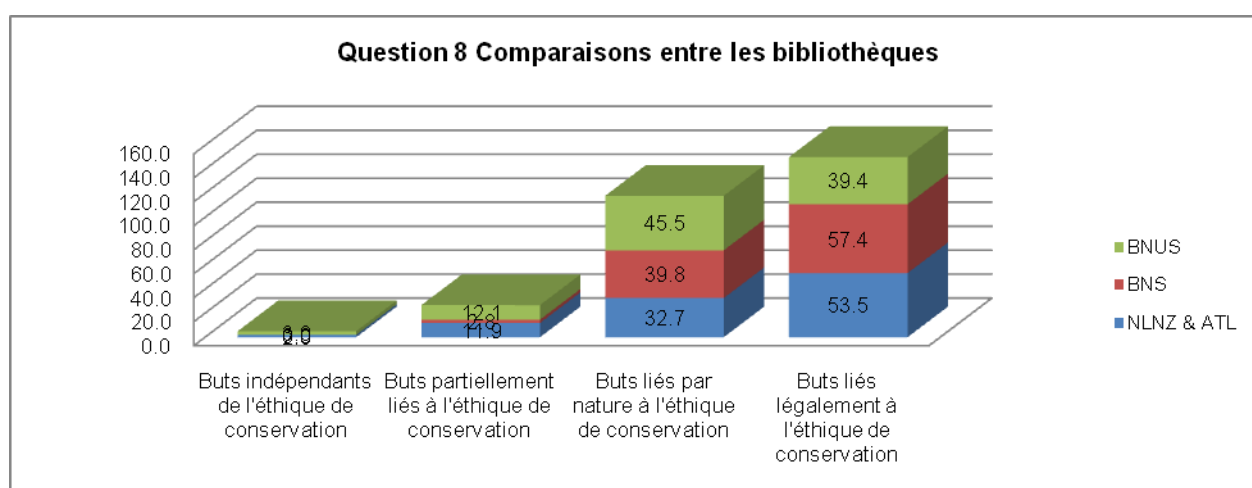
NLNZ & ATL, question 8, résultats comparés.



BNUS, question 8, résultats généraux.



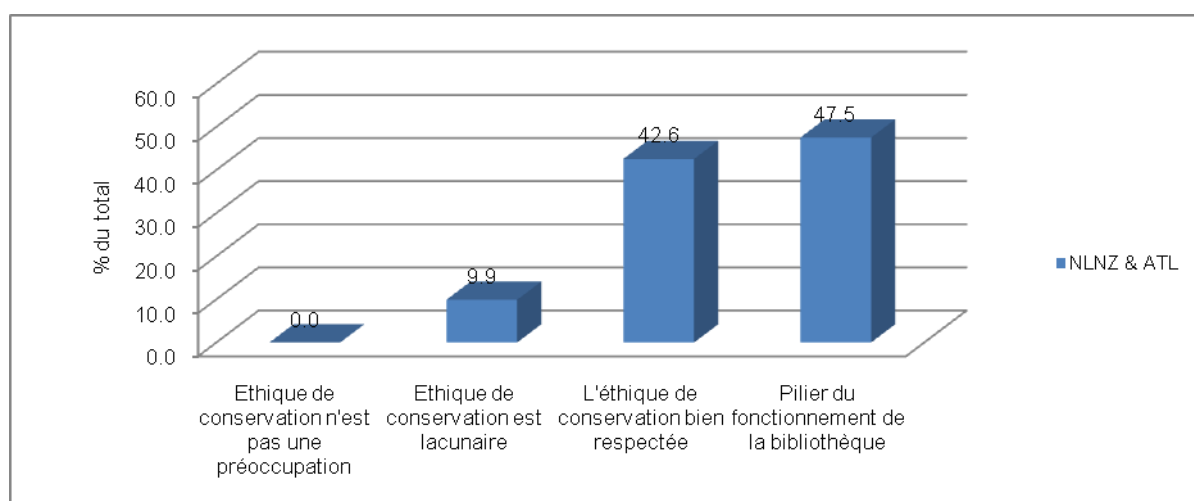
BNS, question 8, résultats généraux.



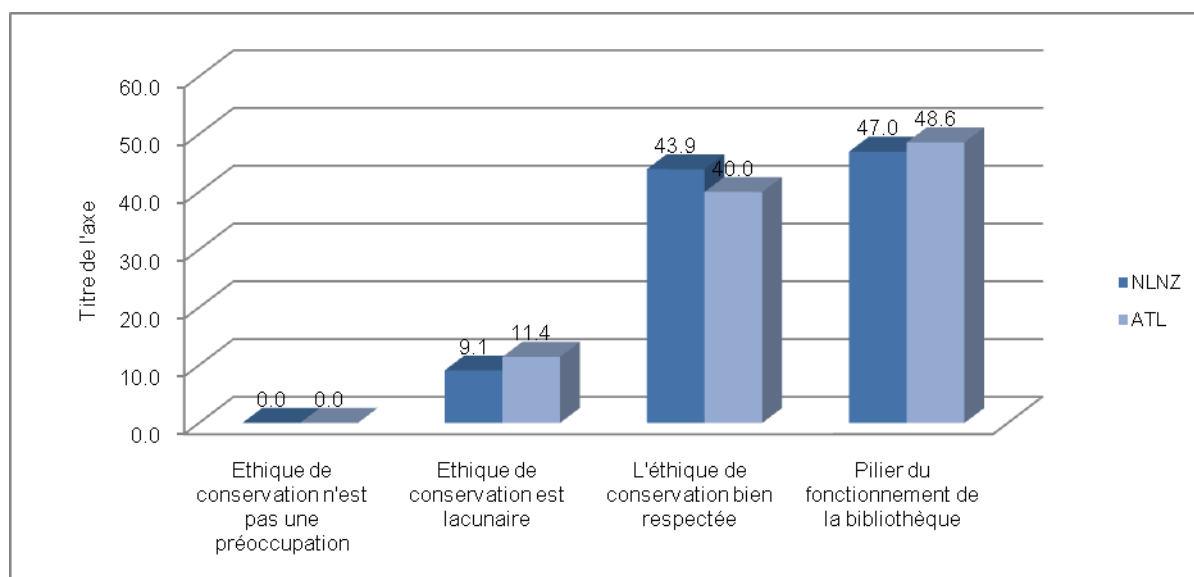
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 8, résultats comparés.

Question 9 : Application de l'éthique de conservation dans les bibliothèques

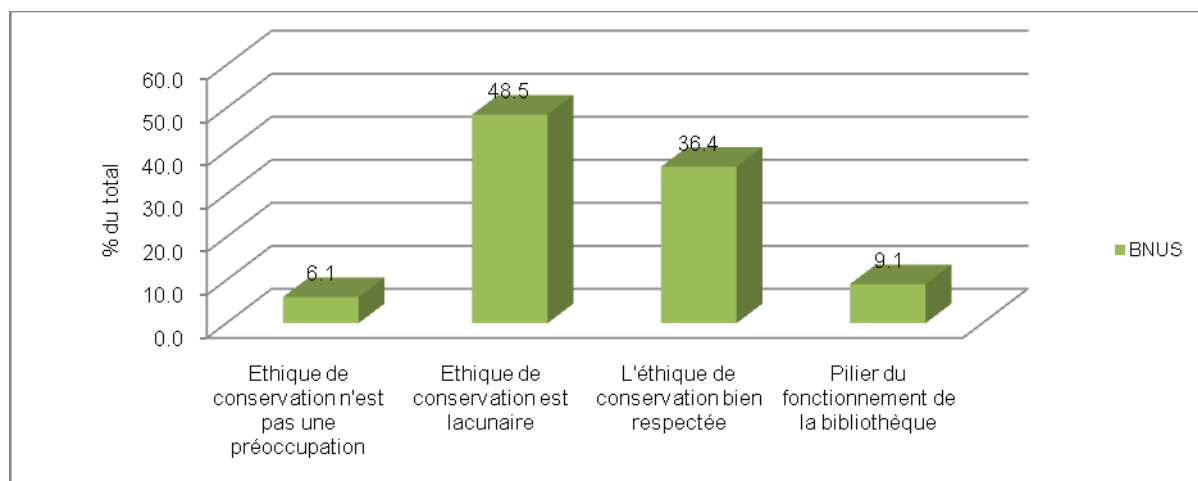
9	Ethique de conservation. Son application au sein de l'institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à votre bibliothèque?	L'éthique de conservation est absente des préoccupations de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est respectée de façon lacunaire au sein de la bibliothèque.	L'éthique de conservation, à quelques exceptions près, est bien respectée au sein de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est un des piliers du fonctionnement de la bibliothèque.
---	---	--	--	--	---	--



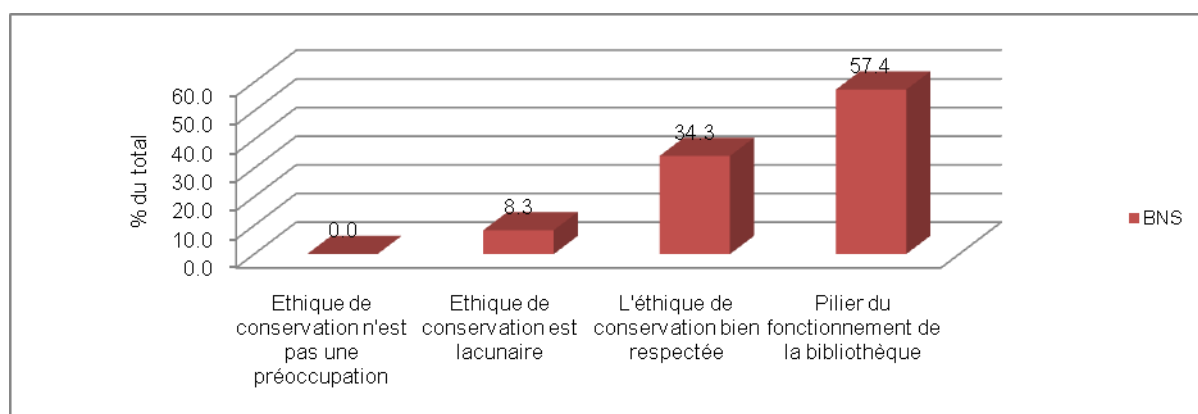
NLNZ & ATL, question 9, résultats généraux.



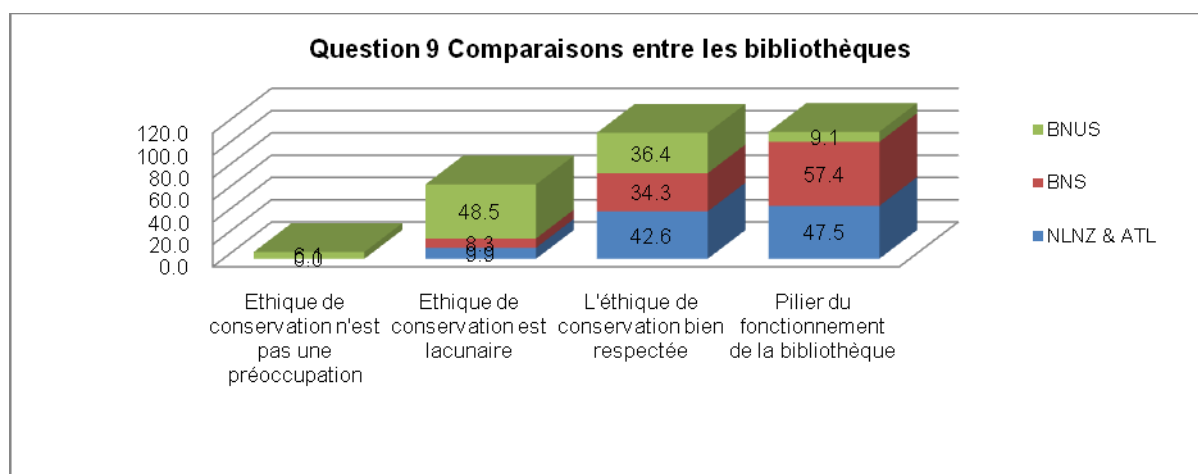
NLNZ & ATL, question 9, résultats comparés.



BNUS, question 9, résultats généraux.



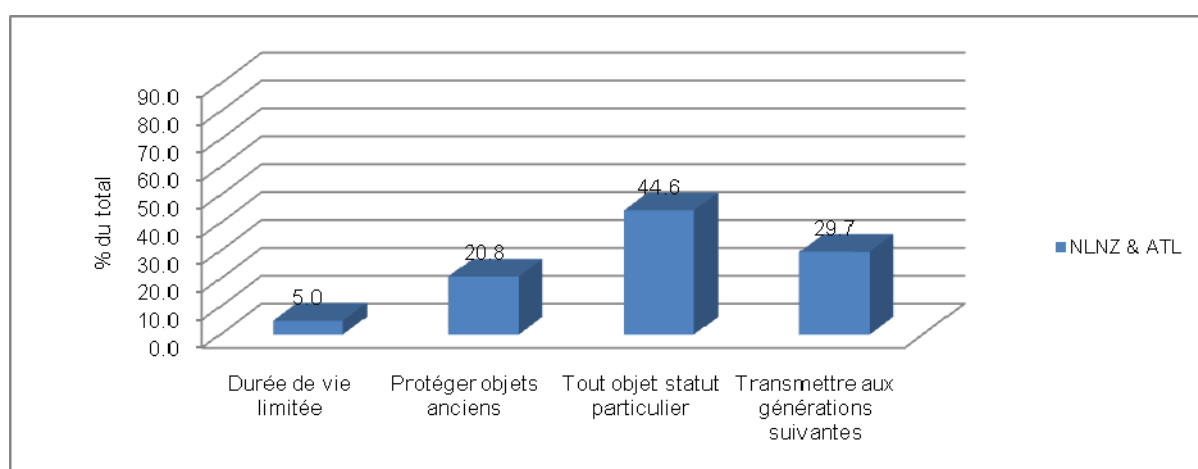
BNS, question 9, résultats généraux.



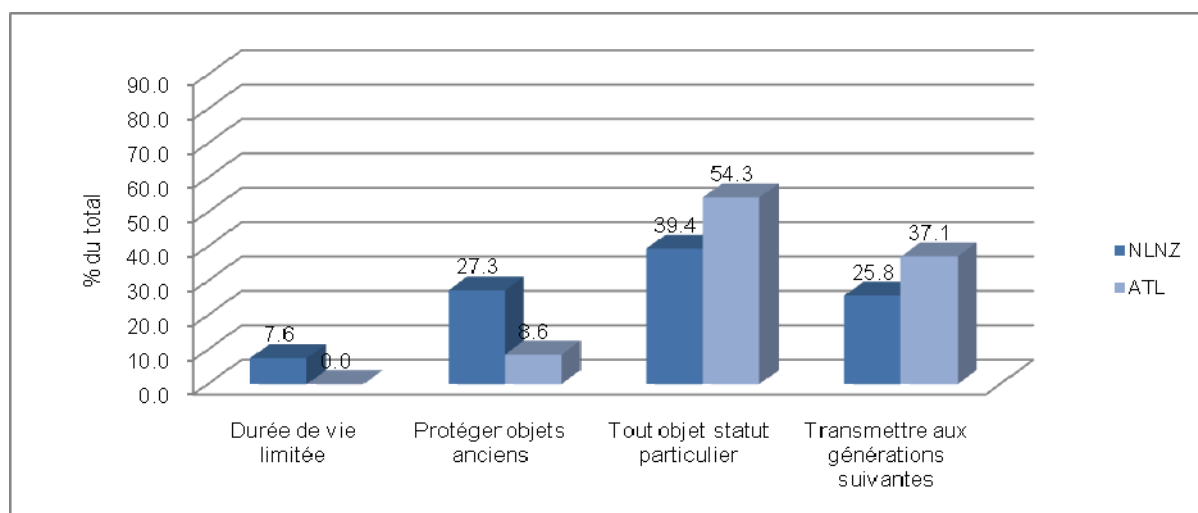
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 9, résultats comparés.

Question 10 : Etat d'esprit des bibliothèques quant à l'éthique de conservation

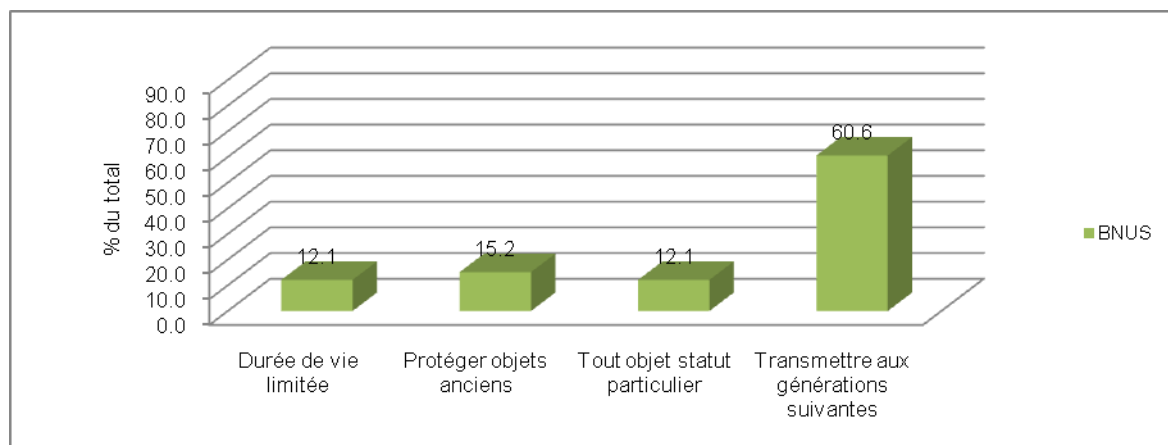
10	Ethique de conservation. Etat d'esprit général au sein de votre institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à votre bibliothèque?	Les objets collectionnés par la bibliothèque sont là pour être utilisés et leur durée de vie est limitée.	Les objets anciens collectionnés par la bibliothèque devraient être protégés.	Tout objet acquiert un statut particulier digne de respect dès qu'il entre dans la collection de la bibliothèque.	Tout doit être mis en œuvre pour transmettre la collection entière de la bibliothèque dans le meilleur état possible aux générations suivantes.
----	--	--	---	---	---	---



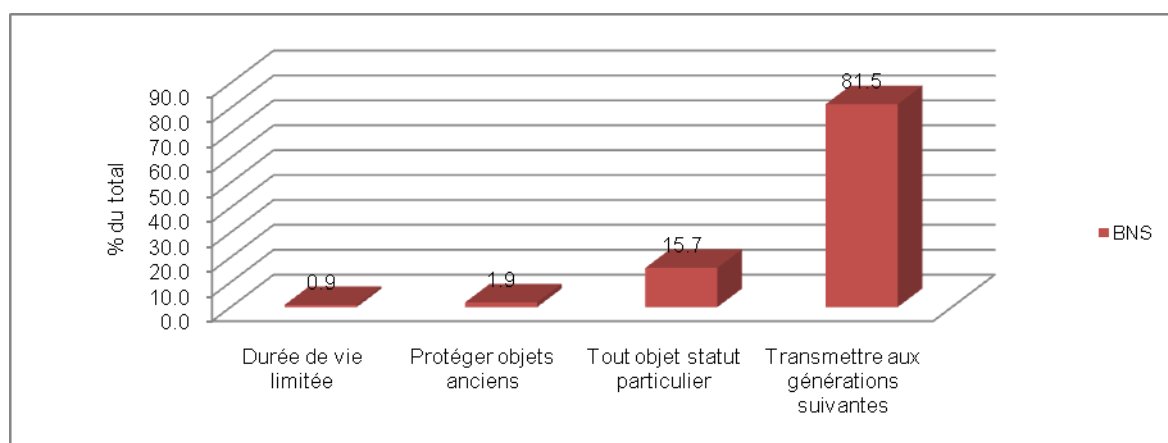
NLNZ & ATL, question 10, résultats généraux.



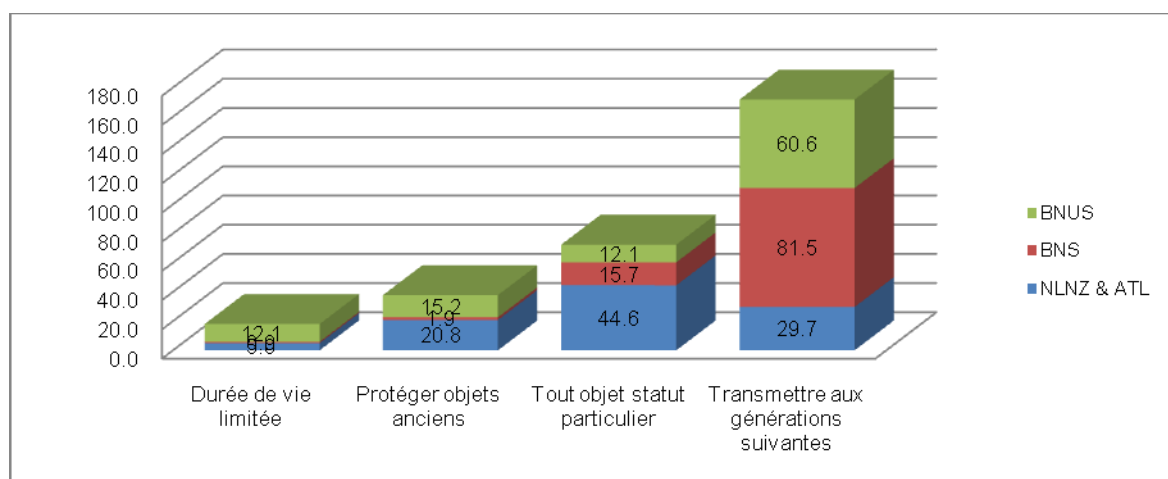
NLNZ & ATL, question 10, résultats comparés.



BNUS, question 10, résultats généraux.



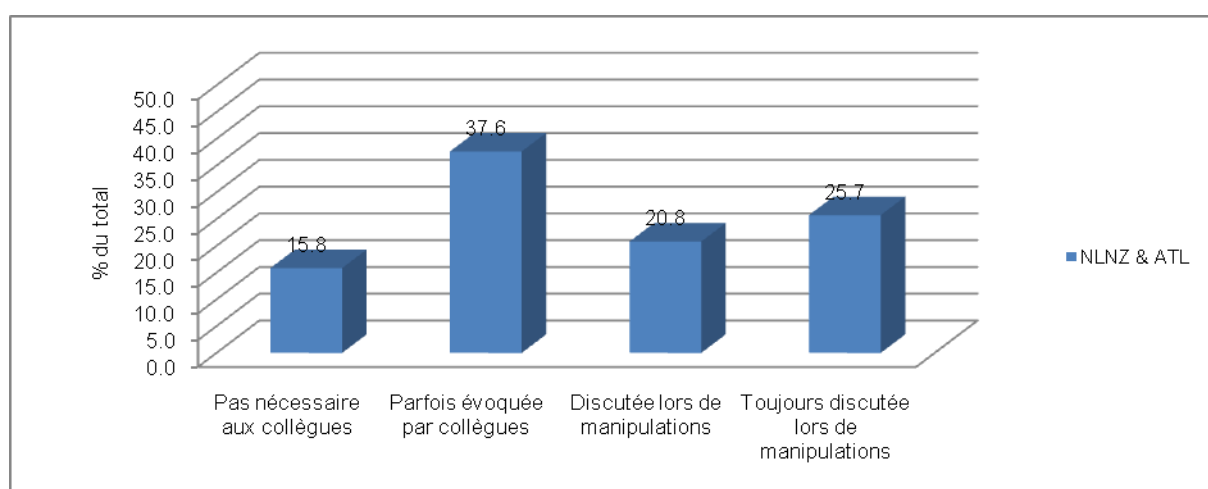
BNS, question 10, résultats généraux.



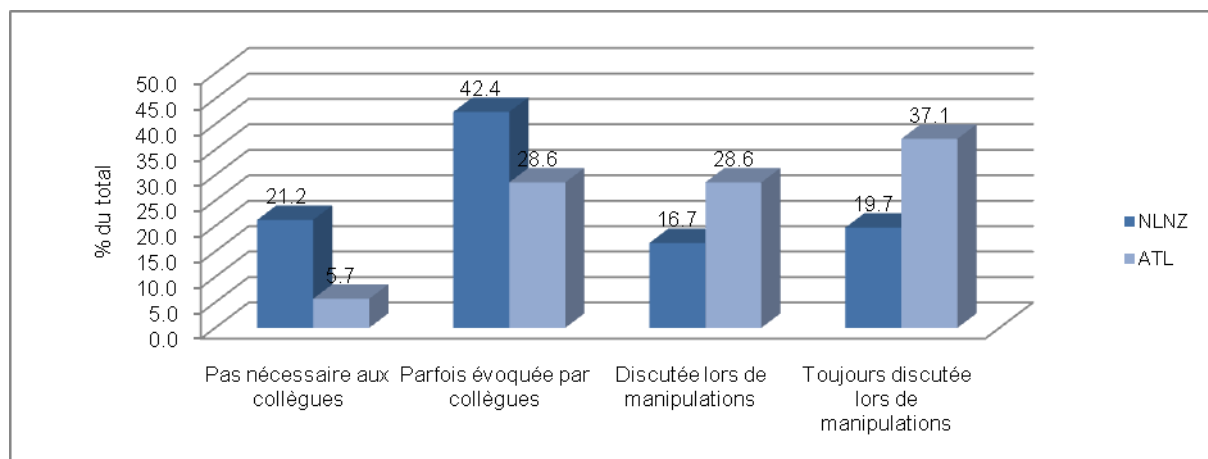
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 10, résultats comparés.

Question 11 : Estimations au sujet des collègues de travail quant à l'utilisation de l'éthique de conservation

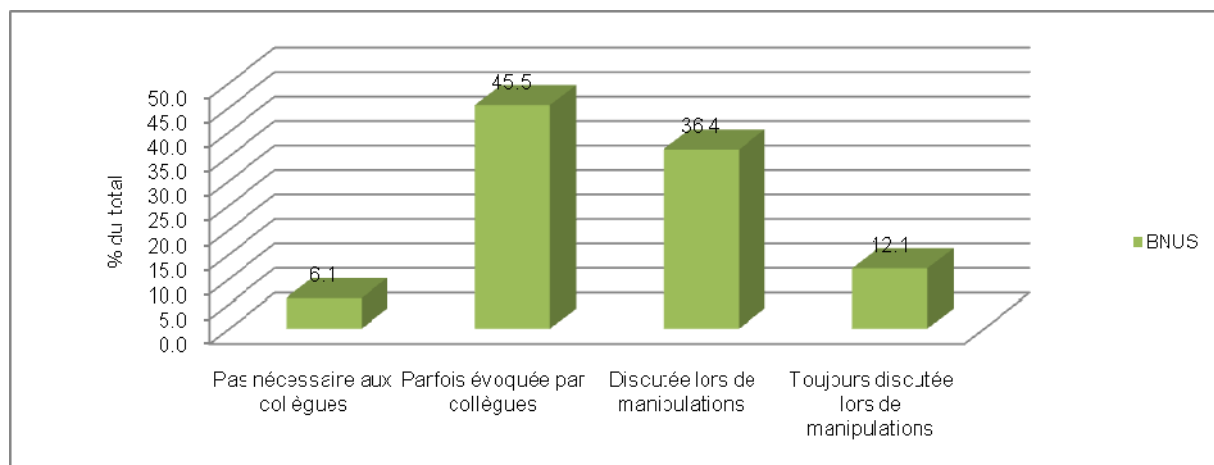
11	Ethique de conservation. Votre estimation au sujet de vos collègues proches.	Quelle affirmation y correspond le mieux?	L'éthique de conservation n'est pas nécessaire à mes collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est parfois évoquée par mes collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est discutée lors de la plupart des manipulations d'objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation est toujours discutée avant la manipulation des objets des collections de la bibliothèque.
----	---	---	---	--	--	--



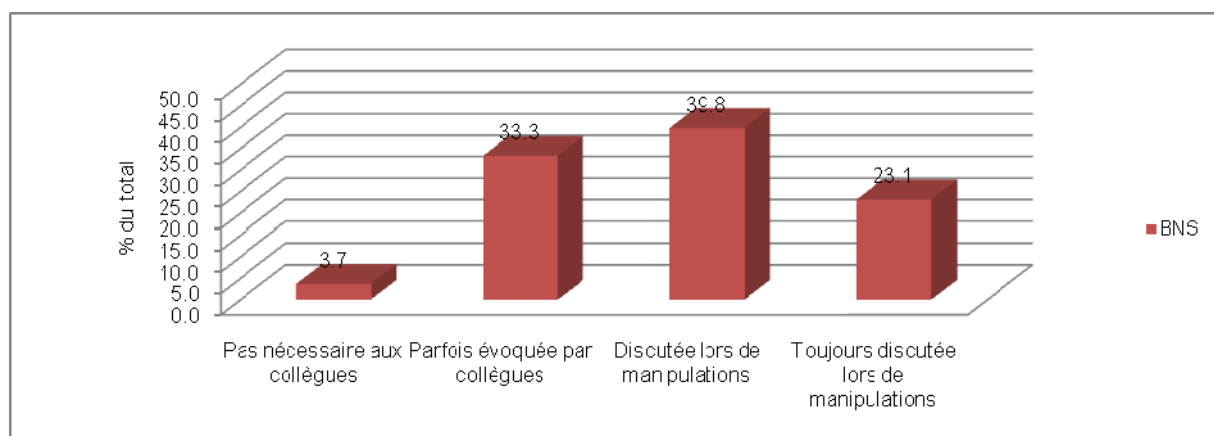
NLNZ & ATL, question 11, résultats généraux.



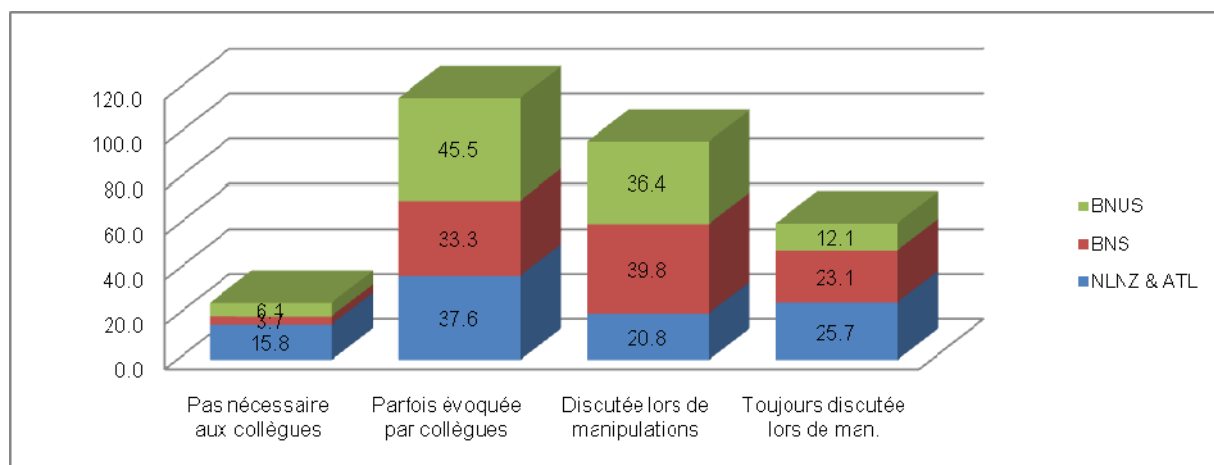
NLNZ & ATL, question 11, résultats généraux.



BNUS, question 11, résultats généraux.



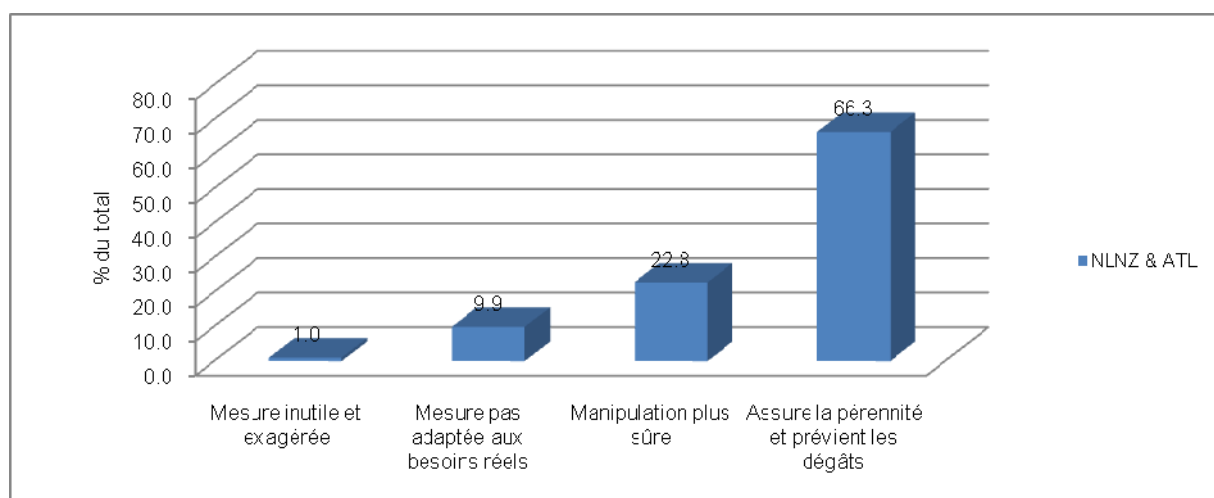
BNS, question 11, résultats généraux.



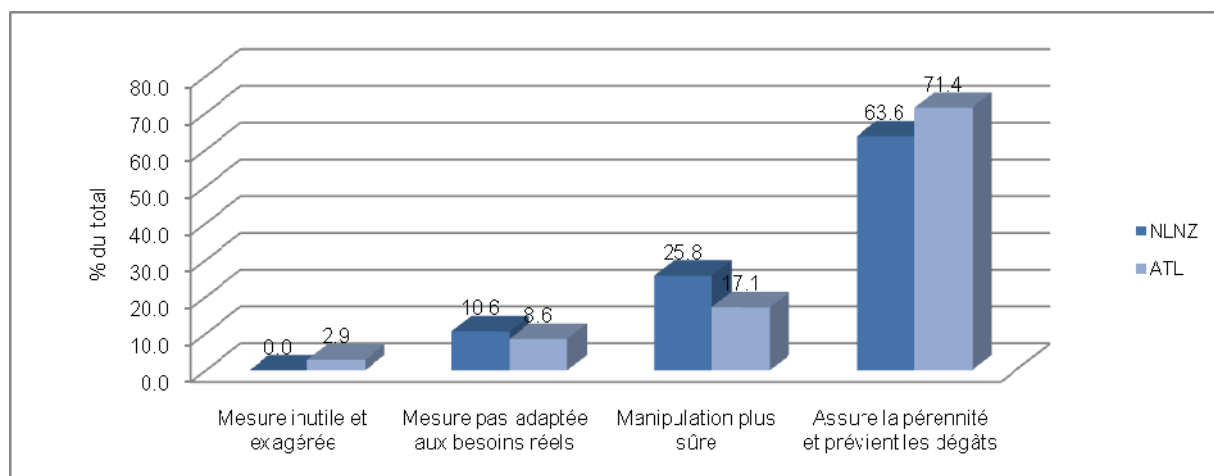
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 11, résultats généraux.

Question 12 : Ethique de conservation, sentiment au sein des bibliothèques

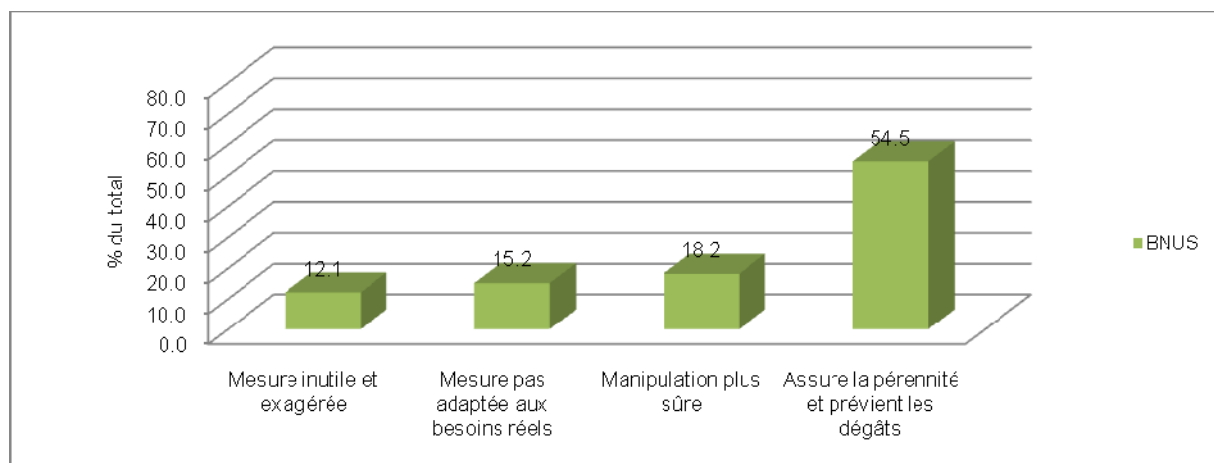
12	Ethique de conservation. Le sentiment qui règne au sein de votre institution.	Quelle affirmation correspond le mieux à ce que vous ressentez au sein de la bibliothèque?	L'éthique de conservation est une contrainte autant inutile qu'exagérée au bon fonctionnement de nos activités.	L'éthique de conservation n'est souvent pas adaptée aux besoins réels des objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation permet une manipulation plus sûre des objets des collections de la bibliothèque.	L'éthique de conservation permet d'assurer la pérennité et de prévenir d'éventuels dégâts aux objets des collections de la bibliothèque.
----	--	--	---	--	--	--



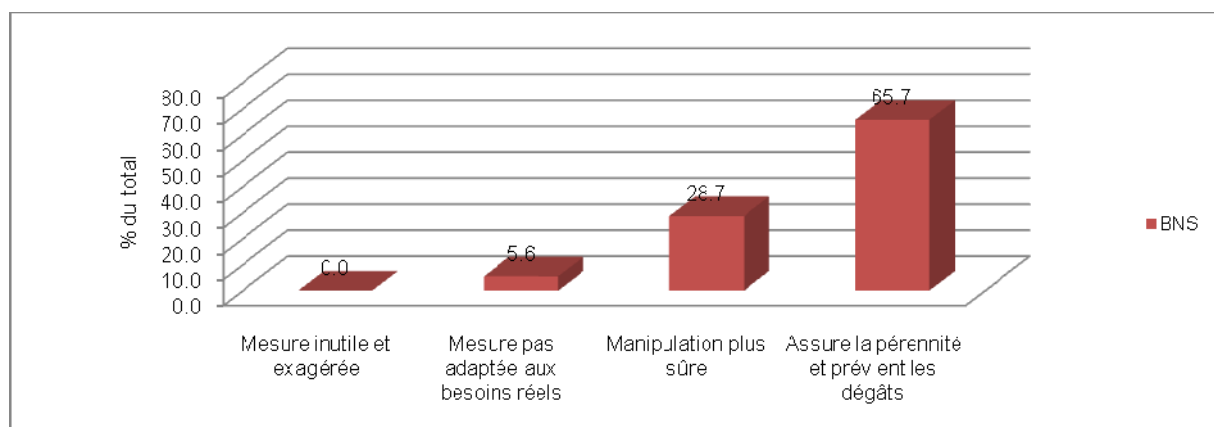
NLNZ & ATL, question 12, résultats généraux.



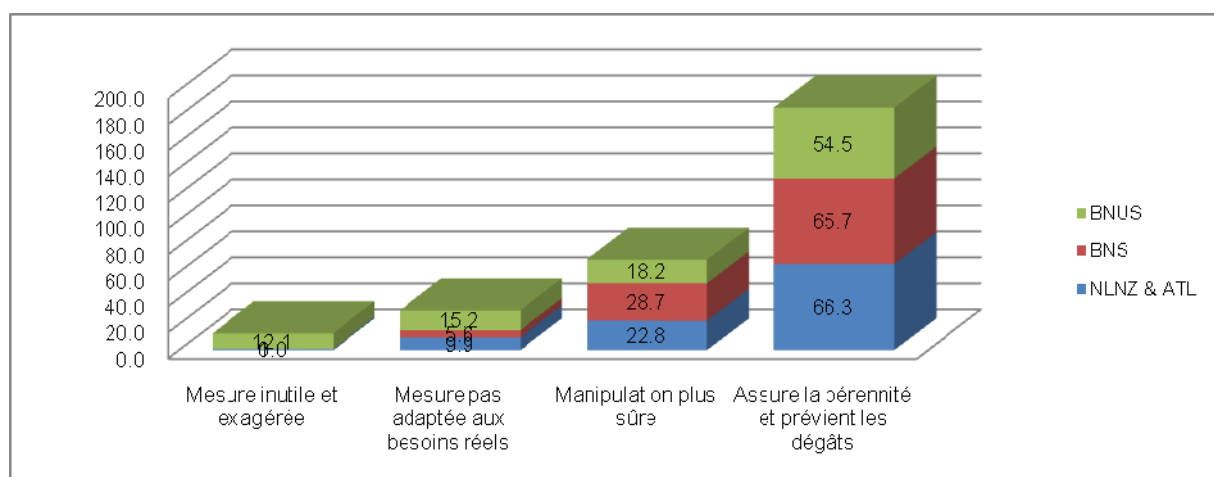
NLNZ & ATL, question 12, résultats comparés.



BNUS, question 12, résultats généraux.



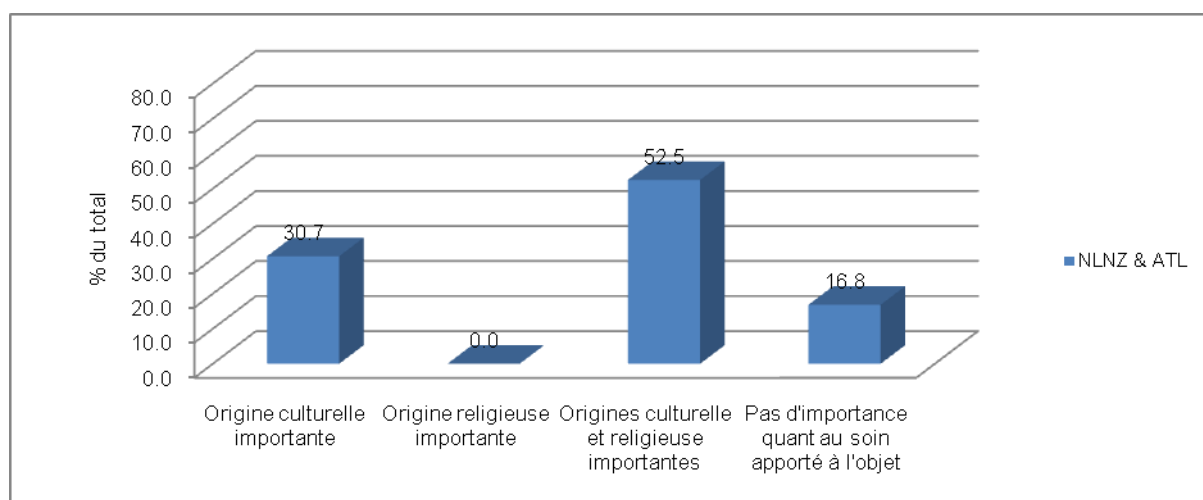
BNS, question 12, résultats généraux.



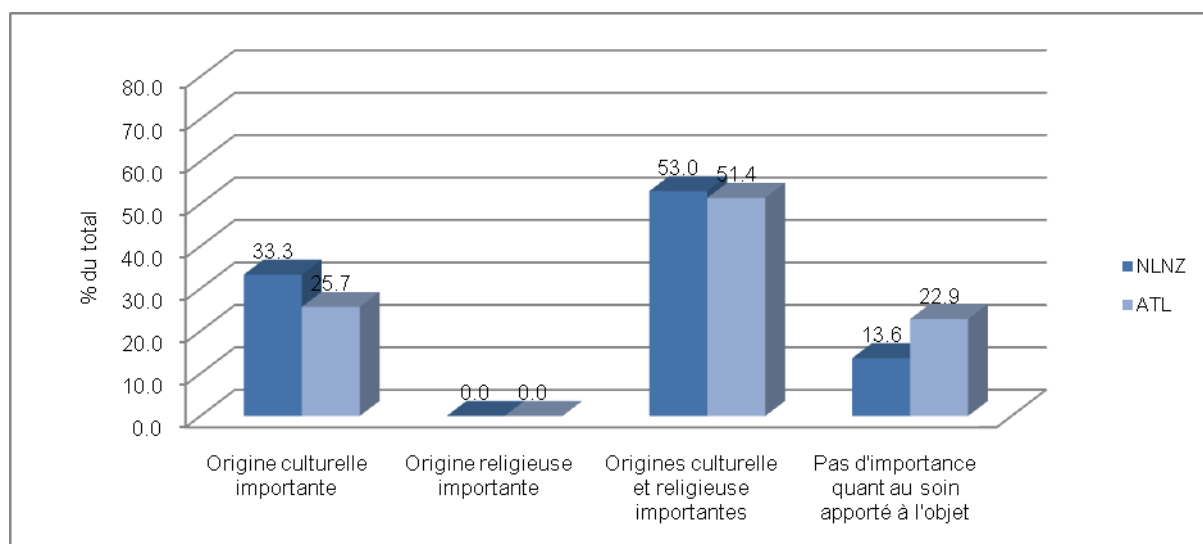
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 12, résultats comparés.

Question 13 : Importance de l'origine culturelle ou religieuse des objets collectionnés par les bibliothèques

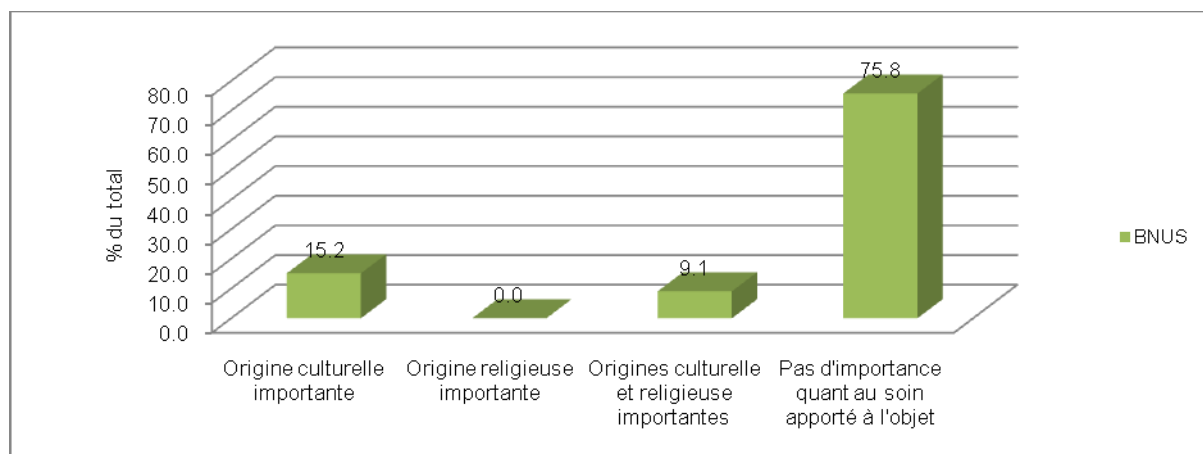
13	Origine culturelle ou religieuse des objets.	L'origine culturelle ou religieuse d'un objet joue-t-elle un rôle dans le soin apporté à sa manipulation?	L'origine culturelle d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	L'origine religieuse d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	Autant l'origine culturelle que religieuse d'un objet jouent un rôle dans le soin apporté à sa manipulation.	L'origine culturelle ou religieuse d'un objet ne change rien au soin apporté à sa manipulation.
----	--	---	---	---	--	---



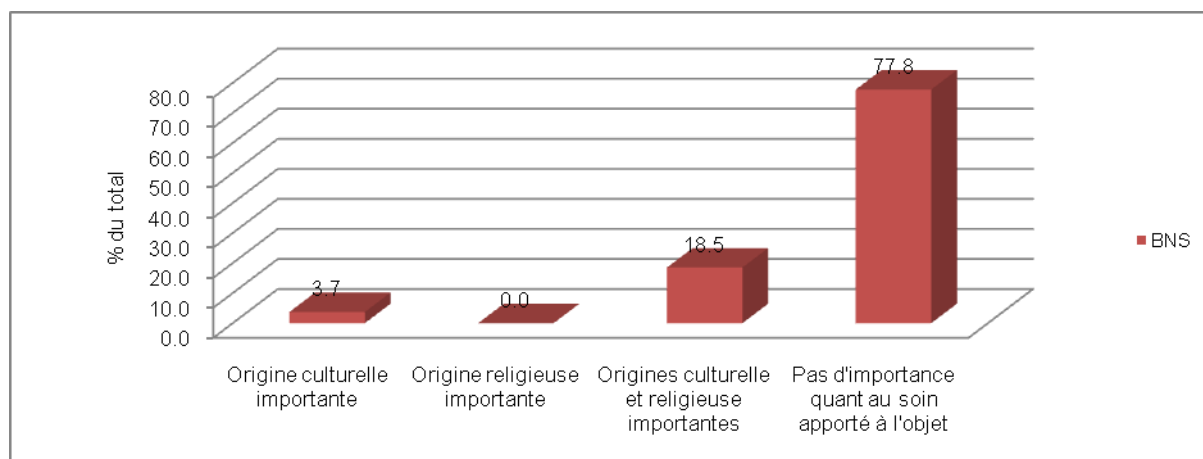
NLNZ & ATL, question 13, résultats généraux.



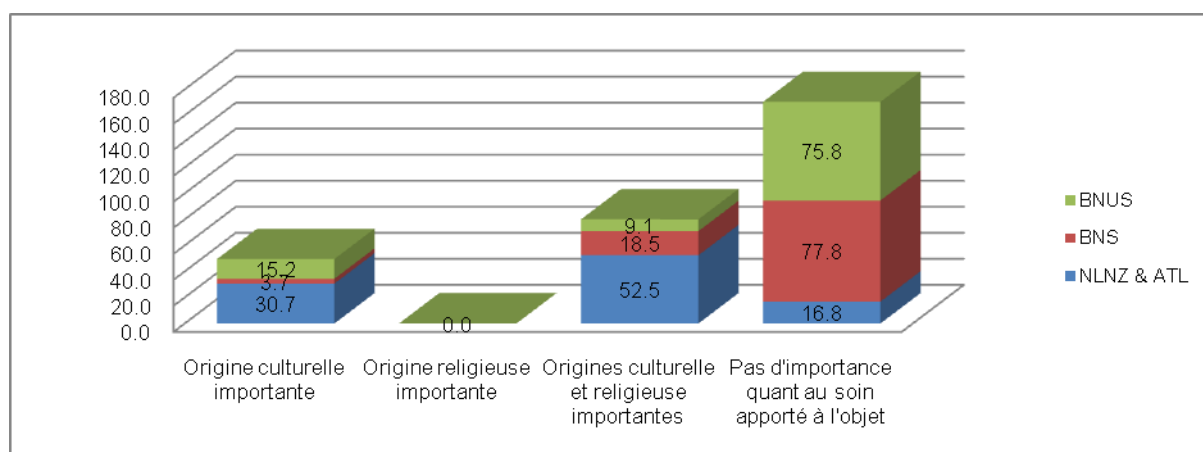
NLNZ & ATL, question 13, résultats comparés.



BNUS, question 13, résultats généraux.



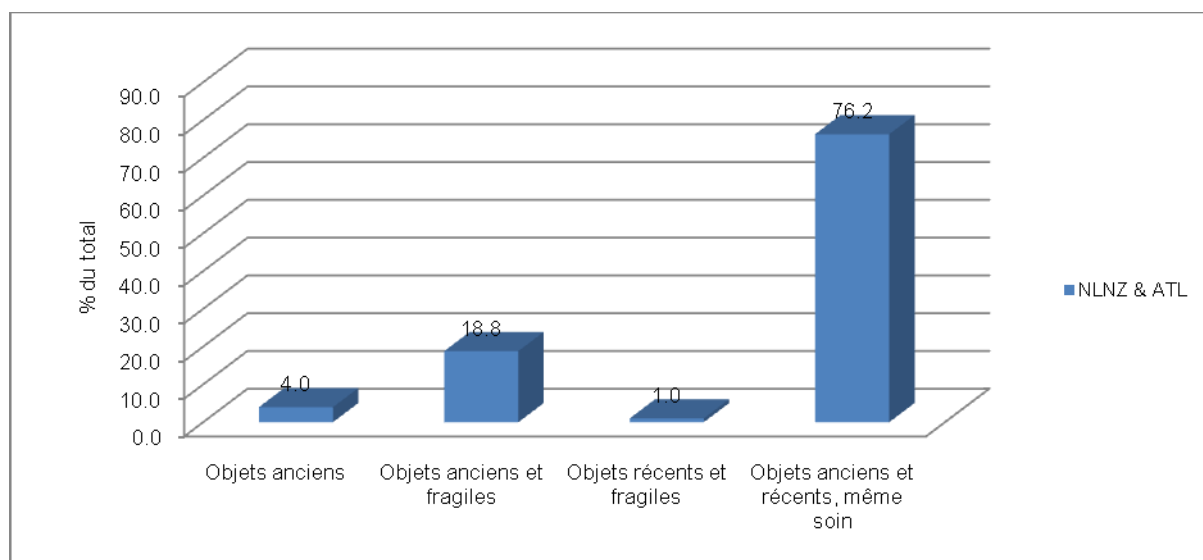
BNS, question 13, résultats généraux.



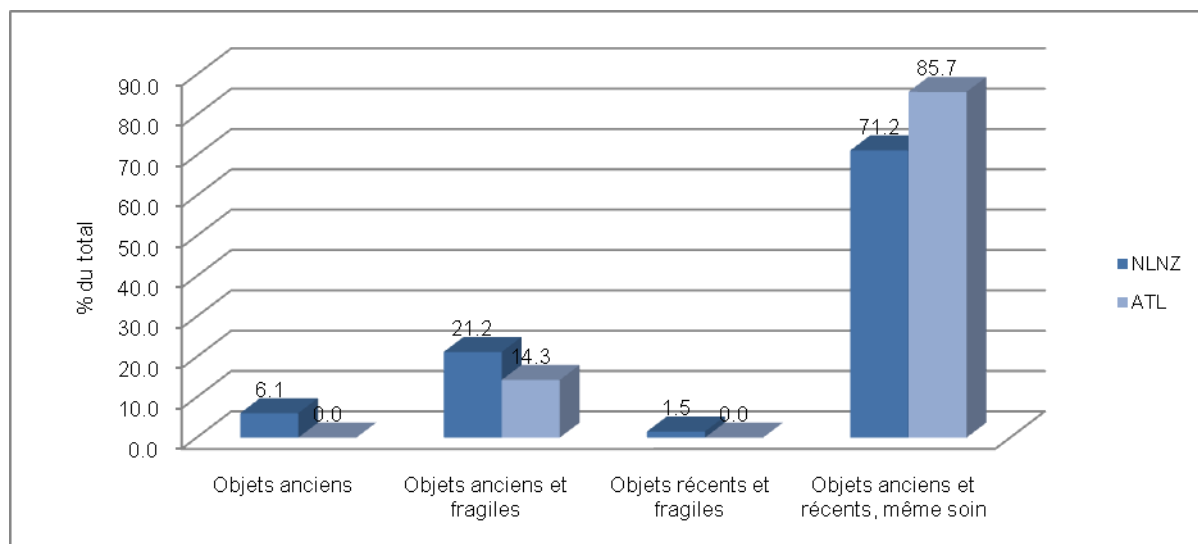
NLNZ & ATL, BNUS et BNS, résultats comparés.

Question 14 : Importance de l'âge des objets collectionnés par les bibliothèques

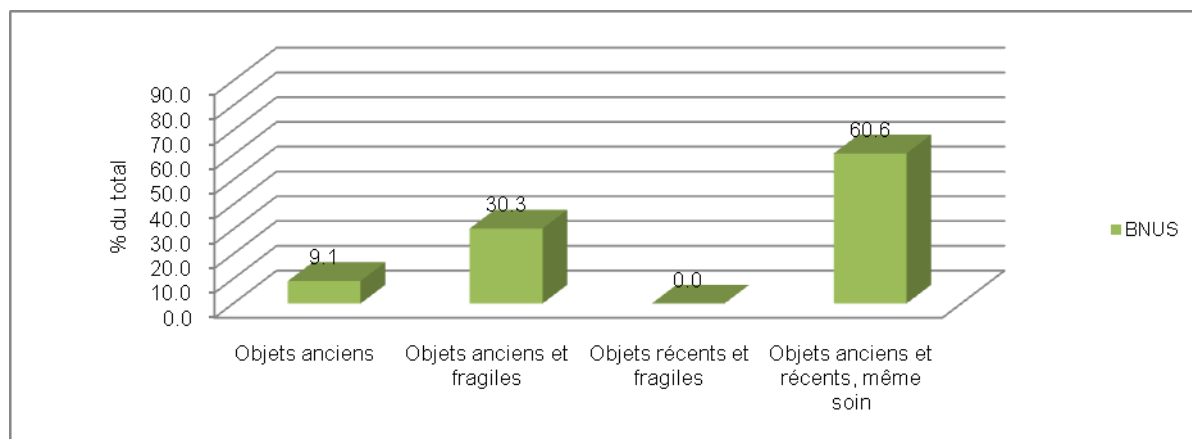
14	Âge des objets.	Quel type d'objet nécessite le plus grand respect?	Les objets anciens.	Les objets anciens et fragiles.	Les objets récents et fragiles.	Les objets anciens et récents demandent le même respect.
----	-----------------	--	---------------------	---------------------------------	---------------------------------	--



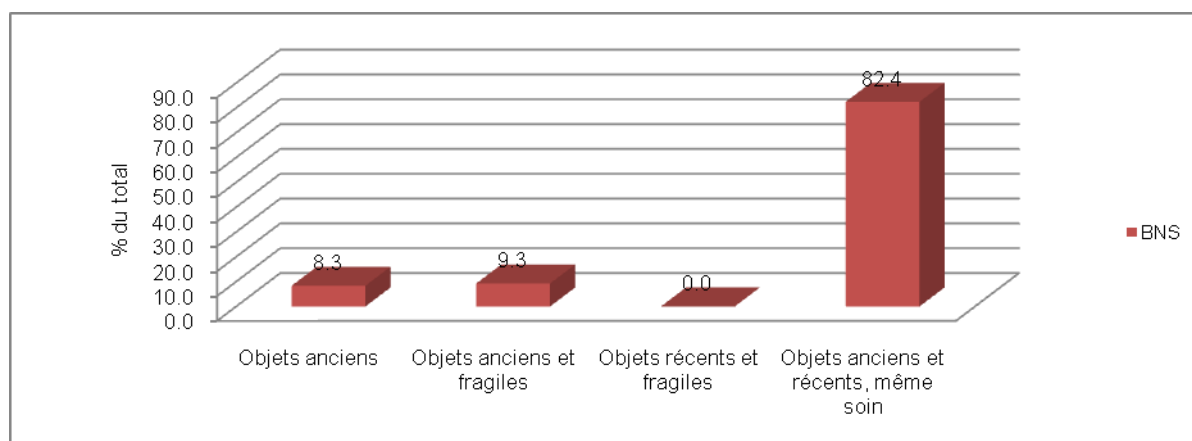
NLNZ & ATL, question 14, résultats généraux.



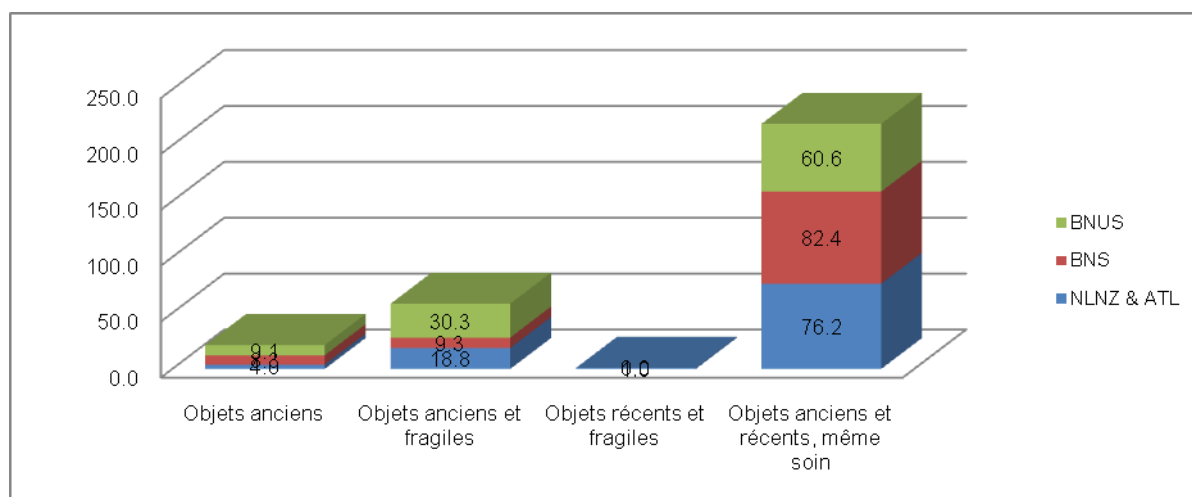
NLNZ & ATL, question 14, résultats comparés.



BNUS, question 14, résultats généraux.



BNS, question 14, résultats généraux.



NLNZ & ATL, BNUS et BNS, question 14, résultats comparés.

Tableau synoptique utilisé pour la préparation des questions



Questionnaire en version web



Dans le cadre d'études en gestion culturelle à Winterthour (Suisse) et en tant que conservateur/restaurateur auprès de la [Bibliothèque nationale suisse](http://www.bibliothèque.nationale.suisse), je m'intéresse à connaître dans quelle mesure et si l'éthique de conservation influence votre activité professionnelle au sein de la bibliothèque dans laquelle vous travaillez.

La participation de tous les employé(e)s de la bibliothèque à ce sondage m'est très importante et je vous remercie d'avance de bien vouloir y prendre part. Veuillez s'il vous plaît répondre aux questions suivantes de façon spontanée. Il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses et ce sondage reste totalement anonyme.

André Page

Contact: [andre.page\(at\)swissonline.ch](mailto:andre.page(at)swissonline.ch)

Quelques définitions

L'éthique est une discipline pratique et normative qui se donne pour but de dire comment les êtres doivent se comporter.

La conservation est l'ensemble des actions visant à préserver un objet de toute détérioration, notamment en éliminant les causes d'altération et en contrôlant l'environnement dans lequel il est placé, mais sans effectuer d'interventions profondes sur l'objet lui-même.

Question 1: Manipulation des objets Quelle réponse correspond le mieux à votre activité au sein de la bibliothèque?

- Réponse A ☐ Je n'ai aucun contact direct avec les objets collectionnés par la bibliothèque.
- Réponse B ☐ Je suis en contact quelques fois par semaine avec les objets collectionnés par la bibliothèque.
- Réponse C ☐ Je suis en contact quelques fois par jour avec les objets collectionnés par la bibliothèque.
- Réponse D ☐ Je suis constamment en contact avec les objets collectionnés par la bibliothèque.

Question 2: Contexte historico-politique. Danger pour les objets A votre avis, parmi les événements proposés, quels sont ceux qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?

- Réponse A ☐ Destructions dans le cadre de conflits armés (feu, pillages, destructions volontaires).
- Réponse B ☐ Modification des priorités de collection (modification de régime politique), modification de la forme de collection (numérisation, microfilmage au détriment des originaux).
- Réponse C ☐ Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.
- Réponse D ☐ Le contexte historico-politique ne joue aucun rôle dans la conservation des collections d'une bibliothèque.

Question 3: Contexte géographico-climatique. Danger pour les objets
 A votre avis, quels sont, en général, les événements qui mettent le plus en danger les objets collectionnés par une bibliothèque?

- Réponse A ☐ Insécurité climatique (inondations, vents violents, vagues de froid intense, réchauffement climatique).
- Réponse B ☐ Activités volcaniques (tremblements de terre, éruptions, tsunamis).
- Réponse C ☐ Ce type d'événements joue un rôle secondaire dans la conservation de nos collections.
- Réponse D ☐ Nos collections sont totalement à l'abri de ce type de dangers.

Question 4: Point de vue des objets. Dégradations mécaniques et influences externes

Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations mécaniques subies par les objets?

- Réponse A ☐ Les objets collectionnés par la bibliothèque sont fait de matières inertes dont la conservation n'est pas influencée par des éléments externes.
- Réponse B ☐ La manipulation et l'utilisation sont les sources principales de

dégradation des objets des collections de la bibliothèque.

Réponse C

☐ Des conditions climatiques défavorables au niveau de la qualité de l'air et de la lumière, du taux d'humidité relative et de la température activent les processus de dégradation des objets des collections de la bibliothèque.

Réponse D

☐ Les objets collectionnés par la bibliothèque sont endommagés autant par leur manipulation et leur utilisation que par les conditions climatiques dans lesquelles ils se trouvent.

Question 5: Point de vue des objets. Dégradations dues à des éléments internes

Quelle suggestion correspond le mieux à votre sentiment quant aux dégradations intrinsèques subies par les objets?

Réponse A

☐ Les objets collectionnés par la bibliothèque sont soumis à une dégradation naturelle que rien ne peut enrayer.

Réponse B

☐ Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque n'apportent pas de changements visibles et mesurables.

Réponse C

☐ Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque freinent tout au plus leur dégradation.

Réponse D

☐ Les mesures actives de conservation des objets collectionnés par la bibliothèque améliorent leur condition physique et leur durée de vie.

Question 6: Ethique de conservation des collections dans le cadre de la formation professionnelle

Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?

Réponse A

☐ Ce sujet n'est pas traité dans le cadre de ma formation professionnelle.

Réponse B

☐ Ce sujet est mentionné en marge de ma formation professionnelle.

Réponse C

☐ J'ai bénéficié de cours théoriques en éthique de conservation.

Réponse D

- ☐ J'ai bénéficié de cours théoriques et pratiques en éthique de conservation.

Question 7: Ethique de conservation des collections dans le cadre de l'activité professionnelle
Quelle réponse correspond le mieux à votre situation?

Réponse A

- ☐ Des connaissances approfondies d'éthique de conservation étaient assumées connues lors de mon entrée en fonction.

Réponse B

- ☐ Une introduction unique à l'éthique de conservation a été organisée à mon entrée en fonction.

Réponse C

- ☐ Un entraînement sporadique en éthique de conservation (moins de deux fois par an) est organisé par mon employeur.

Réponse D

- ☐ Un entraînement régulier en éthique de conservation (deux fois et plus par an) est organisé par mon employeur.

Question 8: Ethique de conservation. Son importance au sein de la bibliothèque
Quelle réponse correspond le mieux à votre bibliothèque?

Réponse A

- ☐ Les buts de la bibliothèque sont indépendants de toute éthique de conservation.

Réponse B

- ☐ Les buts de la bibliothèque ne sont que partiellement liés à une éthique de conservation.

Réponse C

- ☐ Les buts de l'institution, de par leur nature, sont intimement liés à une éthique de conservation.

Réponse D

- ☐ Les buts de l'institution sont liés légalement à une éthique de conservation.

Question 9: Ethique de conservation. Son application au sein de l'institution
Quelle réponse correspond le mieux à votre bibliothèque?

- Réponse A ☐ L'éthique de conservation est absente des préoccupations de la bibliothèque.
- Réponse B ☐ L'éthique de conservation est respectée de façon lacunaire au sein de la bibliothèque.
- Réponse C ☐ L'éthique de conservation, à quelques exceptions près, est bien respectée au sein de la bibliothèque.
- Réponse D ☐ L'éthique de conservation est un des piliers du fonctionnement de la bibliothèque.

Question 10: Ethique de conservation. Etat d'esprit général au sein de votre institution
 Quelle affirmation correspond le mieux à votre bibliothèque?

- Réponse A ☐ Les objets collectionnés par la bibliothèque sont là pour être utilisés et leur durée de vie est limitée.
- Réponse B ☐ Les objets anciens collectionnés par la bibliothèque devraient être protégés.
- Réponse C ☐ Tout objet acquiert un statut particulier digne de respect dès qu'il entre dans la collection de la bibliothèque.
- Réponse D ☐ Tout doit être mis en œuvre pour transmettre la collection entière de la bibliothèque dans le meilleur état possible aux générations suivantes.

Question 11: Ethique de conservation. Votre estimation au sujet de vos collègues proches
 Quelle affirmation correspond le mieux?

- Réponse A ☐ L'éthique de conservation n'est pas nécessaire à mes collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.
- Réponse B ☐ L'éthique de conservation est parfois évoquée par mes

collègues lors de la manipulation d'objets des collections de la bibliothèque.

Réponse C

☐ L'éthique de conservation est discutée lors de la plupart des manipulations d'objets des collections de la bibliothèque.

Réponse D

☐ L'éthique de conservation est toujours discutée avant la manipulation des objets des collections de la bibliothèque.

Question 12: Ethique de conservation. Le sentiment qui règne au sein de votre institution

Quelle affirmation correspond le mieux à ce que vous ressentez au sein de la bibliothèque?

Réponse A

☐ L'éthique de conservation est une contrainte autant inutile qu'exagérée au bon fonctionnement de nos activités.

Réponse B

☐ L'éthique de conservation n'est souvent pas adaptée aux besoins réels des objets des collections de la bibliothèque.

Réponse C

☐ L'éthique de conservation permet une manipulation plus sûre des objets des collections de la bibliothèque.

Réponse D

☐ L'éthique de conservation permet d'assurer la pérennité et de prévenir d'éventuels dégâts aux objets des collections de la bibliothèque.

Question 13: Origine culturelle ou religieuse des objets.

L'origine culturelle ou religieuse d'un objet joue-t-elle un rôle dans le soin apporté à sa manipulation?

Réponse A

☐ L'origine culturelle d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.

Réponse B

☐ L'origine religieuse d'un objet joue un plus grand rôle dans le soin apporté à sa manipulation.

Réponse C

☐ Autant l'origine culturelle que religieuse d'un objet joue un rôle dans le soin apporté à sa manipulation.

Réponse D

- ☐ L'origine culturelle ou religieuse d'un objet ne change rien au soin apporté à sa manipulation.

Question 14: Âge des objets

Quel type d'objet nécessite le plus grand respect?

Réponse A

- ☐ Les objets anciens.

Réponse B

- ☐ Les objets anciens et fragiles.

Réponse C

- ☐ Les objets récents et fragiles.

Réponse D

- ☐ Les objets anciens et récents demandent le même respect.

Données personnelles

Institution

- ☐ Bibliothèque nationale suisse
☐ Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg

Genre

- ☐ femme
☐ homme

Age

- ☐ jusqu'à 24 ans
☐ 25 - 29 ans
☐ 30 - 34 ans
☐ 35 - 39 ans
☐ 40 - 44 ans
☐ 45 - 49 ans
☐ 50 - 54 ans
☐ 55 - 59 ans
☐ 60 ans et plus

Années de fonction au sein de l'institution

- ☐ jusqu'à 4 années
- ☐ 5 - 9 années
- ☐ 10 - 14 années
- ☐ 15 - 19 années
- ☐ 20 - 24 années
- ☐ 25 - 29 années
- ☐ 30 - 34 années
- ☐ 34 - 39 années
- ☐ 40 années et plus

Niveau hiérarchique

- ☐ En formation / stagiaire
- ☐ Employé(e)
- ☐ Cadre moyen
- ☐ Cadre supérieur

Submit

Reset